

DOCUMENT D'INFORMATION

**10%
DU CAPITAL**

Communication à caractère promotionnelle

Minimum de souscription :
10 actions

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur le Marché Financier Régional de la CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le N° COSUMAF-1PO1/25.



SOMMAIRE

	PREAMBULE	11
	AVERTISSEMENT	12
	RESTRICTIONS	13
	RESUME DU DOCUMENT D'INFORMATION	14
I.	DECISIONS DES INSTANCES HABILITEES A AUTORISER L'OPERATION	20
I.1	Attestation des organes délibérants	20
I.2	Attestation de l'arrangeur principal chef de file	21
I.3	Engagement du responsable du document d'information	22
I.4	Attestation des commissaires aux comptes	23
I.5	Avis juridique	24
II.	PRESENTATION DE BGFI HOLDING CORPORATION SA	26
II.1	Profil du Groupe BGFI Bank	28
II.2	Présence, Activités et Métiers	28
II.3	Vision de BGFI HOLDING CORPORATION SA	29
II.4	Notations financières	29
II.5	Certifications	30
II.6	Gouvernance	30
II.6.1	Structure actionnariale de BGFI Holding Corporation	30
II.6.2	Caractéristiques de l'actionnariat	30
II.6.3	Conseil d'Administration	31
II.6.3.1	Composition du Conseil d'Administration	31
II.6.3.2	Fonctionnement du Conseil d'Administration	32
II.6.3.3	Evaluation du Conseil d'Administration	32
II.6.3.4	Formation des Administrateurs	32
II.6.4	Direction Générale	33
II.6.5	Commissaires aux Comptes	35
II.6.6	Organigramme de BGFI Holding Corporation	35
II.6.7	Dispositif de supervision sur base consolidée	36
II.6.7.1	Piliers de la supervision	36
II.6.7.2	Outils de la supervision	36
II.7	Projet d'entreprise « DYNAMIQUE 2025 »	37
II.7.1	Piliers du projet d'entreprise « DYNAMIQUE 2025 »	37
II.7.2	Objectifs du projet d'entreprise « DYNAMIQUE 2025 »	37
II.7.3	Synthèse de réalisation financière du projet d'entreprise « Dynamique 2025 »	38
II.7.4	Historique sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale	38

III.	PRESENTATION DE L'OPERATION	39
III.1	Description de l'opération	40
III.1.1	Cadre technique	40
III.1.2	Offre Publique de Vente	40
III.2	Caractéristiques de l'opération	41
III.3	Règles d'allocation, de transvasement et de souscription des titres	42
III.3.1	Catégorie 1 : Les salariés du groupe BGFIBank	42
III.3.2	Catégorie 2 : Investisseurs qualifiés	43
III.3.3	Catégorie 3 : Personnes physiques et morales	43
III.4	Modification de l'actionnariat	44
III.5	Bases d'appréciation du prix d'introduction en bourse	45
III.5.1	Méthodes des multiples des résultats nets	45
III.5.1.1	Transaction comparable réalisée sur la période dans la zone CEMAC	45
III.5.1.2	Valorisation du Groupe sur la base d'un multiple des résultats nets	45
III.5.2	Méthode des comparables boursiers	45
III.5.2.1	Echantillon retenu	45
III.5.2.2	Valorisation du groupe sur la méthode des comparables boursiers	46
III.5.3	Moyenne des deux méthodes de valorisation	47
III.5.3.1	Présentation Générale de BGFIBourse, Arrangeur de l'Opération et Chef de Fille de l'Opération	47
IV.	INFORMATIONS GENERALES	49
IV.1	Dispositif de maîtrise de risques	50
IV.1.1	Fonction de Gestion des Risques	50
IV.1.2	Dispositif du Contrôle de Conformité	51
IV.1.3	Dispositif du Contrôle Permanent	52
IV.1.4	Dispositif d'Audit Interne	53
IV.2	Politique de distribution des dividendes	54
IV.2.1	Dispositions statutaires et légales	54
IV.2.2	Dividendes distribués au cours des quatre dernières années	54
IV.3	Capital humain	55
IV.4	Evolutions réglementaires récentes	56
IV.4.1	OHADA (CEMAC/UMOA)	56
IV.4.2	COBAC (CEMAC)	56
IV.4.3	COBA (UMOA)	57
IV.4.4	BCC (Banque Centrale du Congo)	58
IV.4.5	BCSTP (Banque Centrale de Sao-Tomé et Principe)	58
IV.4.6	CSBF (Commission de Supervision Bancaire et Financière/Madagascar)	58
IV.4.7	COSUMAF (Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale)	58
IV.5	Commissariat aux comptes	58



V. SITUATION FINANCIERE DE L'EMETTEUR 2020-2024 59

V.1 Situation financière de BGFI Holding Corporation 2020-2024 60

V.1.1	Bilan social synthétique de l'émetteur	60
V.1.2	Compte de résultat social synthétique de l'émetteur	61
V.1.3	Indicateurs de performance de l'émetteur	62

V.2 Situation financière consolidée de l'émetteur 2020- 2024 62

V.2.1	Périmètre de consolidation	63
V.2.2	Méthodes et règles de consolidation	63
V.2.2.1	Normes de consolidation applicables	63
V.2.2.2	Principes et méthodes de consolidation	64
V.2.2.3	Périmètre de consolidation	64
V.2.2.4	Exclusion du périmètre	64
V.2.3	Analyse du bilan consolidé	65
V.2.3.1	Focus répartition des dépôts par région	67
V.2.3.2	Focus répartition des crédits par région	67
V.2.4	Analyse du compte de résultat consolidé	68
V.2.4.1	Focus PNB	69
V.2.4.2	Répartition du PNB consolidé par zone au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2024	70
V.2.4.3	Focus frais généraux	70
V.2.4.4	Focus frais généraux consolidés par zone	71
V.2.4.5	Répartition du résultat consolidé entre le marché domestique et les activités internationales	71
V.2.4.6	Focus résultat net consolidé par région	71
V.2.4.7	Focus contribution résultats individuels des entités (zone Gabon)	72
V.2.4.8	Focus contribution résultats individuels des entités (zone CEEAC)	72
V.2.4.9	Focus contribution résultats individuels des entités (zone UMOA)	72
V.2.4.10	Indicateurs de rentabilité	73
V.2.4.11	Ratios de gestion au 31 décembre 2024	73
V.2.4.12	Ratios réglementaires au 31 décembre 2024	73

VI. PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUR LA PERIODE 2025-2030 74

VI.1 Plan d'investissement 75

VI.1.1	Poursuite de l'expansion transnationale	75
VI.1.2	Poursuite du soutien de l'activité des entités existantes	75
VI.1.3	Investissement dans les sièges sociaux des filiales	75
VI.1.4	Maintien des investissements dans le système d'information	75
VI.1.5	Maintien opérationnel de l'outil de production	76
VI.1.6	Renforcement du réseau commercial	76
VI.1.7	Renforcement du capital humain	76

VI.2 Perspectives d'exploitation (situation consolidée) 77

VI.2.1	Collecte des ressources	77
--------	-------------------------	----

VI.2.2	Distribution des crédits	77
VI.2.3	Optimisation des excédents de trésorerie	77
VI.2.4	Réduction progressive de l'endettement bancaire	77
VI.2.5	Accroissement des revenus hors intérêts (commissions)	78
VI.2.6	Maîtrise des frais généraux	78
VI.2.7	Maîtrise du coût du risque	78
VI.2.8	Estimation des résultats sur la période 2025-2030	78
VI.2.9	Perspectives de croissance	78
VI.2.10	Tableaux des résultats prévisionnels (actif prévisionnel)	79
VI.2.10.1	Valeurs immobilisées	79
VI.2.10.2	Crédits à la clientèle	80
VI.2.10.3	Trésorerie à l'actif	80
VI.2.11	Tableaux des résultats prévisionnels (passif prévisionnel)	80
VI.2.11.1	Situation nette	81
VI.2.11.2	Autres capitaux permanents	81
VI.2.11.3	Dépôts de la clientèle	81
VI.2.11.4	Trésorerie au passif	81
VI.2.12	Compte d'exploitation prévisionnel	82
VI.2.12.1	Marges d'intérêts sur opérations avec la clientèle	83
VI.2.12.2	Marges sur opérations de trésorerie	83
VI.2.12.3	Marges sur titres (OTA/BTA)	83
VI.2.12.4	Marges sur commissions	83
VI.2.12.5	Produit net bancaire	83
VI.2.12.6	Frais généraux	83
VI.2.12.7	Coût du risque	83
VI.2.12.8	Résultat net	84
VI.2.13	Dividendes	84
VI.2.14	Valeur mathématique de l'action	84
VI.2.15	Plan de financement	85
VI.3	Perspectives d'exploitation situation sociale de BHC	85
VI.3.1	Investissement d'exploitation de BHC	86
VI.3.1.1	Investissement d'expansion (création de nouvelles filiales)	86
VI.3.1.2	Investissement dans les fonds propres des filiales	86
VI.3.1.3	Investissements d'exploitation	86
VI.3.2	Bilan prévisionnel de BHC 2025-2030	86
VI.3.3	Compte de résultat prévisionnel de BHC 2025- 2030	88
VI.3.3.1	Produits d'exploitation de BHC 2025-2030	88
VI.3.3.2	Frais généraux de BHC 2025- 2030	88
VI.3.3.3	Ratios de BHC 2025-2030	89
VI.3.4	Dividendes de BHC 2025-2030	89
VI.3.5	Plan de financement prévisionnel de BHC 2025- 2030	90



VII. FACTEURS DE RISQUES ET FAITS EXCEPTIONNELS 91

VII.1 Facteurs de risques 92

VII.1.1	Risque crédit	92
VII.1.1.1	Gouvernance du risque crédit	92
VII.1.1.2	Politique de crédit	92
VII.1.1.3	Dispositif de sélection des risques des engagements	93
VII.1.1.4	Dispositif de mesure et de surveillance des risques	93
VII.1.2	Risque de concentration	94
VII.1.2.1	Risque de concentration sectorielle et géographique	94
VII.1.3	Risque de liquidité	95
VII.1.3.1	Dispositif de Gouvernance et de mesure des risques de liquidité	95
VII.1.3.2	Dispositif de surveillance des risques de liquidité	95
VII.1.3.2.1	Seuil d'alerte des indicateurs de précoces	95
VII.1.3.2.2	Seuil d'alerte des indicateurs de conséquence	95
VII.1.3.3	Mécanismes de financement en cas de survenance du risque de liquidité.	96
VII.1.4	Risque opérationnel	96
VII.1.4.1	Gouvernance et organisation du risque opérationnel	96
VII.1.5	Risque juridique	97
VII.1.6	Risque comptable	97
VII.1.7	Risque informatique	98
VII.1.7.1	Gouvernance du risque informatique	98
VII.1.8	Risque de marché	98
VII.1.8.1	Gouvernance du risque de marché	98
VII.1.8.2	Dispositif de surveillance des risques de marché	98
VII.1.9	Risque de non-conformité	99
VII.1.9.1	Organisation du dispositif LBC/FT	99
VII.1.9.2	Surveillance des opérations	99
VII.1.10	Faits exceptionnels	99

VIII. LITIGES ET AFFAIRES JURIDIQUES 100

VIII.1	Litiges en matière sociale	101
VIII.2	Litiges en matière civile	101
VIII.3	Litiges en matière commerciale	101
VIII.4	ANNEXES	102

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Structure du capital avant et après opération	17
Tableau 2	Synthèse de réalisation projet «DYNAMIQUE 2025»	38
Tableau 3	Valorisation par la méthode du multiple du résultat net consolidé	49
Tableau 4	Valorisation par la méthode des comparables boursiers	50
Tableau 5	Moyenne de méthodes de valorisation	51
Tableau 6	Evolution des effectifs 2021-2024	59
Tableau 7	Bilan social BHC 2020-2024	64
Tableau 8	Compte de résultat social BHC 2020-2024	65
Tableau 9	Indicateurs de performance BHC 2023- 2024	66
Tableau 10	Périmètre de consolidation au 31/12/2024	67
Tableau 11	Evolution du bilan consolidé (actif) Groupe BGFIBank 2020-2024	68
Tableau 12	Evolution du bilan consolidé (passif) Groupe BGFIBank 2020- 2024	69
Tableau 13	Compte de résultat consolidé Groupe BGFIBank 2020-2024	72
Tableau 14	Résultat social par entités zone Gabon	77
Tableau 15	Résultat net social par entités zone CEEAC	78
Tableau 16	Résultat net social par entité zone UMOA-EU-OI	78
Tableau 17	Indicateurs de rentabilité 2023-2024	79
Tableau 18	Plan de création de nouvelles filiales	82
Tableau 19	Plan de renforcement des fonds propres	82
Tableau 20	Plan d'investissement dans les SI	83
Tableau 21	Plan d'investissement dans l'outil d'exploitation	83
Tableau 22	Plan d'extension du réseau d'agences 2025-2030	83
Tableau 23	Plan de recrutement	84
Tableau 24	Bilan Consolidé prévisionnel (Actif) 2025-2030 comparé à 2024	86
Tableau 25	Bilan Consolidé (Passif) 2025-2030 comparé à 2024	87
Tableau 26	Compte de résultat consolidé prévisionnel 2025-2030 comparé à 2024	88
Tableau 27	Plan de financement consolidé prévisionnel	91
Tableau 28	Bilan prévisionnel (Actif) de BHC 2025-2030 comparé à 2024	92
Tableau 29	Bilan prévisionnel (Passif) de BHC 2025-2030 comparé à 2024	92
Tableau 30	Compte de résultat prévisionnel de BHC 2025-2030 comparé à 2024	93
Tableau 31	Ratios prévisionnels de BHC 2025-2030	94
Tableau 32	Plan de financement de BHC 2025-2030	96



LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Chiffres clés consolidés du Groupe BGFIBank 2021-2024	17
Graphique 2	Structure du capital après IPO	48
Graphique 3	Répartition des dépôts par zone au 31/12/2023	70
Graphique 4	Répartition des dépôts par zone au 31/12/2024	70
Graphique 5	Répartition des crédits par zone au 31/12/2023	71
Graphique 6	Répartition des crédits par zone au 31/12/2024	71
Graphique 7	Décomposition du Produit Net Bancaire consolidé	73
Graphique 8	Répartition du PNB par zone au 31/12/2023	74
Graphique 9	Répartition du PNB par zone au 31/12/2024	74
Graphique 10	Décomposition des frais généraux consolidés	74
Graphique 11	Répartition des frais généraux par zone au 31/12/2023	75
Graphique 12	Répartition des frais généraux par zone au 31/12/2024	75
Graphique 13	Répartition du résultat consolidé (marché domestique et international)	76
Graphique 14	Répartition du résultat net par zone au 31/12/2023	76
Graphique 15	Répartition du résultat net par zone au 31/12/2024	77
Graphique 16	Evolution prévisionnelle de la valeur mathématique 2025-2030	90
Graphique 17	Evolution du dividende 2026-2030	95
Graphique 18	Répartition sectorielle des engagements au 31 décembre 2024	100
Graphique 19	Concentration Géographique des emplois au 31 décembre 2024	101

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Organigramme du Groupe BGFIBank	36
Figure 2	Piliers du Projet d'entreprise DYNAMIQUE 2025	37
Figure 3	Evolution du dividende 2021-2024	54
Figure 4	Ratios de gestion au 31/12/2024	80
Figure 5	Ratios réglementaires au 31/12/2024	81

ABRÉVIATIONS

Glossaire des sigles et des abréviations utilisées

AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ANC	Actif Net Comptable
ANCC	Actif Net Comptable Corrigé
APE	Appel Public à l'Épargne
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BHC	BGFI Holding Corporation
BVMAC	Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COSUMAF	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
DCU	Dépositaire Central Unique
IPO	Initial Public Offering
IRCM	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers
IS	Impôt sur les Sociétés
LCP	Livraison Contre Paiement
MFAC	Marché Financier de l'Afrique Centrale
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OPF	Offre à Prix Ferme
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PER	Price Earning Ratio
PER	Produit Net Bancaire
SDB	Sociétés de Bourse
UMAC	Union Monétaire de l'Afrique Centrale
UMOA	Union Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
XAF	Franc CFA



PREAMBULE

Conformément aux dispositions du règlement général de la COSUMAF et de l'Acte uniforme OHADA sur le Droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt économique, le présent document d'information comporte des informations à caractère général sur l'organisation de l'Emetteur, sa situation financière, l'évolution de son activité et présente les caractéristiques, l'objet de l'opération envisagée, ainsi que la destination des fonds qui seront collectés.

Le présent Document d'Information a été préparé par BGFIBourse SA et BGFI Holding Corporation SA, conformément aux modalités de l'instruction COSUMAF n°05-23 du 05 Décembre 2023 relative au document d'information exigé dans le cadre d'un Appel Public à l'Epargne.

Son contenu a été établi sur la base des informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les entretiens avec la Direction Générale de BGFI Holding Corporation SA ;
- Les entretiens avec la Direction Financière de BGFI Holding Corporation SA ;
- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de BGFI Holding Corporation SA ;
- Les procès- verbaux des Conseils d'Administration, des Assemblées Générales et les rapports de gestion relatifs aux exercices 2022, 2023, 2024 et 2025 ;
- Les rapports généraux et spéciaux des Commissaires aux Comptes de BGFI Holding Corporation SA relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion de BGFI Holding Corporation SA ;
- Les liasses fiscales de BGFI Holding Corporation pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

En application des dispositions légales et réglementaires relatives à l'Appel Public à l'Epargne sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale (MFAC), le Document d'Information visé doit être :

- Largement diffusé dans tous les Etats membres de la zone CEMAC ;
- Tenu à la disposition du public au siège social de la COSUMAF ;
- Tenu à la disposition du public au siège social de la BVMAC et auprès du Dépositaire Central Unique ;
- Disponible dans les locaux de BGFI Holding Corporation SA et sur son site internet : <https://groupebgfibank.com/> ;
- Tenu à la disposition du public dans les locaux de BGFIBourse, et de ceux des membres du syndicat de placement.

AVERTISSEMENT

Le document d'information relatif à cette opération a été établi par l'Emetteur, à savoir BGFI Holding Corporation SA. Il engage la responsabilité de ses signataires.

Conformément à la réglementation en vigueur sur le marché financier de l'Afrique Centrale, ce document requiert le visa préalable de la COSUMAF avant sa diffusion auprès du public.

L'octroi ou l'attribution par la COSUMAF d'un visa ou d'un numéro d'enregistrement le cas échéant, n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations contenues dans le document d'information. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information fournie dans la perspective de l'opération proposée.

En application des dispositions de l'article 159 du Règlement Général de la COSUMAF, le visa délivré par la COSUMAF n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés ou de l'information diffusée.

Le visa atteste que le document d'information examiné par la COSUMAF est complet et comporte des informations pertinentes, cohérentes, claires et compréhensibles pour les investisseurs.

Le visa de la COSUMAF ne constitue pas une garantie contre les risques de marché.



RESTRICTIONS

Le présent Document d'Information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription (ou l'achat) des titres objet du présent document.

Les personnes en possession du présent Document d'Information sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière d'Appel Public à l'Epargne.

RESUME DU DOCUMENT D'INFORMATION

Le Conseil d'Administration de BGFI Holding SA, réuni le 9 mai 2025, a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale la recommandation d'admettre une fraction des actions de la société au premier compartiment de la BVMAC, à savoir : 1 573 536 actions, ce qui représente 10 % du capital social et des droits de vote.

L'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de BHC qui s'est tenue le 25 juin 2025, après avoir pris connaissance des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, a autorisé l'admission de 10% du capital de la société au premier compartiment de la cote officielle de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), suivant les modalités ci-dessous :

- **Nombre d'actions à émettre** : 1.573.536 actions ;
- **Prix de vente des actions** : XAF 80.000 ;
- **Montant de l'offre** : XAF 125.882.880.000 ;
- **Forme des titres** : Actions ordinaires, nominatives et dématérialisées ;
- **Période de souscription** : du 10/11/2025 au 24/12/2025

Partie I : AVERTISSEMENT AUX INVESTISSEURS

Le présent document d'information est uniquement destiné à des fins d'information. Toute décision d'investir dans le cadre de l'Offre Publique de Vente (OPV) doit être fondée sur une lecture minutieuse du document d'Information et sur la compréhension des risques inhérents à l'investissement en bourse.

Partie II: PRESENTATION DE BGFI HOLDING CORPORATION SA

II.1 Informations Générales

Dénomination sociale : BGFI Holding Corporation SA

Forme juridique : Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Siège social : Boulevard de la Nation, Immeuble ATLAS, B.P. : 25 200, Libreville / GABON

Pays d'origine : Gabon

Objet social : Gestion des participations

Capital social depuis 2013 : 141.618.240.000 FCFA

Site internet : <https://groupebgfibank.com/>



II.2 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE BGFI HOLDING CORPORATION SA

La dénomination sociale actuelle résulte de plusieurs mutations dans le cadre du développement du Groupe. Initialement créée sous la dénomination « Banque de Paris et des Pays-Bas », la société porte depuis décembre 2010 la dénomination de BGFI Holding Corporation SA, suite au transfert des activités bancaires à une nouvelle filiale dénommée BGFIBank Gabon.

BGFI Holding Corporation SA est une holding financière, ayant pour objet de :

- Veiller à la cohésion et au bon fonctionnement du Groupe BGFIBank, en mettant en œuvre les politiques et décisions du Groupe ;
- Prendre des participations, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscriptions ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; de prendre, d'acquérir, d'exploiter ou de céder tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Animer, superviser et contrôler les activités d'unités opérationnelles créées ou à créer au Gabon et partout ailleurs, en vue de la réalisation de son objet social ;
- Offrir une assistance technique dans les domaines comptables, financiers, administratifs, informatiques, juridiques, ressources humaines et commerciaux à ses filiales ;
- S'assurer du respect des lois et des règlements applicables à l'ensemble du Groupe notamment en matière de responsabilité des dirigeants ;
- S'assurer du suivi et du respect des Politiques, des Chartes et Stratégies pour l'ensemble de ses filiales ;
- Assurer la gestion de manière directe ou indirecte de la trésorerie du Groupe BGFIBank ;
- Et plus généralement, de réaliser toutes opérations juridiques, économiques, civiles et commerciales se rattachant à son objet social ou toutes activités connexes susceptibles d'en faciliter directement ou indirectement l'extension ou le développement conformément aux lois et règlements applicables en la matière.

III-2 Modalités de souscription et date de jouissance des actions

- Toutes les souscriptions se font en numéraire, sont matérialisées par un bulletin de souscription et doivent être exprimées en nombre de titres ;

Les activités du Groupe ont permis de réaliser les performances suivantes sur les quatre dernières années :

Graphique 1 Chiffres clés consolidés du Groupe BGFIBank 2021-2024

En milliards de FCFA	Réalisé 31/12/2021	Réalisé 31/12/2022	Réalisé 31/12/2023	Réalisé 31/12/2024
Total BILAN	3 906	4 877	5 295	5 951
Situation nette	501	568	607	710
Situation nette part du Groupe	412	464	500	573
Dépôts de la Clientèle	2 576	3 050	3 311	3 883
Crédits de la Clientèle	2 469	2 947	3 075	3 562
Produit Net Bancaire	207	253	303	328
Frais Généraux	- 148	- 174	- 196	- 204
Résultat Brut d'Exploitation	64	89	119	143
Résultat NET	46	62	96	122

II-3 Structure du Capital social (situations avant et après l'IPO)

L'Introduction en bourse de BGFI Holding Corporation permettra l'entrée au capital de nouveaux actionnaires. A l'issue de cette Opération et en cas de souscription totale des actions, l'actionnariat de BHC serait modifié à titre indicatif comme suit :

Tableau 1 Structure du capital avant et après opération

	Avant IPO		Après IPO	
	Part en %	Nombres	Part en %	Nombre
Institutionnels privés	29,20%	459 473	26,28%	4 135 253
Investisseurs privés	22,00%	346 178	19,80%	3 115 601
Sogafric Holding	12,50%	196 692	11,25%	1 770 228
Flottant			10,00%	1 573 536
Salariés du groupe BGFIBank	10,00%	157 354	9,00%	1 416 182
Delta Synergie	9,90%	155 780	8,91%	1 402 021
NAHOR Capital	9,60%	151 059	8,64%	1 359 535
Groupe Carlo Tassara Assets Management	6,80%	107 000	6,12%	963 004
		1 573 536		15 735 360

Partie III- Présentation de l'opération

III-1 Cadre de l'opération

III-1-1 Raison de l'introduction en Bourse

Le Conseil d'Administration de BGFI Holding Corporation SA réuni en date du 09 mai 2025, a sollicité l'autorisation de l'Assemblée Générale en vue d'ouvrir 10% de son capital social sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale par la création d'actions nouvelles.

Après avoir scrupuleusement examiné les différents aspects de cette opportunité, et plus particulièrement ses effets à court, moyen et long terme sur BGFI Holding Corporation SA, l'Assemblée Générale Extraordinaire en sa session du 25 juin 2025 a décidé de l'augmentation du Capital par émission de 1.573.536 actions nouvelles au prix de 80 000 FCFA par action, soit un montant total de 125.882.880.000 FCFA.

Les fonds ainsi levés permettront à BGFI Holding Corporation SA de poursuivre ses actions de développement et de mener à bien son nouveau Projet d'Entreprise 2026 – 2030.

Les principaux objectifs du projet visent notamment les aspects suivants :

- Financement de la croissance du Groupe avec de nouveaux capitaux ;
- Financement alternatif à l'endettement bancaire ;
- Renforcement des fonds propres des filiales et financement du développement de leurs activités ;
- Valorisation de BHC via le Marché Financier Régional ;
- Optimisation de la notoriété du Groupe BGFIBank à l'international ;
- Envoi d'un signal fort en termes de Leadership sur nos territoires d'implantation ;
- Promotion de l'actionnariat salarial en réservant aux collaborateurs une partie des nouvelles actions émises ;
- Être la 1ère multinationale de la zone CEMAC à accéder au compartiment Actions de la BVMAC.



III-1-2 Conditions de l'offre

OBJET DE LA TRANSACTION	FINANCEMENT DE LA CROISSANCE DU GROUPE
OPPORTUNITÉ	Secteur d'activité de BHC : Holding financière d'un groupe multi métiers Nombre d'actions nouvelles à créer : 1.573.536 Nombre d'actions après IPO : 15.735.360 Prix de vente de l'action : XAF 80.000 Montant global de la transaction : XAF 125.882.880.000 Minimum de souscription : 10 actions soit 800.000 XAF
MODE DE LEVEE DE FONDS	Introduction en Bourse de 10% du capital social de BGFI Holding Corporation (BHC) par Création d'actions nouvelles.
ARRANGEUR PRINCIPAL- CHEF DE FILE	BGFIBourse SA
DATE DE JOUISSANCE	Jouissance courante, les souscripteurs de la présente Introduction en Bourse seront éligibles aux dividendes à compter de l'exercice qui sera clôturé le 31 décembre 2025
PERIODE DE SOUSCRIPTION	Du 10/11/2025 au 24/12/2025

- Le montant de la souscription est égal au nombre de titres souscrits multipliés par le prix de l'action ;
- Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées uniquement dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille. Les souscriptions multiples sont autorisées ;
- Les souscripteurs de la présente offre seront éligibles aux dividendes à compter de l'exercice qui sera clôturé le 31 décembre 2025 ;
- Les souscriptions enregistrées sont irrévocables après la clôture de la période de souscription, même en cas de clôture par anticipation.

Partie IV- Risques et perspectives du Groupe BGFIBank

IV-1 Principaux risques liés à l'émetteur

Avant de prendre toute décision d'investissement, il est crucial que l'investisseur soit conscient des risques associés aux instruments financiers dans lesquels il envisage de s'engager. Les risques énumérés ci-après reflètent, à la date de ce document, ceux que BGFI Holding Corporation SA juge susceptibles d'entraîner un impact négatif significatif sur ses activités, sa santé financière, ses résultats, ainsi que sur sa réputation ou ses perspectives, sans oublier ses parties prenantes. De plus, d'autres risques et incertitudes, qui à ce jour n'ont pas encore été identifiés ou jugés non significatifs par BHC, pourraient également engendrer des effets préjudiciables. Il est à noter que les investisseurs pourraient subir des pertes totales ou partielles de leur capital si ces risques se matérialisaient. Pour plus de précisions, ces risques sont détaillés dans la présente Note d'Information et résumés comme suit :

- **Risque de Crédit ;**
- **Risque de Liquidité ;**
- **Risque de Concentration ;**
- **Risque Opérationnel ;**
- **Risque Juridique ;**
- **Risque Comptable ;**
- **Risque Informatique ;**
- **Risque de non-conformité.**

IV-2 Orientations et perspectives du Groupe BGFIBank

- **La collecte des ressources :** Au cœur de notre stratégie, la mobilisation des dépôts se concentrera sur l'élaboration de produits innovants, l'amélioration de l'efficacité de la chaîne de valeur et l'accroissement de la collecte de dépôts non rémunérés ;
- **La distribution de crédits :** Dans le cadre de sa stratégie de croissance, le Groupe BGFIBank ambitionne d'élargir son portefeuille de crédits par la mise en œuvre d'actions ciblées, telles que l'ajustement du rendement des prêts en fonction du risque associé, et le renforcement de la gestion du risque de contrepartie des clients.
- **Le renforcement du niveau de revenus hors intérêts :** Le Groupe BGFIBank vise à accroître la part des commissions dans son produit net bancaire (PNB) par le biais d'une offre diversifiée de produits numériques innovants, d'une augmentation des revenus issus des transferts d'argent et d'une amélioration des revenus générés par l'utilisation de solutions de gestion de trésorerie.
- **La maîtrise des charges d'exploitation :** Dans le cadre de l'optimisation de son coefficient d'exploitation, le Groupe accordera une attention particulière à sa stratégie d'optimisation des charges.



I. DECISIONS DES INSTANCES HABILITEES A AUTORISER L'OPERATION



I.1 ATTESTATION DES ORGANES DELIBERANTS

Conformément aux dispositions des articles 546 et 783 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (A.U.S.C.G.I.E), cette opération d'Introduction en Bourse par Appel Public à l'Epargne a été présenté au Conseil d'Administration de BGFI Holding Corporation SA tenu le 9 Mai 2025.

En application des dispositions légales, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 25 juin 2025 pour autoriser la présente opération. Les procès-verbaux de ces organes de gouvernance sont joints en annexe du présent document d'information.

Fait à Libreville, le 10 juillet 2025

Henri-Claude OYIMA
Président Directeur Général de
BGFI Holding Corporation

BGFI Holding Corporation SA
Boulevard de la Nation
Immeuble ATLAS
B.P.: 25200 – Libreville / GABON



I.2 ATTESTATION DE L'ARRANGEUR PRINCIPAL CHEF DE FILE



ATTESTATION DE L'ARRANGEUR, CHEF DE FILE DU SYNDICAT DE PLACEMENT

Le présent document d'information a été préparé par nos soins. Nous attestons avoir effectué toutes les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient et nous assurer de leur conformité aux dispositions réglementaires en vigueur sur le Marché Financier Régional.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de BGFI Holding Corporation SA à travers :

- Les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale de BGFI Holding Corporation SA ;
- L'analyse des comptes sociaux des exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- L'analyse des rapports de gestion des exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- La lecture des procès-verbaux des Conseils d'administration et des Assemblées Générales relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024.

Fait à Libreville, le 10 juillet 2025

Ulrich GAMBIGHA
Directeur Général

BGFI Bourse SA
Boulevard de l'Indépendance,
3^e étage Immeuble ODYSSEE
B.P. : 2253 - Libreville, GABON
Tel : (241) 74 43 00 51
E-mail: u.gambigha@bgfi.com



Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital Social de Francs CFA 700 000 000 - N° statistique 005 067 - N - R.C.M Libreville
200804645 - R.F 785067 C - Agrément N° MFAC - SD 002/2005 - Siège Social: 1295 Boulevard de l'Indépendance - B.P. : 2253 Libreville
(Gabon) Téléphone : (241) 02 67 67 68 - Site Web : www.bgfi.com

1.3 ENGAGEMENT DU RESPONSABLE DU DOCUMENT D'INFORMATION

Je, soussigné, Henri-Claude OYIMA, Président Directeur Général de BGFI Holding Corporation SA, atteste que, les données contenues dans le présent document d'information sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les risques et les perspectives du Groupe BGFI Bank ainsi que les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, en ma qualité de représentant légal de l'émetteur, je m'engage à respecter la réglementation en vigueur sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale.

Les responsables de la politique d'information sont les suivants :

Tableau 1 Liste des personnes responsables de l'information

NOMS	FONCTIONS	ADRESSE	CONTACTS
Henri-Claude OYIMA	Président Directeur Général	Siège BHC	Tel : +241 11 44 17 07 Courriel : m.piga@bgfi.com
Rhinesse KATSOU	Directeur Financier Groupe	Siège BHC	Tel : +241 77 76 30 81 Courriel : r.katsou@bgfi.com
Ulrich MENGUE	Secrétaire Général Groupe	Siège BHC	Tel : +241 77 50 64 02 Courriel : u.mengue@bgfi.com
Patrick OBIANG	Directeur de l'Audit Interne Groupe	Siège BHC	Tel : +241 74 23 97 52 Courriel : p.obiang@bgfi.com

Fait à Libreville, le 10 juillet 2025

Henri-Claude OYIMA
Président Directeur Général
BGFI Holding Corporation SA

Signature et cachet



I.4 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



ATTESTATION DU CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document d'information, en effectuant les diligences nécessaires conformément aux normes professionnelles et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont essentiellement consisté à nous assurer de la concordance des dites informations avec les états financiers audités ou ayant fait l'objet d'une revue limitée.

S'agissant des données prévisionnelles présentées au chapitre V couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2030, elles ont été établies sous la responsabilité de la Direction Générale.

Nous rappelons que ces informations présentent par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient, parfois de manière significative, différer des informations prévisionnelles présentées dans le cadre de cette opération. Nos diligences sur les données prévisionnelles de nature comptable et financière ont consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans le document d'information constituent une base acceptable à l'établissement de ces données et à vérifier la correcte traduction chiffrée de ces hypothèses.

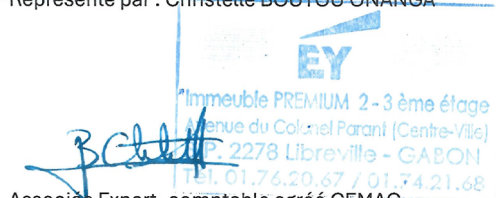
Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la concordance des informations financières et comptables données dans le présent document d'information.

Fait à Libreville, le 10 novembre 2025

Co-Commissaire aux Comptes Titulaire

Ernst & Young

Représenté par : Christelle BOUYOU ONANGA



Associée Expert-comptable agréé CEMAC

Agrément n° SEC N°01 - ONEC/SEC 0006

Immeuble Premium, Avenue du Colonel Parant

BP 2278 - Libreville

I.5 AVIS JURIDIQUE

Le Conseil d'Administration de la BGFI Holding Corporation SA (BHC) réuni le 9 mai 2025 a décidé de l'introduction de la société à la bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), par cession de 10% de son capital social et des droits de vote y relatifs, par création de 1 573 536 actions nouvelles, à la valeur nominale de FCFA 80.000, représentant la somme de F CFA 125.882.880.000.

Le cabinet de conseil juridique dénommé « JURISTES D'AFFAIRES INTERNATIONALES », en abrégé JURIDAF CAMEROUN SA a examiné la conformité et la régularité juridique de l'opération envisagée à la lumière des dispositions des principaux textes suivants :

- 1) Les articles 81 à 96 ; 823 à 827, et 832 à 840 de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ainsi que les articles 74 à 83 du règlement/01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF du 21 juillet 2022 portant organisation et fonctionnement du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- 2) Les articles 19 et 22 du règlement/01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF du 21 juillet 2022 portant organisation et fonctionnement du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- 3) Les articles 125 à 128 ; 130 à 131 ; 136 à 137 et 150 à 155 du règlement général de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale du 23 mai 2023 ;
- 4) Le Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale du 14 septembre 2008 (BVMAC) ;
- 5) L'Instruction n°1 fixant les conditions d'admission à la BVMAC ;
- 6) L'Instruction n°2006-01 du 3 mars 2006 relative au Document d'Information exigé dans le cadre de l'appel public à l'épargne.

Par ailleurs, JURIDAF CAMEROUN SA a aussi apprécié la conformité et la régularité juridique de l'opération envisagée à partir de l'examen des actes et documents suivants :

- Le projet de Document d'Information de l'opération de cession de 10% du capital et des droits de vote, suivie de l'introduction de BHC à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale ;
- Le procès-verbal du conseil d'administration de BGFI Holding Corporation en date du 9 mai 2025 autorisant l'opération de cession de 10% du capital et des droits de vote, suivie de l'introduction de BHC à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale ;
- Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de BGFI Holding Corporation en date du 25 juin 2025 validant l'opération de cession de 10% du capital et des droits de vote, et l'augmentation de capital subséquente, suivie de l'introduction de BHC à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale ;
- Les statuts et l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier de BHC.

L'analyse des textes, actes et documents précités permet d'attester que l'opération d'offre publique de vente suivie de l'introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale de la société BHC est légale et conforme à la réglementation relative au Marché Financier de l'Afrique Centrale, à l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ainsi qu'aux statuts de la société.



Le cabinet JURIDAF CAMEROUN SA a, enfin, procédé à l'analyse des risques juridiques de l'opération envisagée par BHC, en examinant notamment :

- Les rapports généraux et spéciaux des Commissaires aux Comptes sur les trois (03) derniers exercices sociaux ;
- Les procès- verbaux des assemblées générales ordinaires ayant approuvé les comptes de BHC au cours des trois (03) derniers exercices sociaux ;
- Les procès-verbaux des conseils d'administration des trois (03) derniers exercices ;
- Les informations relatives au capital humain de BHC ;
- Les dossiers de contentieux en cours ainsi que les contrats et engagements qui peuvent avoir un impact significatif sur l'avenir de BHC.

Cette analyse n'appelle aucune observation particulière.

En conséquence de tout ce qui précède, le cabinet JURIDAF CAMEROUN SA atteste que l'opération envisagée par BGFI Holding Corporation SA est conforme à ses statuts et à la réglementation en vigueur.

Fait à Libreville, le 10 juillet 2025

Pour le Cabinet JURIDAF CAMEROUN SA
 Professeur Joseph FOMETEU
 Directeur Général




JOSEPH FOMETEU
 Professeur Titulaire

II. PRESENTATION DE BGFI HOLDING CORPORATION SA



II.1 PROFIL DU GROUPE BGFIBANK

Le Groupe BGFIBank est un groupe financier international présent dans les métiers de la Banque Commerciale, de la Banque de Financement des Entreprises, de la Banque Privée et la Gestion d'Actifs, des Services Financiers Spécialisés et de l'Assurance.

Le Groupe BGFIBank propose aujourd'hui une offre étendue de services bancaires et financiers dans 12 pays.

Afin de structurer son développement, le Groupe BGFIBank est organisé autour d'une holding, BGFI Holding Corporation, société tête du Groupe, dont le rôle consiste en la supervision sur base consolidée de l'ensemble du Groupe à travers trois principales missions :

- La Régulation : définition des Stratégies, Politiques, Méthodes et Outils (SPMO) à déployer dans toutes les sociétés du Groupe BGFIBank selon une approche Top Down.
- L'Animation : Assistance Technique aux filiales et mise en place des Filières, cadre d'échanges permanents entre BGFI Holding Corporation et les filiales avec pour objectifs le partage des bonnes pratiques et un fonctionnement harmonisé dans un système d'amélioration continue.
- Le Contrôle : Réalisation permanente et périodique des contrôles de l'ensemble des sociétés du Groupe.

II.2 PRESENCE, ACTIVITES ET METIERS

Présence Mondiale :

- Afrique Centrale
- Afrique de l'Ouest
- Europe
- Océan Indien



- BGFIBank est leader sur ses deux territoires historiques (Gabon et Congo).
- Dans les autres territoires, les filiales se positionnent parmi les top 10 en terme de parts de marché.
- BGFIBank est leader en terme de digital au Gabon et occupe des positions fortes au Congo, au Cameroun et en Guinée Equatoriale.

Activités

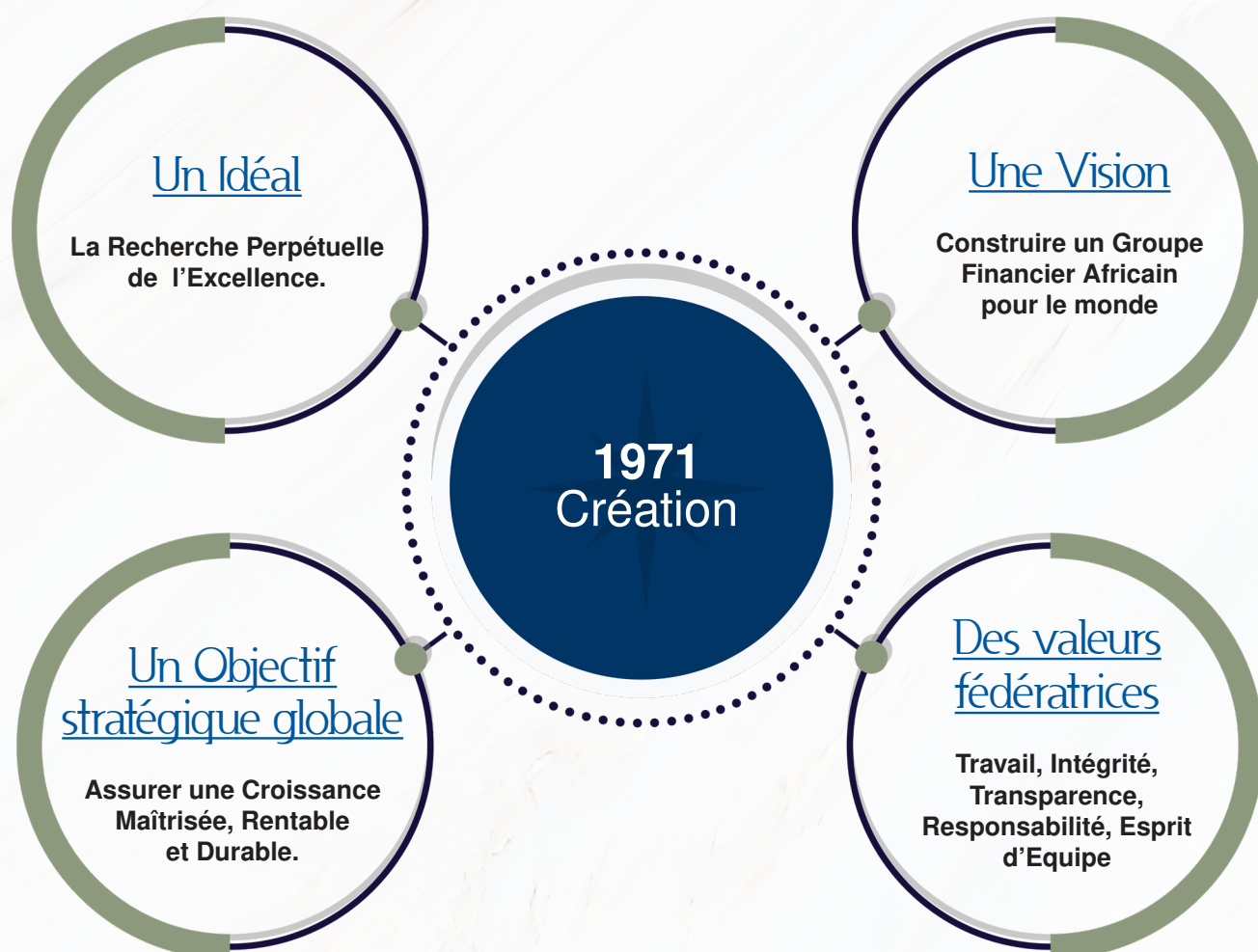
- Au Gabon : 1 holding en charge de la supervision du Groupe, 2 filiales bancaires, 1 société d'intermédiation boursière, 1 banque d'affaires, 1 compagnie d'assurance et 4 centres de services partagés (*infogérance, formation, gestion immobilière et RSE*)
- En Afrique Centrale (hors Gabon) : 6 filiales bancaires
- En Afrique de l'Ouest : 3 filiales bancaires
- En France et Océan indien : 2 filiales bancaires

Métiers

- Banque de Financement des Entreprises
- Banque Commerciale
- Banque Privée et Gestion d'Actifs
- Services Financiers Spécialisés et Assurance



II.3 VISION DE BGFI HOLDING CORPORATION SA



II.4 NOTATIONS FINANCIERES



La maison mère BGFI Holding Corporation :

- Note à long terme : AA-, avec une perspective stable,
- Note à court terme : A1-, avec une perspective stable.

La filiale BGFIBank Gabon :

- Note à long terme : A+, avec une perspective stable,
- Note à court terme : A1+, avec une perspective stable.

La filiale BGFIBank Côte d'Ivoire :

- Note à long terme : A+, avec une perspective stable,
- Note à court terme : A1-, avec une perspective stable.

La filiale BGFIBank Europe :

- Note à long terme : AA+, avec une perspective stable,
- Note à court terme : A1, avec une perspective stable.

La filiale BGFIBank Cameroun :

- Note à long terme : A+, avec une perspective stable,
- Note à court terme : A1-, avec une perspective stable.

II.5 CERTIFICATIONS



II.6 GOUVERNANCE

La Gouvernance du Groupe BGFI Bank gravite autour de :

- L'actionnariat constituant l'Assemblée Générale et l'Organe Délibérant ;
- L'Organe Administratif constituant le Conseil d'Administration ;
- L'Organe Exécutif constituant la Direction Générale ;
- L'Organe de Contrôle externe constituant les Commissaires aux Comptes.

II.6.1 Structure actionnariale de BGFI Holding corporation

Au 31 Décembre 2024, la structure actionnariale de BGFI Holding Corporation est composée de 430 actionnaires, répartis comme suit :

- **Groupe Carlo Tassara Asset Management (6,80%)**
- **NAHOR Capital (9,60%)**
- **Delta Synergie (9,90%)**
- **Personnel du Groupe BGFI Bank (10,00%)**
- **Sogafric Holding (12,50%)**
- **Investisseurs Privés (22,00%)**
- **Institutionnels Privés (29,20%)**

II.6.2 Caractéristiques de l'actionnariat

Absence de Concentration : Il est important de noter que tous les investisseurs, qu'ils soient privés ou institutionnels, détiennent tous moins de 15 % du capital social. Cela reflète une structure actionnariale qui limite le risque de prise de contrôle et favorise une gouvernance partagée.

Gouvernance Solide : La diversité des actionnaires contribue à une gouvernance équilibrée, où les décisions sont prises en tenant compte des intérêts variés, renforçant ainsi la résilience et la transparence de l'entreprise.



Vision à Long Terme : La prédominance d'actionnaires engagés dans la vision à long terme du groupe assure un soutien constant aux initiatives de croissance et d'innovation, essentielles pour maintenir la compétitivité sur le marché.

Au cours des 15 dernières années, l'actionnariat de BGFI Holding Corporation SA lui a été fidèle, et lui a assuré une gouvernance efficace et une stabilité financière. Cette fidélité témoigne des bonnes performances tant commerciales que financières du groupe et de chacune de ses filiales.

Ce modèle permet à la Holding de bénéficier d'un soutien diversifié et engagé, tout en minimisant les risques liés à la concentration du capital. Cela crée un environnement propice à l'innovation et à la croissance durable, renforçant la crédibilité et la confiance des parties prenantes.

II.6.3 Conseil d'Administration

II.6.3.1 Composition du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de BGFI Holding Corporation SA est composé de onze (11) membres n'ayant pas fait l'objet d'avis d'objection de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), à savoir :

- Un (1) Administrateur Exécutif : **Monsieur Henri-Claude OYIMA.**
- Cinq (5) Administrateurs Non-Exécutifs :
 - Madame **Pascaline BONGO ONDIMBA MFERRI ;**
 - Monsieur **Claude LE MONNIER ;**
 - Monsieur **Romain BOUTONNET ;**
 - Madame **Brenda BOUKOUBI ;**
 - Monsieur **Boris KERANGALL.**
- • Cinq (5) Administrateurs Indépendants :
 - Monsieur **Amadou KANE ;**
 - Madame **Eveline TALL ;**
 - Madame **Blandine Aline ANDZE OLINGA ;**
 - Madame **Juliette WEISFLOG ;**
 - Monsieur **Rafael TUNG NSUE BILOGO.**

Pour précision, plus de 38% du capital social de BGFI Holding Corporation est détenu, directement ou indirectement, par les membres du Conseil d'Administration.

II.6.3.2 Fonctionnement du conseil d'administration

En application de son Règlement Intérieur définissant son mode de fonctionnement, le Conseil d'Administration de BGFI Holding Corporation se réunit au moins trois (3) fois l'an sur convocation de son Président, et suivant un calendrier annuel validé en début de chaque exercice.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiennent au rythme d'une (1) séance par quadrimestre, suivant le schéma ci-après :

- Avril : Arrêté des comptes de l'exercice N-1 ;
- Août : Arrêté des comptes au 30 juin et prévision de clôture de l'exercice N ;
- Décembre : Examen de la situation au 31 octobre et adoption du budget de l'exercice N+1.

Toutefois, le Conseil d'Administration peut se réunir à tout moment, et autant de fois que les circonstances l'exigent.

Les Comités Spécialisés du Conseil d'Administration : Le Conseil d'Administration de BGFI Holding Corporation SA s'appuie sur quatre (4) Comités Spécialisés que sont :

- Le Comité des Risques et de la Conformité ;
- Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne ;
- Le Comité de Gouvernement d'Entreprise, des Nominations et des Rémunérations ;
- Le Comité Stratégie et Investissements.

II.6.3.3 Evaluation du Conseil d'Administration

Une (1) fois par an, le Conseil d'Administration évalue l'efficacité de sa composition, son fonctionnement et ses relations avec la Direction Générale, en visant les objectifs suivants :

- Porter un avis sur le fonctionnement et l'efficacité du Conseil d'Administration ;
- Vérifier si les questions importantes sont présentées et discutées de manière adéquate ;
- Apprécier la contribution effective des Administrateurs par leur assiduité aux réunions du Conseil d'Administration ou des Comités Spécialisés dont ils sont membres, ainsi que leur engagement par leur implication dans les prises de décisions ;
- Vérifier que le Conseil d'Administration est composé de manière optimale ;
- Apprécier les travaux réalisés par les Comités Spécialisés.

II.6.3.4 Formation des Administrateurs

Afin de permettre un meilleur pilotage, les Administrateurs du Groupe BGFIBank, bénéficient d'un programme de formation approprié et diversifié visant au renforcement de leurs compétences en administration des entreprises, et plus spécifiquement améliorer leur expertise en matière de développement des activités bancaires.

Les enseignements pertinents tirés de ces sessions de formation permettent notamment d'optimiser le fonctionnement du Conseil d'Administration, avec un renforcement de ses mécanismes d'identification, d'anticipation et de surveillance des risques auxquels est exposé le Groupe.



II.6.4 Direction générale

Organe Exécutif de BGFI Holding Corporation, la Direction Générale est supervisée par le Président Directeur Général, investi de la mission de conduire le fonctionnement régulier du dispositif de supervision sur base consolidée du Groupe. Dans l'exercice de cette mission, le Président Directeur Général est assisté d'un Directeur Général Adjoint.

La structure organisationnelle de l'Organe Exécutif s'articule autour de cinq (5) pôles d'animation permanente et de l'Audit Interne :

♦ Cinq (5) Pôles d'animation permanente :

◊ Un Pôle Opérationnel regroupant les filiales et réparti en quatre (4) zones :

- ▶ La Zone Gabon qui regroupe les filiales suivantes :
 - BGFIBank Gabon ;
 - BCEG ;
 - ASSINCO ;
 - BGFICapital ;
 - BGFIBourse. ;
 - FINAM.
- ▶ La Zone Afrique Centrale qui regroupe les filiales suivantes :
 - BGFIBank Cameroun ;
 - BGFIBank Centrafrique ;
 - BGFIBank Congo ;
 - BGFIBank Guinée Équatoriale ;
 - BGFIBank RDC ;
 - BGFIBank São Tomé et Príncipe.
- ▶ La Zone Afrique de l'Ouest qui regroupe les filiales suivantes :
 - BGFIBank Bénin ;
 - BGFIBank Côte d'Ivoire ;
 - BGFIBank Sénégal.
- ▶ La Zone Europe et Océan Indien qui regroupe les filiales suivantes :
 - BGFIBank Europe ;
 - BGFIBank Madagascar.

◊ Un Pôle Développement, comprenant les :

- ▶ Système d'Exploitation ;
- ▶ Système de l'Efficacité Opérationnelle.

◊ Un Pôle Fonctions Transverses regroupant les :

- ▶ Système de Management et Pilotage ;
- ▶ Système de Gouvernance ;
- ▶ Système de Management de la Qualité ;
- ▶ Système Financier ;
- ▶ Système d'Information ;
- ▶ Système de Gestion des Ressources Humaines.

◊ Un Pôle Risques et Contrôle comprenant le :

- ▶ Système de Supervision et Surveillance ;

◊ Un Pôle Centres de Services Partagés regroupant les entités de mutualisation suivantes :

- ▶ BGFI Business School (BBS), pour la formation ;
- ▶ BGFI Services, pour l'infogérance informatique ;
- ▶ Hédénia, pour l'immobilier ;
- ▶ Fondation BGFI Bank, pour la RSE et le Mécénat.

◆ **L'Audit Interne, comprenant le :**

- ▶ Système de Contrôle Interne,
Rattaché hiérarchiquement au Président Directeur Général et fonctionnellement au Conseil d'Administration à travers le Comité d'Audit et de Contrôle Interne, l'Audit Interne assure les contrôles périodiques sur un cycle de deux (2) ans maximum par société et selon les plans d'audit adoptés par le Conseil d'Administration de BGFI Holding Corporation.

◆ **Les Comités Spécialisés de la Direction Générale :**

Dans le cadre de son pilotage du Groupe BGFI Bank, l'Organe Exécutif s'appuie sur dix (10) Comités Spécialisés de supervision opérationnelle des activités du Groupe, chargés d'apporter une analyse complète sur la mise en œuvre des orientations stratégiques et plus particulièrement sur les stratégies, politiques, méthodes et outils du Groupe :

- ▶ la Revue de Direction ;
- ▶ la Revue de Processus ;
- ▶ le Comité Revue Business ;
- ▶ le Comité ALM & Trésorerie ;
- ▶ le Comité de Crédit Groupe ;
- ▶ le Comité de Gouvernance et de Gestion des Ressources Humaines ;
- ▶ le Comité de Pilotage des Projets ;
- ▶ le Comité des Risques et de Contrôle Interne ;
- ▶ le Comité de Concertation Economique et Sociale ;
- ▶ le Comité de Validation des Procédures.

◆ **Les Filières :**

Par ailleurs, afin d'assurer une parfaite cohésion et intégration des activités du Groupe BGFI Bank, la Direction Générale a mis en place des filières.

Les filières sont les cadres privilégiés d'échanges entre les fonctions de BGFI Holding Corporation et les filiales par domaine d'activités, métiers ou transverses et qui ont pour objectif de partager les bonnes pratiques et de fonctionner dans un système d'amélioration continue.

Chaque filière est animée par un coordinateur et est composée d'un participant à minima par entité du Groupe. Ainsi, vingt-sept (27) filières ont été mises en place au service du Groupe BGFI Bank à savoir :

- 9 filières métiers ;
- 10 filières transverses ;
- 8 Filières Risques et Contrôle.



II.6.5 Commissaires aux Comptes :

Aux dispositifs de Contrôle Interne du Groupe BGFI Bank, organisés notamment autour du Pôle Risques et Contrôle, viennent s'ajouter les Commissaires aux Comptes en leur qualité de contrôleurs externes.

Le Commissariat aux Comptes est assuré par un collège constitué de deux (2) cabinets de renommée internationale : Ernest & Young et Deloitte Touche Tohmatsu.

II.6.6 Organigramme de BGFI Holding Corporation :

Figure 1 Organigramme du Groupe Bgfi bank



II.6.7 Dispositif de supervision sur base consolidée

II.6.7.1 Piliers de la supervision

Dans le cadre de sa mission de supervision, BGFI Holding Corporation a structuré sa supervision consolidée en huit (8) piliers qui lui permettent de suivre en permanence l'activité du Groupe.

Ils garantissent la maîtrise permanente de l'ensemble des activités pour les parties prenantes du Groupe, que sont notamment les Actionnaires, les Dirigeants, les Clients, les Salariés et les Autorités de Régulation et de Supervision. Il s'agit de :

- **Pilier 1 : Information Financière ;**
- **Pilier 2 : Activité Commerciale ;**
- **Pilier 3 : Crédit ;**
- **Pilier 4 : Capital Humain ;**
- **Pilier 5 : Contrôle Interne ;**
- **Pilier 6 : Gouvernance ;**
- **Pilier 7 : Développement ;**
- **Pilier 8 : Faits Marquants.**

Ces différents piliers se déclinent en indicateurs de suivi des activités, qui font l'objet d'un reporting régulier tant à la Direction Générale, qu'au Conseil d'Administration.

II.6.7.2 Outils de la supervision

BGFI Holding Corporation assure la supervision consolidée des sociétés du Groupe BGFIBank à travers un dispositif structuré et diversifié, comprenant notamment :

- **Le reporting Groupe**, produit à des fréquences régulières (hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle et annuelle), permettant un suivi rigoureux des performances,
- **Les systèmes d'information dédiés**, offrant un accès distant et sécurisé aux applications clés des filiales,
- **La démarche Qualité Holding - Filiales**, visant à harmoniser les pratiques et à promouvoir l'amélioration continue,
- **Le portail collaboratif IRIS**, plateforme de reporting intégrée, accessible à tout moment, facilitant les échanges et la coordination entre les entités,
- **La visioconférence**, favorisant des interactions instantanées et efficaces avec les filiales,
- **Les réunions mensuelles des Comités Spécialisés de l'Organe Exécutif de BGFI Holding Corporation**, assurant un pilotage stratégique et opérationnel renforcé,
- **Les business reviews avec les Directions Générales des filiales**, moments clés d'évaluation de la performance, d'alignement stratégique et de prise de décisions,
- **Les visites terrains**, permettant une immersion directe dans les réalités opérationnelles, le renforcement du lien avec les équipes locales et l'identification proactive des leviers d'amélioration.



I.7 PROJET D'ENTREPRISE « DYNAMIQUE 2025 »

II.7.1 Piliers du projet d'entreprise dynamique 2025

Figure 2 Piliers du Proiet d'entreprise DYNAMIQUE 2025



II.7.2 Objectifs du projet d'entreprise « DYNAMIQUE 2025 »

Le Groupe BGFIBank a lancé en 2021 son Projet d'Entreprise « **DYNAMIQUE 2025** ». Le projet qui se décline en **5 Piliers Stratégiques et 25 Priorités** a pour vocation de poursuivre la dynamique de transformation du Groupe BGFIBank afin d'assurer pleinement une **Croissance Maitrisée, Rentable et Durable du Groupe**.

Au titre de la période 2024-2025, le Groupe BGFIBank a décidé de mettre à jour son Plan Stratégique «**DYNAMIQUE 2025**», du fait de l'atteinte à mi-parcours des objectifs fixés pour la fin du projet. Les nouveaux objectifs consolidés à l'horizon 2025 sont déclinés comme suit :

- **Total Bilan** : 6 000 Milliards de FCFA ;
- **Dépôts de la clientèle** : 4 250 Milliards de FCFA ;
- **Crédits à la clientèle** : 3 750 Milliards de FCFA ;
- **Produit Net Bancaire** : 363 Milliards de FCFA ;
- **Résultat net consolidé** : 120 Milliards de FCFA.

II.7.3 SYNTHÈSE DE RÉALISATION FINANCIÈRE DU PROJET D'ENTREPRISE « DYNAMIQUE 2025 »

Tableau 2 Synthèse de réalisation projet «DYNAMIQUE 2025»

En milliards de FCFA	Réalisé 31/12/2021	Réalisé 31/12/2022	Réalisé 31/12/2023	Réalisé 31/12/2024
Total BILAN	3 906	4 877	5 295	5 951
Situation nette	501	568	607	710
Situation nette part du Groupe	412	464	500	573
Dépôts de la Clientèle	2 576	3 050	3 311	3 883
Crédits à la Clientèle	2 469	2 947	3 075	3 562
Produit Net Bancaire	207	253	303	328
Frais Généraux	- 148	- 174	- 196	- 204
Résultat Brut d'Exploitation	64	89	119	143
Résultat NET	46	62	96	122

II.7.4 HISTORIQUE SUR LE MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

BGFI Holding Corporation sous son ancienne appellation BGFI Bank S.A a eu recours au marché financier sous régional via la réalisation d'un placement privé en 2008 pour un montant de 40 milliards de FCFA entièrement souscrit.

La seconde opération faite par BGFI Holding Corporation sur le Marché Financier Régional via un emprunt obligataire « BGFI Holding 5% brut 2013- 2020 » par appel public à l'épargne pour un montant de XAF 68 milliards. Les échéances de l'opération se sont déroulées sans incident, avec un remboursement in fine à l'échéance finale de 2020.



III. PRESENTATION DE L'OPERATION



III.1 DESCRIPTION DE L'OPERATION

III.1.1 Cadre Technique

Dans le cadre du lancement de la présente Introduction en Bourse, BGFI Holding Corporation SA a procédé à un split du nominal, ou division du nominal. Il s'agit d'une opération consistant en la division de la valeur nominale de ses actions tout en augmentant proportionnellement le nombre d'actions en circulation. Ceci, pour l'optimisation du prix unitaire de l'action, tout en augmentant la liquidité des titres de l'entreprise.

Ainsi, avant Split du nominal, l'actionnariat de BGFI Holding Corporation répondait aux caractéristiques ci-après :

NOMBRE D'ACTIONS	1 573 536 actions
VALEUR NOMINALE	90 000 FCFA
CAPITALISATION	141 618 240 000 FCFA

Après Split du nominal :

NOMBRE D'ACTIONS	14 161 824 actions
VALEUR NOMINALE	10 000 FCFA
CAPITALISATION	141 618 240 000 FCFA

L'opération a été initiée par BGFI Holding Corporation afin de créer des actions nouvelles pour céder au grand public l'équivalent de 10% de son capital social.

Cette décision a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2025 dont le procès-verbal donne également tous les pouvoirs au Président Directeur Général de BHC pour déployer cette opération.

III.1.2 Offre Publique de Vente

Dans le cadre du développement des activités du Groupe BGFIBank, BGFI Holding Corporation, procède au lancement d'une offre publique de vente à hauteur de 10% de son capital social.

L'opération consistera en la création d'actions nouvelles qui seront cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).

Les principaux objectifs du projet visent notamment les aspects suivants :

- Financement de la croissance du Groupe avec de nouveaux capitaux ;
- Financement alternatif à l'endettement bancaire ;
- Renforcement des Fonds propres des filiales et financement du développement de leurs activités ;
- Valorisation de BHC via le Marché Financier Régional ;
- Optimisation de la notoriété du Groupe BGFIBank à l'international ;
- Envoi d'un signal fort en termes de Leadership sur nos territoires d'implantation ;
- Promotion de l'actionnariat salarial en réservant aux collaborateurs une partie des nouvelles actions émises ;
- 1ère multinationale de la zone CEMAC à accéder au compartiment actions de la BVMAC.



III.2 CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Les termes de l'offre publique de vente peuvent être récapitulés comme ci-après :

EMETTEUR	BGFI HOLDING CORPORATION S.A
FORME JURIDIQUE	Société Anonyme avec Conseil d'Administration
NATURE DE L'OPERATION	Emission d'actions nouvelles par Appel Public à l'Epargne
OBJET DE L'OPERATION	Financement de la croissance du Groupe et Renforcement des Fonds propres des filiales.
NOMBRE DE TITRES	1 573 536 actions
FORME DES TITRES	Titres ordinaires, nominatifs, dématérialisés, inscrits auprès du Dépositaire Central Unique et tenus en compte auprès des sociétés de bourse agréées par la COSUMAF.
VALEUR NOMINALE	10 000 XAF
PRIME D'EMISSION	70 000 XAF
PRIX DE SOUSCRIPTION	80 000 XAF avec un minimum de 800 000 XAF soit 10 actions
MONTANT DE L'EMISSION	XAF 125 882 880 000
PERIODE DE SOUSCRIPTION	Du 10/11/2025 au 24/12/2025
PERSONNES ELIGIBLES	Personnes Physiques et Morales de la zone CEMAC, ainsi que les Investisseurs Internationaux.
DROITS RATTACHÉS AUX ACTIONS NOUVELLEMENT ÉMISES	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit sans être exhaustif : • À un droit de vote lors de la tenue des Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaire ; • Aux droits préférentiels si offres de souscription de valeurs mobilières de même catégorie.
MODE DE LIBERATION DES ACTIONS	En numéraire
LIBERATION DES ACTIONS	Les actions à émettre seront entièrement libérées et libres de tout engagement
REGLES D'ALLOCATION	A la fin de la période de souscription, les résultats seront communiqués. Si la somme totale des souscriptions est inférieure au montant de l'émission, l'émetteur s'engage à maintenir l'émission à hauteur des sommes collectées. Dans le cas contraire, si la somme totale des souscriptions recueillies est supérieure au montant de l'émission, l'émetteur pourra : • Soit demander une autorisation à la COSUMAF afin d'augmenter le montant de l'émission aux mêmes conditions figurant dans le présent document d'information ; • Soit procéder à une réduction des souscriptions pour se conformer au montant annoncé de l'émission
MODE DE LEVEE DE FOND	Introduction en Bourse par Appel Public à l'Epargne via création d'actions nouvelles représentant 10% du capital social de BGFI Holding Corporation (BHC)
MONTANT GLOBAL DE LA TRANSACTION	XAF 125 882 880 000
ARRANGEUR - CHEF DE FILE	BGFIBourse est l'arrangeur exclusif et Chef de File de l'opération Boulevard de l'indépendance, 3 ème étage Immeuble Odyssée BP 2253, Libreville / Gabon Tel : (+241) 11 79 67 10
DATE DE JOUISSANCE	Les souscripteurs de la présente Introduction en Bourse seront éligibles aux dividendes à compter de l'exercice qui sera clôturé le 31 décembre 2025.
FISCALITE	Les titres émis dans le cadre de cette opération seront soumis : • Au règlement n°14/07-UEAC-175-CM-15 portant institution d'un régime fiscal spécifique applicable aux opérations cotées à la BVMAC ; • A la fiscalité du pays de résidence de l'investisseur.
COTATION	Les actions, objet de la présente émission seront inscrites à la cote de la BVMAC dans les trente (30) jours qui suivent la clôture de l'opération. Le volume total des titres inscrits à la BVMAC correspondra à la totalité des souscriptions définitivement allouées aux placeurs. Les titres de BHC et des entités filles n'ont jamais été admis sur un marché hors CEMAC.
SYNDICAT DE PLACEMENT	BGFIBourse, BGFIBank Gabon, BGFIBank Cameroun, BGFIBank Congo, BGFIBank GE, BGFIBank RCA, LCB Capital, HORUS Investment Capital, ESS Bourse, USCA, ASCA, CBC Bourse, CBT Bourse, l'Archer Capital, EDC, BANGE SV, DIGICAPITAL, AFRICA BRIGHT, CONTACTURER Capital, Société Générale Capital Securities, CCA Bourse, FINANCIA Capital, FEDHEN Capital, Elite Capital, BEM Securities, BEKO Capital Advisory, PCS, Afriland Bourse

- **Estimation du coût global de l'opération**

Conformément à l'article 2 de l'instruction COSUMAF N°23-24 du 18 juillet 2024 portant tarification applicable sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale, l'émetteur BGFI Holding Corporation SA versera à l'Arrangeur Chef de File BGFIBourse ainsi qu'aux membres du syndicat de placement, les commissions ci-après :

ESTIMATIONS DES DEPENSES DE L'IPO de BGFI Holding Corporation	
Rubriques	Estimations
Commissions de structuration	Max 1,75% du montant levé
Commission de placement	Max 1% du montant levé
Commission de chef de file	Max 0,30% du montant levé

L'Emetteur prendra par ailleurs en charge, sur la base de justificatifs, les dépenses relatives à la communication et à la promotion de l'opération, Road Show.

Le procédé précédent sera le même pour les frais de conseil juridique et autre débours liés à l'opération.

III.3 REGLES D'ALLOCATION, DE TRANSVASEMENT ET DE SOUSCRIPTION DES TITRES

L'allocation des titres sera exclusivement limitée au nombre d'actions émises dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse à savoir 1 573 536 titres. L'allocation sera centralisée au niveau du chef de file, à qui reviendra la responsabilité de procéder aux dites allocations initiales et selon le strict respect des règles d'allocation spécifiées ci-dessous.

Le non-respect des règles d'allocation pourra entraîner l'annulation des souscriptions concernées.

Les règles d'allocation de titres aux souscripteurs sont les suivantes :

III.3.1 Catégorie 1 : Les salariés du groupe BGFIBank

Le nombre de titres alloués aux salariés du groupe BGFIBank présents dans les pays d'implantation du groupe est de 31 471 actions soit 2% du nombre total d'actions offerts. La souscription à la présente offre sera ouverte aux collaborateurs en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) ou en Contrat à Durée Déterminée (CDD).

► **En cas de sous-souscription :**

A l'issue de la période de souscription, en cas de sous-souscription, le chef de file se réserve le droit de réallouer les actions non souscrites à son quota ou au quota d'un ou plusieurs établissements placeurs de son choix pour le compte de la catégorie 2.

► **En cas de sursouscription (au-delà de 2% soit 31 471 actions) :**

Une première allocation sera effectuée sur la base d'une quantité minimum indicative par investisseur. Dans le cas où le nombre à allouer ne serait pas un nombre entier, il sera arrondi à l'unité inférieure.

Ainsi, à l'issue de cette première allocation, toutes les souscriptions inférieures ou égales à la quantité minimum seront servies dans leur intégralité. Toutes les souscriptions supérieures au minimum déterminé seront allouées à la quantité minimum. Le reliquat issu de cette première allocation sera alloué à chaque souscripteur au prorata des quantités souscrites et non encore servies à partir du coefficient multiplicateur.

Dans le cas où le nombre des actions allouées ne donnerait pas un nombre entier, ce nombre sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront réaffectés aux souscripteurs à raison d'un titre par souscripteur jusqu'à épuisement, avec priorité aux demandes les plus élevées. En cas d'égalité de la demande, les souscripteurs seront servis de façon discrétionnaire.



III.3.2 Catégorie 2 : investisseurs qualifiés

Le nombre de titres alloués aux investisseurs qualifiés est de 1 180 152 actions soit 75% du nombre total d'actions offert.

► **En cas de sous- souscription :**

A l'issue de la période de souscription, en cas de sous-souscription, le chef de file se réserve le droit de réallouer les actions non souscrites à son quota ou au quota d'un ou plusieurs établissements placeurs de son choix pour le compte de la catégorie 3.

► **En cas de sursouscription (au-delà de 75% soit 1 180 152 actions et, 94 412 160 000 FCFA) :**

Une première allocation sera effectuée sur la base d'une quantité minimum indicative par investisseur. Dans le cas où le nombre à allouer ne serait pas un nombre entier, il sera arrondi à l'unité inférieure.

Ainsi, à l'issue de cette première allocation, toutes les souscriptions inférieures ou égales à la quantité minimum seront servies dans leur intégralité. Toutes les souscriptions supérieures au minimum déterminé seront allouées à la quantité minimum. Le reliquat issu de cette première allocation sera alloué à chaque souscripteur au prorata des quantités souscrites et non encore servies à partir du coefficient multiplicateur. Dans le cas où le nombre des actions allouées ne donnerait pas un nombre entier, ce nombre sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront réaffectés aux souscripteurs à raison d'un titre par souscripteur jusqu'à épuisement, avec priorité aux demandes les plus élevées. En cas d'égalité de la demande, les souscripteurs seront servis de façon discrétionnaire.

III.3.3 Catégorie 3 : Personnes physiques et morales.

Le nombre de titres alloués à cette catégorie est de 361 913 actions soit 23% du nombre total d'actions offert.

► **En cas de sous-souscription :**

A l'issue de la période de souscription, en cas de sous-souscription, le chef de file se réserve le droit de réallouer les actions non souscrites à son quota ou au quota d'un ou plusieurs établissements placeurs de son choix pour le compte de la catégorie 2.

► **En cas de sursouscription (au-delà 23% soit 361 913 actions, et 29 953 040 000 FCFA) :**

Une première allocation sera effectuée sur la base d'une quantité minimum indicative par investisseur. Dans le cas où le nombre à allouer ne serait pas un nombre entier, il sera arrondi à l'unité inférieure.

Ainsi, à l'issue de cette première allocation, toutes les souscriptions inférieures ou égales à la quantité minimum seront servies dans leur intégralité. Toutes les souscriptions supérieures au minimum déterminé seront allouées à la quantité minimum. Le reliquat issu de cette première allocation sera alloué à chaque souscripteur au prorata des quantités souscrites et non encore servies à partir du coefficient multiplicateur.

Dans le cas où le nombre des actions allouées ne donnerait pas un nombre entier, ce nombre sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront réaffectés aux souscripteurs à raison d'un titre par souscripteur jusqu'à épuisement, avec priorité aux demandes les plus élevées. En cas d'égalité de la demande, les souscripteurs seront servis de façon discrétionnaire.

Les règles de transvasement se présentent comme suit :

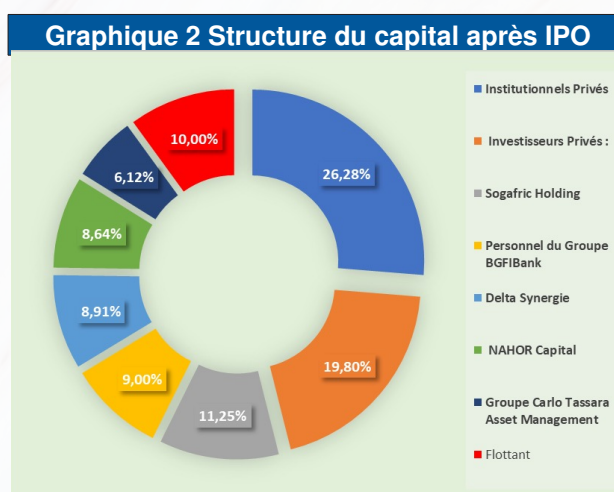
- Pour la catégorie 1, si le nombre d'actions souscrites est inférieur à la quantité offerte, le reliquat est affecté à la catégorie 2 ;
- Pour la catégorie 2, si le nombre d'actions souscrites est inférieur à la quantité offerte, le reliquat est affecté à la catégorie 3.
- Pour la catégorie 3, si le nombre d'actions souscrites est inférieur à la quantité offerte, le reliquat est affecté à la catégorie 2.

Les règles de transvasement se présentent comme suit :

- Pour la catégorie 1, si le nombre d'actions souscrites est inférieur à la quantité offerte, le reliquat est affecté à la catégorie 2 ;
- Pour la catégorie 2, si le nombre d'actions souscrites est inférieur à la quantité offerte, le reliquat est affecté à la catégorie 3.
- Pour la catégorie 3, si le nombre d'actions souscrites est inférieur à la quantité offerte, le reliquat est affecté à la catégorie 2.

III.4 MODIFICATION DE L'ACTIONNARIAT

La répartition de l'actionnariat avant et après Introduction en bourse en cas de souscription totale est présenté à titre indicatif comme ci-après :



Les changements qui interviendront sur la géographie du capital après Introduction en Bourse, ne seront pas significatifs par rapport aux participations initialement détenues.



III.5 BASES D'APPRECIATION DU PRIX D'INTRODUCTION EN BOURSE

Dans le cadre de cette introduction en bourse, le Groupe a opté pour une valorisation fondée sur :

- La méthode des multiples des résultats nets ;
- La méthode de l'approche des comparables boursiers, en s'appuyant sur les transactions récentes réalisées sur le marché bancaire en zone CEMAC.

III.5.1 Méthodes des multiples des résultats nets

La valorisation d'une entreprise selon la méthode des multiples des résultats nets repose sur l'application d'un multiplicateur, dérivé d'opérations similaires, sur les résultats propres de celle-ci.

III.5.1.1 Transaction comparable réalisée sur la période dans la zone cemac

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe BGFIBank a procédé au rachat de Société Générale Congo. Cette opération a été réalisée pour un montant de 33 milliards de FCFA, équivalent à plus de treize fois (13x) les résultats nets de cette filiale, qui s'élevaient à 2,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2023.

III.5.1.2 Valorisation du Groupe sur la base d'un multiple des résultats nets

En application de la méthode décrite ci-dessous, BGFI Holding Corporation a appliqué un multiple de 10 (soit 10 ans) au résultat net consolidé au 31 décembre 2024.

Tableau 3 Valorisation par la méthode du multiple du résultat net consolidé

Résultat net au 31 décembre 2024 en milliards de FCFA	Multiple (années)	Valorisation induite en milliards de FCFA
122	10	1 224

III.5.2 Méthode des comparables boursiers

L'approche par la méthode des comparables boursiers est une stratégie fondée sur l'analogie, qui consiste à transférer aux paramètres financiers de l'entreprise cible les multiples observés dans un panel d'entreprises cotées, opérant dans le même secteur d'activité et affichant des attributs opérationnels similaires.

III.5.2.1 Echantillon retenu

Nous avons retenu l'échantillon communiqué par la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC) dans son document d'information relatif à la cession d'une partie de ses actions.

Voir tableau ci-dessous :

Source : Note d'Information BIIC (page 51)

Source : Note d'Information BIIC (page 51)

BANQUES	PER	PBR
ECOBANK CI	9,8x	2,6x
BICICI	15,6x	2,6x
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE COTE D'IVOIRE	8,4x	2,2x
BANK OF AFRICA CI	8x	2,2x
BANK OF AFRICA SENEGAL	8,2x	1,8x
BANK OF AFRICA BENIN	8,1x	1,6x
SGBCI	6,3x	1,5x
BANK OF AFRICA NIGER	6,6x	1,4x
BANK OF AFRICA MALI	9,5x	1,4x
BANK OF AFRICA BURKINA FASO	5x	1,2x
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE	5x	0,9x
ORAGROUP	-62,4x	0,8x
CORIS BANK INTERNATIONAL BURKINA FASO	5x	1,2x
MOYENNE	8,2x	1,8x

III.5.2.2 Valorisation du groupe sur la méthode des comparables boursiers

Tableau 4 Valorisation par la méthode des comparables boursiers

Entité	Valeur Capitaux Propres	PBR	Valeur de l'entreprise
BGFIBank Bénin	22 000	1,8	39 600
BGFIBank Congo	84 747	1,8	152 545
BGFIBank Sénégal	21 034	1,8	37 861
BGFIBank GE	37 906	1,8	68 231
BGFIBank Gabon	247 307	1,8	445 153
BGFIBank Côte-d'Ivoire	80 122	1,8	144 220
BGFIBank Cameroun	65 955	1,8	118 719
BGFIBank Madagascar	5 027	1,8	9 049
BGFIBank STP (São Tomé-et-Príncipe)	5 762	1,8	10 372
BGFIBank RDC	24 636	1,8	44 345
BGFIBank Europe	41 673	1,8	75 011
BCEG	17 000	1,8	30 600
RCA	17 976	1,8	32 357
ASSINCO	9 938	1,8	17 888
BGFI BOURSE	1 523	1,8	2 741
BGFI Capital	6 970	1,8	12 546
HEDENIA	2 136	1,8	3 845
BBS	207	1,8	372,6
BGFI Services	2 164	1,8	3 895
Valeur du Groupe	694 083	34	1 249 349



LA VALEUR DU GROUPE EN UTILISANT LA METHODE DES COMPARABLES BOURSIERS EST DONC EGALE 1 249 MILLIARDS DE FCFA.

III.5.3 Moyenne des deux méthodes de valorisation

Tableau 5 Moyenne de méthodes de valorisation

Méthode	Valeur des fonds propres en milliards de FCFA	Pondération	Moyenne fonds propres en milliards de FCFA
Multiple du résultat net consolidé	1 224	50%	1 236
Comparatif boursier	1 249	50%	

LA VALORISATION DES FONDS PROPRES DU GROUPE BGFIBank DANS LE CADRE DE LA PRESENTE OFFRE EST CALCULEE A PARTIR DE LA MOYENNE PONDEREE DES VALEURS ETABLIES SELON DEUX METHODES, SOIT UN MONTANT DE 1 236 MILLIARDS FCFA.

LE PRIX DE CESSION RETENU POUR CETTE OFFRE PUBLIQUE DE VENTE S'ELEVE A 80 000 FCFA PAR ACTION.

III.5.3.1 Présentation Générale de BGFIBourse, Arrangeur de l'Opération et Chef de File de l'Opération

BGFIBourse SA est une société de Gestion et d'Intermédiation en Bourse, créée en décembre 2005 par le Groupe BGFIBank dans le cadre de la mise en place du Marché Financier de l'Afrique Centrale (MFAC). Agréée en 2006 par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), BGFIBourse démarre ses activités en 2007 avec la structuration et le placement de l'emprunt obligataire émis par l'Etat Gabonais dénommé « Etat Gabonais 5,5% net 2007-2013 ».

BGFIBourse déploie ses activités sur les six pays de la zone C.E.M.A.C et sa position d'intermédiaire financier lui confère d'être l'un des acteurs majeurs du marché financier sous régional.

✦ Renseignements généraux sur BGFIBourse

DENOMINATION	BGFIBourse SA
FORME JURIDIQUE	Société Anonyme avec Conseil d'Administration
CAPITAL SOCIAL	1.000.000.000 FCFA
OBJET SOCIAL	Société d'Intermédiation en Bourse
N° RCCM	Libreville 2006 B 04845
N° STATISTIQUE	085 087 N
N.I.F.	785087 C
N° AGREMENT	MFAC - SB 002/2006
SIEGE SOCIAL	3ème étage Immeuble ODYSSEE, Boulevard de l'Indépendance

✦ **Répartition de l'actionnariat :**

ACTIONNAIRES	PART EN POURCENTAGE
BHC	50%
BGFIBank Congo	15%
BGFIBank G.E.	10%
ASSINCO SA	10%
OGAR	7,5%
OGAR VIE	7,5%
TOTAL	100%

✦ **Domaine d'activités de BGFIBourse**

L'agrément sous régional délivré par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) confère à BGFIBourse le statut de société de Gestion et d'Intermédiation sous régionale, habilitée à exercer toutes les activités liées au marché financier.

BGFIBourse offre son expertise dans les domaines suivants :

- Structuration d'opérations financières
- Tenue de compte et conservation titres
- Evaluation financière
- Courtage en Bourse
- Commercialisation d'Actifs financiers

✦ **Participation de BGFIBourse aux opérations d'introduction en bourse sur le MFAC :**

Participation en qualité d'Arrangeur principal et chef de file



Participation en qualité d'Agent Placeur



IV. INFORMATIONS GÉNÉRALES



IV.1 DISPOSITIF DE MAITRISE DE RISQUES

Conformément aux dispositions du Règlement COBAC R-2016/04 sur le contrôle interne dans les établissements de crédit, le dispositif de contrôle interne du Groupe BGFIBank est structuré en deux niveaux, comme stipulé par le régulateur :

- **Contrôle de premier niveau** : Ce niveau inclut les fonctions opérationnelles et hiérarchiques (premier échelon), ainsi que les fonctions de gestion des risques, de plan de continuité des activités, de contrôle permanent, de conformité, de sécurité des systèmes d'information, de crédit et de contrôle comptable (deuxième échelon) ;
- **Contrôle de second niveau** : Ce niveau est assuré par la Fonction Audit Interne, qui garantit le dispositif de contrôle interne global à l'échelle du groupe.

Parallèlement, ce dispositif est caractérisé par :

- **Une Organisation matricielle** : Cette structure repose sur un double rattachement fonctionnel et hiérarchique. Chaque ressource en filiale est rattachée hiérarchiquement à son entité d'origine et fonctionnellement à son référent Holding, établissant ainsi le lien Référent- Correspondant.
- **Une Assistance technique & supervision** : BGFI Holding Corporation (BHC) fournit des prestations techniques aux filiales dans le cadre de l'assistance technique et de la supervision sur base consolidée.
- **Une Indépendance des fonctions de contrôle** : Chaque fonction de contrôle conserve son indépendance opérationnelle et rend compte des résultats de ses travaux aux Comités des Risques et d'Audit de chaque entité du Groupe, ainsi qu'au Conseil d'Administration.

IV.1.1 Fonction de Gestion des Risques

Conformément au Règlement COBAC R-2016/04, la fonction Gestion des Risques fait partie du premier niveau, deuxième échelon du dispositif de contrôle interne au sein du Groupe BGFIBank.

Chaque ressource en filiale est rattachée à son entité d'origine et fonctionnellement à son référent Holding. Pour les entités de taille modeste, notamment les Centres de Services Partagés (BGFI Services, BBS, Hédénia, Fondation BGFIBank), BGFI Holding Corporation assure ces fonctions conformément aux conventions d'assistance technique signées avec ces entités.

Chaque fonction Gestion des Risques conserve une indépendance de fonctionnement et rapporte aux Comités des Risques de son entité. En 2024, la filière Gestion des Risques du Groupe jouit du niveau d'autonomie requis par le régulateur. En effet, la fonction Gestion des Risques est directement rattachée à la Direction Générale et ce, à l'échelle du Groupe.

Les activités de la Gestion des Risques sont distinctes de celles du Contrôle Permanent dans la zone COBAC comme édicté par le règlement R-2016/04 relatif au Contrôle Interne. Au 31 décembre 2024, le périmètre d'action de la fonction Risque Groupe s'étend sur l'ensemble des activités et processus des entités du Groupe.

En 2024, les activités de la fonction Risque de BHC sont assurées par deux (02) collaborateurs travaillant sous la supervision du Pilote du Processus Risques et PCA (Plan de Continuité d'Activité). A l'échelle du Groupe, l'effectif global de la filière Gestion des Risques est de 44 collaborateurs.

Conformément à la démarche qualité dans laquelle le Groupe BGFIBank s'est inscrit depuis plusieurs années, l'ensemble de la documentation encadrant les activités de Risques s'actualise au plus tard au premier trimestre tous les 2 ans.



Les résultats des travaux de la Gestion des Risques sont reportés mensuellement à la Direction Générale par un reporting dédié et trimestriellement au Conseil d'Administration via le Comité des Risques et de la Conformité.

Au sein de BGFI Holding Corporation SA, le Responsable Risques n'exerce aucune autre fonction. Toutefois, les Fonctions Risque et Contrôle Permanent sont généralement chapeautées par une même Direction au sein des autres entités du Groupe (Hors territoire). Les Responsables sont nommés et révoqués par le Conseil d'Administration sur proposition des Directions Générales des différentes entités.

Les Gestionnaires de risques n'exercent pas de fonction opérationnelle.

Les actions envisagées en 2025 dans l'organisation de la Gestion des Risques sont :

- Le renforcement du dispositif de gestion des traitements des incidents ;
- L'itération de la cartographie des risques opérationnels sur le périmètre BHC et l'ensemble des entités ;
- L'implémentation de la nouvelle cartographie et du nouveau cadre d'appétence aux risques ;
- Le suivi des mesures correctrices (plans d'actions opérationnels et stratégiques) ;
- La réalisation des stress tests sur les principaux risques en application de la lettre circulaire COBAC LC COB 18 en matière de réalisation des exercices de simulation de crise (stress tests).

IV.1.2 Dispositif du Contrôle de Conformité

La Filière Conformité est responsable du respect :

- Des lois, règlements et principes déontologiques spécifiques aux activités bancaires et aux services d'investissements du Groupe ;
- Des règles de bonne conduite et de déontologie personnelle des collaborateurs.

Elle veille également à la prévention du risque de réputation au sein du Groupe.

◆ Principales missions :

Ses principales missions reposent sur quatre grandes activités :

- **Sécurité Financière** : Lutter contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et prévenir la fraude interne ;
- **Conformité réglementaire** : Garantir le respect des exigences réglementaires édictées par les régulateurs pour toutes les entités du Groupe ;
- **Déontologie professionnelle** : Assurer une gestion efficiente des conflits d'intérêts, promouvoir les bonnes pratiques professionnelles et le respect des valeurs éthiques du Groupe ;
- **Protection de la clientèle et des parties prenantes** : Respecter la réglementation sur la protection des données professionnelles, la protection des consommateurs, le surendettement des particuliers, les principes d'équilibre contractuel et d'inclusion bancaire.

◆ Plans de contrôle :

La Fonction Conformité établit des plans de contrôle pour s'assurer de la conformité des opérations.

◆ Effectif et organisation

À fin décembre 2024, l'effectif de la Conformité au niveau de BHC est de 3 collaborateurs. À l'échelle du Groupe, la filière Conformité comprend 69 collaborateurs, en augmentation de 10 personnes suite au rachat de la Société Générale Congo.

La filière Conformité est dirigée par le Directeur de Conformité Groupe, qui veille à la cohérence et à l'efficacité du dispositif de maîtrise du risque de non-conformité, tant au niveau de BHC que dans les filiales.

◆ **Budget et reporting**

Pour l'année 2024, la filière Conformité a disposé d'une enveloppe budgétaire spécifique, arrêtée par les Conseils d'Administration de chaque entité. La remontée des reportings des filiales vers le Groupe est effectuée via la plateforme collaborative IRIS et par messagerie électronique, notamment le reporting mensuel de la filière Conformité.

◆ **Activités en 2024**

Sous la supervision de la Fonction Conformité Groupe, les Fonctions Conformité des filiales ont réalisé les actions suivantes :

- Instituer une revue réglementaire annuelle en janvier et février ;
- Optimiser l'utilisation des outils LCB- FT avec la revue des scénarios ;
- Instituer une revue KYC annuelle en juin et juillet pour actualiser les dossiers clients ;
- Lancer la digitalisation des processus KYC ;
- Poursuivre la certification AML 30000 pour toutes les entités bancaires du Groupe. BGFIBank Centrafrique et BGFIBank Bénin ont été certifiées en 2024.

IV.1.3 Dispositif du Contrôle Permanent

Le Contrôle Permanent du Groupe BGFIBank est structuré en deux échelons :

◆ **Premier échelon :**

Le premier échelon est assuré par le personnel opérationnel, l'encadrement des équipes et les responsables hiérarchiques. Il comprend :

- **Procédures opérationnelles** : Décrivent le déroulement des activités, les acteurs et leurs responsabilités.
- **Autocontrôle** : Réalisé en continu par chaque collaborateur dans le cadre de l'exécution de son activité.
- **Contrôle hiérarchique** : Effectué quotidiennement par les supérieurs hiérarchiques (revue de rapports, contrôle et validation d'opérations) pour surveiller et maîtriser le risque opérationnel lié aux activités dont ils sont responsables.

Ce premier échelon met en lumière la responsabilité des entités opérationnelles et l'exigence de permanence, de formalisation et d'efficacité des contrôles réalisés. Il constitue une pierre angulaire de la fiabilité du système de contrôle.

◆ **Second échelon :**

Le second échelon est composé des fonctions de Contrôle Permanent, de conformité et de gestion des risques. Il assure la bonne exécution des contrôles du premier niveau. Ces contrôles sont réalisés a posteriori par des équipes dédiées aux missions de contrôle, autonomes et directement rattachées à l'organe exécutif.

Ces vérifications sont diligentées par la Direction Générale de BHC, à l'aide de maquettes de réalisation des contrôles, déclinées à partir du programme annuel de contrôles.

◆ **Organisation et effectif :**

Au 31 décembre 2024, le périmètre du Groupe couvre l'ensemble des activités. En 2024, les activités de la fonction Contrôle Permanent de BHC sont assurées par trois collaborateurs sous la supervision du Pilote du Processus Contrôle & Résolution. À l'échelle du Groupe, l'effectif global de la filière Contrôle Permanent est de 107 collaborateurs.

◆ **Documentation et reporting :**



Conformément à la démarche qualité du Groupe BGFIBank, la documentation encadrant les activités du Contrôle Permanent est actualisée au plus tard au premier trimestre de chaque année. Les résultats des travaux du Contrôle Permanent sont reportés mensuellement à la Direction Générale et trimestriellement au Conseil d'Administration via le Comité des Risques et de la Conformité.

♦ Actions envisagées en 2025 :

- **Approche par les risques** : Mener les contrôles pour couvrir en priorité les risques les plus significatifs.
- **Mise à jour et automatisation des contrôles** : Améliorer l'efficacité des contrôles.
- **Formation et sensibilisation** : Renforcer la culture de contrôle et améliorer les compétences des contrôleurs.
- **Synergies avec les autres corps de contrôle** : Optimiser les travaux des corps de contrôle et renforcer le dispositif de contrôle interne.
- **Assistance à la résolution des anomalies** : Améliorer le traitement et la prévention des risques.

IV.1.4 Dispositif d'Audit Interne

L'Audit Interne, élément central du dispositif de contrôle périodique du Groupe BGFIBank, couvre toutes les activités du Groupe. Il intervient de manière indépendante sur toutes les entités du Groupe et dans tous les domaines. Son périmètre d'intervention englobe l'ensemble des activités et des risques de toutes les entités du Groupe (Holding et filiales bancaires ou non bancaires), ainsi que les activités externalisées, conformément aux exigences réglementaires.

La fonction Audit Interne (Groupe et filiale) peut se saisir de tout sujet dans son périmètre d'action et dispose d'un libre accès aux documents, aux personnes et aux biens de l'établissement, dans le cadre de la démarche d'audit. En outre, l'Audit Interne conduit des missions spéciales chaque fois que nécessaire, notamment en cas de suspicion de malversations ou de fraudes.

L'Audit Interne Groupe est responsable de la supervision et de l'animation de la filière Audit du Groupe BGFIBank. L'effectif de la Direction de l'Audit Interne du Groupe (DAIG) est resté constant à six collaborateurs.

À la fin de l'année 2024, l'effectif de la Filière Audit Interne s'établissait à 69 collaborateurs contre 62 en 2023.

La majorité des filiales régulées du Groupe (13 sur 16) dispose d'une fonction Audit Interne indépendante, rattachée hiérarchiquement à la Direction Générale et fonctionnellement au Conseil d'Administration.

♦ Priorités pour 2025 :

- **Surveillance renforcée** : Maintenir une surveillance accrue des principales zones à risques des filiales du Groupe pour mieux anticiper et gérer les risques potentiels, assurant ainsi la stabilité et la sécurité financière du Groupe.
- **Alignement sur les nouvelles normes** : S'aligner sur les nouvelles normes internationales d'audit interne publiées en 2024 pour garantir que les pratiques d'audit du Groupe sont conformes aux standards les plus récents, renforçant ainsi la crédibilité et la transparence des travaux.
- **Utilisation de l'intelligence artificielle** : Accroître l'utilisation des outils d'intelligence artificielle dans les travaux d'audit pour améliorer l'efficacité et la précision des audits, permettant au Groupe de détecter plus rapidement les anomalies et de prendre des décisions éclairées en temps opportun pour les corriger.

IV.1.4. Les Relations avec les Organes de Supervision et de Régulation

En 2024, les relations avec les organes de supervision ont été régulières. Les principaux échanges ont porté sur les reportings trimestriels aux régulateurs, conformément aux recommandations de la 4ème Réunion du Collège des Superviseurs du Groupe BGFIBank, ainsi que sur la transmission des justificatifs de mise en œuvre des recommandations des régulateurs suite aux missions de vérification.

IV.2 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

IV.2.1 Dispositions statutaires et légales

En vertu des statuts de la BGFI Holding Corporation, l'Assemblée Générale des actionnaires de la banque a la responsabilité de décider, dans le cadre des règles légales et statutaires, de la distribution du résultat validé par le Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice.

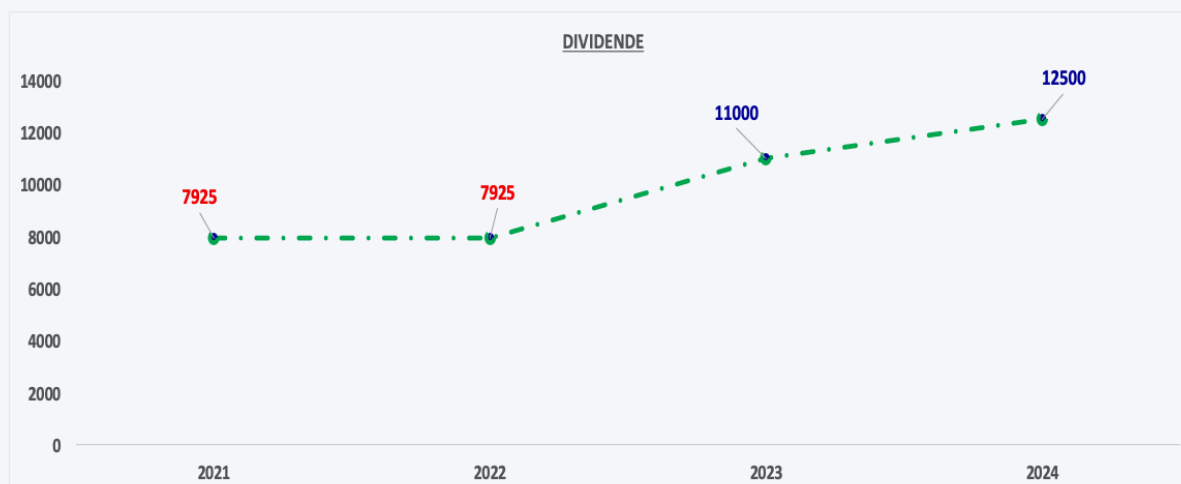
En vertu de cette disposition, le Conseil d'Administration procède à l'arrêté des comptes. Il fixe les bénéfices nets, qui sont déterminés à partir des produits nets de l'exercice, après déduction des frais généraux, des charges sociales, ainsi que des amortissements des actifs sociaux et des provisions.

L'Assemblée Générale a la faculté de décider de la distribution des montants prélevés sur les réserves facultatives, que ce soit pour attribuer ou compléter un dividende, pour effectuer une distribution exceptionnelle, pour racheter ou annuler des actions de la société, ou pour procéder à un amortissement total ou partiel de ces actions. Le Conseil d'administration soumettra à l'Assemblée Générale une proposition de suivi d'une politique de distribution visant à garantir un dividende annuel pouvant aller jusqu'à 100% du résultat net social de BHC.

Cette politique de dividendes pourra être ajustée en fonction de l'évolution du Groupe.

IV.2.2 Dividendes distribués au cours des quatre dernières années

Figure 3 Evolution du dividende 2021-2024



Du graphique ci-dessus, on note ce qui suit :

- Augmentation régulière du dividende distribué aux actionnaires, corrélée à une performance financière en forte hausse durant la période analysée,
- Les dividendes de 2021 et 2022 représentent un cumul exceptionnel du dividende distribué pour ces deux années en 2023, s'élevant à 15 850 FCFA.

IV.3 CAPITAL HUMAIN

Tableau 6 Evolution des effectifs 2021-2024

Sociétés	2021	2022	2023	2024	Taux de croissance
Assinco	67	68	72	77	6,94%
BBS	19	19	21	22	4,76%
BGFI Bourse	6	5	6	7	16,67%
BGFI Capital	7	7	8	9	12,50%
BGFI Services	50	52	59	60	1,69%
BHC SA	83	91	89	87	-2,25%
BGFIBank Europe	49	54	59	69	16,95%
BGFIBank Bénin	114	132	78	76	-2,56%
BGFIBank Cameroun	260	331	363	374	3,03%
BGFIBank Congo	234	258	265	269	1,51%
BGFIBank Côte d'Ivoire	163	170	180	191	6,11%
BGFIBank Gabon	512	604	603	600	-0,50%
BGFIBank GE	156	186	191	197	3,14%
BGFIBank Madagascar	202	193	114	138	21,05%
BGFIBank RDC	208	149	165	180	9,09%
BGFIBank RCA	0	188	210	256	21,90%
BGFIBank Sénégal	63	69	90	105	16,67%
BGFIBank STP	24	28	31	34	9,68%
BCEG (Finatra)	57	59	61	88	44,26%
Loxia	60				
Fondation BGFIBank	2	2	3	3	0,00%
Hedenia	11	11	10	10	0,00%
Total Général	2 347	2 676	2 678	2 852	6,50%

Au 31 décembre 2024, le Groupe BGFIBank compte un effectif global de 2.852 collaborateurs contre 2.678 au 31 décembre 2023, soit un taux de croissance de 6,5%. Cette évolution à la hausse s'explique par les recrutements opérés au sein de certaines filiales dans le cadre du déploiement de leurs différents plans de développement.

Il s'agit notamment de :

- BGFIBank RCA : 46 recrutements pour l'élargissement de son réseau ;
- BGFIBank Madagascar : 24 recrutements pour l'accélération des activités en lien avec le plan de redressement de l'établissement ;
- BCEG : 27 recrutements suite à la transformation de l'établissement financier spécialisé (Finatra) en banque commerciale universelle ;
- BGFIBank RDC : 15 recrutements pour le renforcement de la force commerciale ;
- BGFIBank Côte d'Ivoire : 11 recrutements pour le renforcement de la force commerciale ;
- BGFIBank Cameroun : 11 recrutements pour le renforcement de la force commerciale.

IV.4 EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES RECENTES

Les évènements majeurs ayant marqué le contexte réglementaire en 2024 et postérieurement à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Au 31 décembre 2024, le Groupe BGFIBank compte un effectif global de 2.852 collaborateurs contre 2.678 au 31 décembre 2023, soit un taux de croissance de 6,5%. Cette évolution à la hausse s'explique par les recrutements opérés au sein de certaines filiales dans le cadre du déploiement de leurs différents plans de développement.

Il s'agit notamment de :

- BGFIBank RCA : 46 recrutements pour l'élargissement de son réseau ;
- BGFIBank Madagascar : 24 recrutements pour l'accélération des activités en lien avec le plan de redressement de l'établissement ;
- BCEG : 27 recrutements suite à la transformation de l'établissement financier spécialisé (Finatra) en banque commerciale universelle ;
- BGFIBank RDC : 15 recrutements pour le renforcement de la force commerciale ;
- BGFIBank Côte d'Ivoire : 11 recrutements pour le renforcement de la force commerciale ;
- BGFIBank Cameroun : 11 recrutements pour le renforcement de la force commerciale.

IV.4 EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES RECENTES

Les évènements majeurs ayant marqué le contexte réglementaire en 2024 et postérieurement à la clôture de l'exercice sont les suivants :

IV.4.1 OHADA (CEMAC/UMOA)

Entrée en vigueur le 17 février 2024 de l'Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution publié au Journal Officiel de l'OHADA le 15 novembre 2023.

IV.4.2 COBAC (CEMAC)

- Règlement COBAC 2023/01 relatif aux diligences des établissements assujettis en matière de LBC-FTP du 19 décembre 2023 et entrée en vigueur le 1er juillet 2024 ;
- Règlement COBAC R- 2024/01 relatif à la gestion du risque informatique dans les établissements assujettis à la COBAC du 13 décembre 2024. L'entrée en vigueur de ce règlement est fixée au 1er janvier 2025 ;
- Règlement N°24/CEMAC/UMAC/COBAC portant agrément unique des établissements de crédit dans la CEMAC du 20 décembre 2024. Ce règlement est entré en vigueur à compter du 1er janvier 2025 ;
- Règlement COBAC R-2023/02 du 23 décembre 2023 relatif à l'exercice et au contrôle de l'activité d'intermédiaire en opérations de banque dans la CEMAC ;
- Règlement N°04/24/CEMAC/UMAC/CM du 20 décembre 2024 portant régime de mise en œuvre des sanctions financières ciblées liées au financement du terrorisme et de la prolifération en Afrique Centrale du 20 décembre 2024 ;
- Instruction n°001/GR/2024 relative aux normes techniques des instruments électroniques de paiement du 22 janvier 2024. Ce texte définit les exigences relatives à l'authentification des transactions de paiement, la gestion des réclamations et des notifications et la sécurité des plateformes de paiement.

IV.4.3 COBA (UMOA)

- Instruction n°001-01-2024 du 23 janvier 2024 relative aux services de paiement dans l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Avis N°001-01-2024 fixant le capital social minimum des banques et établissements financiers de crédit dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;



- Avis N°002-01-2024 aux établissements de crédit relatif au traitement comptable et prudentiel des expositions sur les titres publics de l'Etat du Niger ;
- Avis N°002-04-2023 relatif à l'exclusion temporaire des titres publics émis par les Etats de l'UMOA dans le calcul de la norme prudentielle portant sur les prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et aux commissaires aux comptes ;
- Décision n°021 du 21/12/2023/CM/UMOA fixant les montants des seuils pour la mise en œuvre de la loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive dans les Etats membres de l'UMOA ;
- Décision n°003 du 28/03/2024/CM du Conseil des Ministres de l'UMOA fixant les montants des seuils complémentaires pour la mise en œuvre de la Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massives (LBC/ FT/FP) ;
- Instruction N° 233/07/2024 fixant le seuil pour le paiement d'une dette en espèces ou par instruments négociables au porteur ;
- Avis n°003-09-2024 portant prorogation, jusqu'au 31 janvier 2025, de la période transitoire de mise en conformité aux dispositions de l'Instruction n°001-01-2024 relative aux services de paiement dans l'UMOA ;
- Instruction n° 231/07/2024 fixant le seuil pour la déclaration des transports physiques internationaux d'espèces et instruments négociables au porteur ;
- Règlement n° 06/2024/CM/UEMOA relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- Loi n° 2024-08 du 14 février 2024 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/ PADM) ;
- Loi n°2024-01 du 20 février 2024 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive en République du Bénin ;
- Loi n° 2024 - 14 du 02 septembre 2024 portant réglementation bancaire en République du Bénin ;
- Communiqué, en date du 24 février 2024, de la session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etats relative à la levée des sanctions sur le Niger ;
- Courrier de la BCEAO du 16 avril 2024, référencé n°1898/MFB/DGTCP/DECFinEx/SDLCF/ TMBTBP, portant Déclaration du GAFI relative aux juridictions à risque et non coopératives ;
- Loi 2024-362 du 11/06/2024 portant sur la création du registre des bénéficiaires effectifs en République de Côte d'Ivoire ;
- Lettre Circulaire n° 1901/2024/2024 aux Etablissements de crédit et aux Compagnies Financières, portant communication du canevas de rapport périodique sur la révision du portefeuille de crédit.

IV.4.4 BCC (Banque Centrale du Congo)

- Instruction n°57 aux banques, aux bureaux de change agréés et aux changeurs manuels concernant les modalités de transmission des données de calcul du cours de change indicatif ;
- Instruction n°25 (modification 1) concernant les adjudications de devises par la Banque Centrale du Congo ;
- Instruction n°23 aux établissements de crédit et sociétés financières relative à l'exercice du pouvoir disciplinaire de la Banque Centrale du Congo (modification n°2) ;
- ADDENDUM à l'Instruction 21 modification n°2 du 04 juillet 2023 relatives au gouvernement

d'entre prise des établissements de crédit ;

- Instruction n°58 relative à l'interopérabilité des systèmes de paiement monétique et à la participation au switch monétique national.

IV.4.5 BCSTP (Banque Centrale de Sao-Tomé et Principe)

- Norme d'Application Permanente (NAP) n° 06/2024 relative à la Réglementation des Changes ;
- Norme d'Application Permanente (NAP) n°07/2024 relatives aux Mesures de Politiques Macro Prudentielle.

IV.4.6 CSBF (Commission de Supervision Bancaire et Financière/Madagascar)

- Entrée en vigueur d'un nouveau code du Travail ;
- Adoption d'une nouvelle Loi des Finances avec, pour principale innovation impactant la Banque, l'assujettissement à la TVA des intérêts de crédit.

IV.4.7 COSUMAF (Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale)

- Instruction COSUMAF n°22 du 18 juillet 2024 relative aux conditions et à la procédure d'agrément des Commissaires aux Comptes intervenant sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- Instruction COSUMAF n°23 du 18 juillet 2024 portant Tarification applicable sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale.

IV.5 COMMISSARIAT AUX COMPTES

Aux dispositifs de Contrôle Interne du Groupe BGFIBank, organisés notamment autour du Pôle Risques et Contrôle, viennent s'ajouter les Commissaires aux Comptes en leur qualité de contrôleurs externes.

Les Commissaires aux Comptes accomplissent en toute indépendance leurs missions et prérogatives relatives à la vérification de la sincérité et de la régularité des comptes annuels du Groupe. Par leurs audits comptables et financiers, ainsi que leur certification régulière des comptes du Groupe BGFIBank, les Commissaires aux Comptes attestent l'efficacité, la responsabilité et la transparence de l'organisation et de la gouvernance, gage de confiance à l'égard des différentes parties prenantes.

Au cours de l'exercice 2024, le Commissariat aux Comptes est resté assuré par un collège constitué de deux (2) cabinets de renommée internationale : Ernst & Young et Deloitte Touche Tohmatsu. Les missions qui leur ont été confiées se sont déroulées à la satisfaction totale des membres du Conseil d'Administration et les observations formulées dans le cadre de leurs travaux d'audit et de contrôle ont été prises en compte par la Direction Générale.



V. SITUATION FINANCIERE DE L'EMETTEUR 2020-2024



V.1 SITUATION FINANCIERE DE BGFI HOLDING CORPORATION 2020-2024

V.1.1 Bilan social synthétique de l'émetteur

Tableau 1 Bilan social BHC 2020-2024

En millions de FCFA	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	VAR % (R24 – R23)
Total Bilan	348 626	312 607	332 601	340 696	354 518	4%
Capitaux Propres	204 840	207 178	212 781	222 728	226 117	2%
Dettes financières	126 435	99 372	113 206	105 965	109 534	3%
Immobilisations corporelles et incorporelles	21 221	22 123	22 333	21 788	22 146	2%
Immobilisations financières	262 239	273 640	292 218	293 953	309 312	5%
Trésorerie nette	41 197	2 752	6 643	14 434	11 601	-20%

Total bilan : À la clôture de l'exercice, le bilan de BGFI Holding Corporation a connu une augmentation de 4%, atteignant quasiment 355 milliards de FCFA. Cette hausse résulte principalement de la hausse des immobilisations financières à l'actif et des dettes financières au passif.

En 2024, BGFI Holding Corporation a maintenu le cap sur son plan d'investissement, en augmentant les capitaux propres de ses filiales et en développant davantage sa présence internationale.

Immobilisations financières : Les immobilisations financières incluent 229 591 millions de FCFA provenant d'un portefeuille de titres de participations et 79 650 millions de FCFA sous forme de prêts consentis aux filiales.

Trésorerie nette : La trésorerie nette a connu une diminution de 20 % en lien avec le montant des produits (absences de dividendes de BGFIBank Gabon) et les investissements réalisés au sein des filiales (prêt subordonné BGFIBank Madagascar.).

V.1.2 Compte de résultat social synthétique de l'émetteur

Tableau 2 Compte de résultat social BHC 2020-2024

en millions de FCFA	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION					
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-13 409	-14 832	-15 296	-19 186	-18 123
Travaux, services vendus	14 983	16 268	18 348	21 400	23 247
Produits accessoires	65	71	136	27	806
CHIFFRES D'AFFAIRES	15 048	16 339	18 485	21 427	24 054
Autres produits	0	4	20	110	0
Transferts de charges	71	33	60	0	93
Reprises de provisions exploitation	55	192	287	0	10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	15 174	16 568	18 852	21 538	24 156
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+OU-)	1 764	1 736	3 556	2 352	6 034
Frais financiers et charges assimilées	-12 617	-5 659	-6 308	-6 511	-6 482
Dotations aux provisions et dépréciations financières	-3 200	-1 018	-3 527	0	-11
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-15 817	-6 677	-9 834	-6 511	-6 493
Revenus financiers	20 991	8 173	10 953	46 746	29 540
Reprises de provisions financières	5 250	3	3 497	0	0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	26 241	8 175	14 450	46 746	29 540
RÉSULTAT FINANCIER (+OU-)	10 424	1 498	4 615	40 235	23 047
Charges hors activités ordinaires	-858	-649	-610	-520	-853
Produits hors activités ordinaires	0	51	78	6	0
Produits des cessions d'immobilisations	22	666	10	0	1 310
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-34	-409	-26	0	0
RÉSULTAT HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (+OU-)	-870	-341	-549	-514	457
Impôts sur le résultat	-722	-555	-2 020	-7 184	-8 841
RÉSULTAT NET	10 596	2 338	5 602	34 888	20 698

Note : Les revenus de la période s'établissent à FCFA 54 901 millions, en baisse de 18% par rapport au 31 décembre 2023.

- Les dividendes enregistrés durant l'exercice 2024 baissent de 33% en lien avec l'absence des dividendes de BGFIBank Gabon et de BGFIBank Guinée Equatoriale. On note la perception des dividendes des filiales ci-après : BGFIBank Congo, BGFIBank Cameroun, BGFIBank Europe, BGFIBank Côte d'Ivoire, BGFI Bourse et BGFI Capital, pour un montant global de 26 409 millions de FCFA ;
- Les autres revenus financiers s'élèvent à 3 131 millions de FCFA, issus des intérêts générés par les prêts subordonnés, les avances en compte courant et les dépôts à terme ;
- Les revenus provenant de l'assistance technique et des redevances de marque atteignent un montant total de 23 247 millions de FCFA, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à 2023. Cette hausse est due au renforcement du soutien aux filiales et au développement des activités durant l'exercice 2024 ;
- Les autres produits, d'une valeur totale de 2 114 millions de FCFA, comprennent une plus-value de 1 310 millions de FCFA issue de la vente de 10 % des actions de BGFIBank Sénégal, ainsi que 899 millions de FCFA provenant de commissions variées et de produits additionnels.

Les charges d'exploitation ressortent à FCFA 18 010 millions au 31 décembre 2024, en hausse de 5% par rapport à l'exercice précédent.

Les principaux éléments justifiant cette hausse contenue sont :

- La tenue de réunions stratégiques au sein du Groupe ainsi que la réalisation de missions d'accompagnement stratégique, d'assistance et de surveillance auprès des filiales ;
- L'augmentation des dépenses en matière de personnel, qui découle du renforcement des équipes, des promotions internes et de la conformité des cotisations salariales pour les employés expatriés ;
- L'accroissement des impôts et des taxes résulte des prélèvements à la source appliquées sur les factures liées à l'assistance technique et aux redevances de marque ;

V.1.3 Indicateurs de performance de l'émetteur

Tableau 3 Indicateurs de performance en comptes sociaux BHC 2023-2024

RATIOS	2023	2024	Norme
Coefficient brut d'exploitation	27%	46%	55% maximum
Ratio des Frais Généraux	82%	77%	80% maximum
Rentabilité des Fonds Propres	19%	9%	5% maximum
Ratio de Solvabilité	65%	64%	25% maximum
Ratio de l'endettement	46%	48%	50% maximum
Ratio de Liquidité	2	1,5	Minimum 1
Ratio de Couverture des Fonds Propres	0.0%	0.0%	Minimum 2,5%

V.2 SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE DE L'EMETTEUR 2020-2024

Les comptes ci-dessous sont présentés conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire révisé de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. Ci-après l'évolution du compte de résultat du Groupe BGFIBank, entre 2020 et 2024 :



V.2.1 Périmètre de consolidation

Tableau 4 Périmètre de consolidation au 31/12/2024

Périmètre de Consolidation Groupe	Zone	Type de	Méthode de Consolidation	% de Contrôle		% d'intérêts	
BGFIBank		Contrôle	(NC = non consolidé)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
BANQUE COMMERCIALE AU GABON							
BGFIBank Gabon	GABON	Exclusif	Globale	99%	99%	99%	99%
BCEG	GABON	Exclusif	Globale	45%	64%	40%	64%
FINAM	GABON	Notable	Proportionnelle	33%	33%	33%	33%
	BANQUE COMMERCIALE A L'INTERNATIONAL						
BGFIBank Congo	CEEAC	Exclusif	Globale	60%	60%	60%	60%
BGFIBank Guinée Equatoriale		Exclusif	Globale	50%	50%	50%	50%
BGFIBank Europe	EU-AS-OI	Exclusif	Globale	98,00%	98,50%	98,50%	98,50%
BGFIBank Côte d'Ivoire	CEDEAO	Exclusif	Globale	65%	65%	65%	65%
BGFIBank RDC	CEEAC	Exclusif	Globale	100%	100%	100%	100%
BGFIBank CAMEROUN	CEEAC	Exclusif	Globale	71%	71%	71%	71%
BGFIBank Madagascar	EU-AS-OI	Exclusif	Globale	96%	86%	96%	95%
BGFIBank Bénin	CEDEAO	Exclusif	Globale	62%	62%	62%	62%
BGFIBank Sao Tome & Principe	GABON	Exclusif	Globale	100%	100%	100%	100%
BGFIBank Sénégal	CEDEAO	Exclusif	Globale	90%	90%	90%	100%
BGFIBank Centrafrique	CEEAC	Exclusif	Globale	44%	44%	44%	44%
BANQUE D'INVESTISSEMENT							
BGFIBourse	GABON	Exclusif	Globale	85%	85%	70%	70%
BGFICapital	GABON	Exclusif	Globale	100%	100%	100%	100%
ASSURANCE							
Assinco SA			Globale	60%	60%	60%	60%
CENTRE DE SERVICES PARTAGES							
Hedenia	GABON	Exclusif	Globale	99%	99%	99%	99%
BGFIServices	GABON	Exclusif	Globale	100%	100%	100%	100%
BBS	GABON	Exclusif	Globale	100%	100%	100%	100%
Autre	GABON	Exclusif	Globale				
Société Hôtelière de Mandji (Hôtel	GABON	Notable	Proportionnelle	80%	80%	80%	80%

V.2.2 Méthodes et règles de consolidation

V.2.2.1 Normes de consolidation applicables

Les états financiers consolidés du Groupe BGFIBank sont établis conformément aux principes et règles comptables du plan comptable des établissements de crédit (règlement COBAC 2003/01). Le projet de règlement COBAC relatif aux états financiers consolidés selon les normes IFRS n'étant pas encore entré en vigueur.

Le manuel de procédures de consolidation élaboré et approuvé par le Conseil d'Administration du 17 décembre 2020 reste en vigueur.

V.2.2.2 Principes et méthodes de consolidation

- Les entités dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale ;
- Les entités dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les entités sous influence notable sont mises en équivalence ;
- Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres.

V.2.2.3 Périmètre de consolidation

Au cours de l'année 2024 :

- BHC a cédé 10% (soit 270.000 actions) de ses titres BGFIBank Sénégal à un nouvel actionnaire ;
- Suite à la transformation de Finatra en BCEG, la participation de BHC est passée de 64% à 45% ;

V.2.2.4 Exclusion du périmètre

- **Ogar International** : société en cessation d'activités et en cours de liquidation. Les titres sont entièrement provisionnés dans les livres de BHC.
- **Entités détenues par BGFI Capital** : les entités SHM, IMP, NSIA Vie Cameroun et la Fondation BGFIBank sont exclues en application des règles d'exclusion facultatives du périmètre de consolidation.



V.2.3 Analyse du bilan consolidé

Tableau 5 Evolution du bilan consolidé Groupe BGFIBank 2020-2024

Bilan Actif (en millions FCFA)	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	% Var R24/R23
Valeurs Immobilisées nettes	206 208	226 265	326 522	343 782	430 331	109%
Immobilisations	166 353	193 369	217 516	237 046	247 091	49%
Titres de participations	11 138	14 707	14 233	14 874	55 405	397%
Autres immobilisations financières	28 717	18 189	94 772	91 862	127 836	345%
Placements des entreprises d'assurance	8 816	8 409	6 894	6 803	7 455	-15%
Terrain et construction	2 581	3 221	3 140	2 685	4 469	73%
Titres de participation	1 623	1 623	1 623	1 695	1 450	-11%
Autres placements	4 611	3 564	2 130	2 423	1 536	-67%
Crédits à la clientèle	2 237 610	2 468 909	2 947 098	3 074 629	3 562 364	59%
Immobilisations en crédit bail	46 070	25 687	19 041	19 884	24 867	-46%
Crédits à long terme	48 594	88 088	116 570	99 762	46 416	-4%
Crédits à moyen terme	1 339 388	1 441 637	1 750 859	1 567 543	1 498 731	12%
Crédits à court terme	387 769	499 541	620 672	793 475	836 242	116%
Comptes débiteurs et autres sommes dues	593 239	585 854	617 420	760 121	1 290 629	118%
Provisions	-177 449	-171 898	-177 464	-166 155	-134 521	-24%
Autres valeurs réalisables	129 633	182 040	193 581	137 177	164 076	27%
Comptes de régularisation et débiteurs divers	112 311	157 543	138 200	120 104	146 843	31%
Chèques et effets à recouvrer	17 323	24 496	55 381	17 073	17 233	-1%
Trésorerie	934 473	1 020 004	1 402 729	1 732 726	1 786 730	91%
Banques, établissements fin et caisses	934 473	1 020 004	1 402 729	1 732 726	1 786 730	91%
Total Actif Consolidé	3 516 739	3 905 626	4 876 824	5 295 118	5 950 956	69%

Tableau 6 Evolution du bilan consolidé (passif) Groupe BGFIBank 2020- 2024

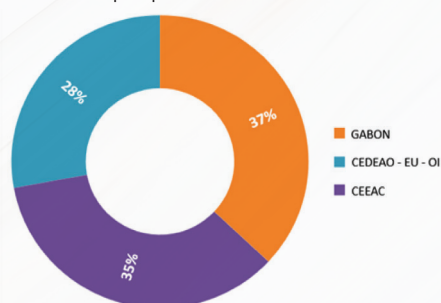
Bilan Passif (en millions FCFA)	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	% Var R24/R23
Capitaux permanents	595 096	619 743	705 180	744 417	848 188	43%
Situation Nette	447 017	500 786	567 702	607 080	710 010	59%
Capital et réserves	329 580	374 722	414 939	424 259	476 637	45%
Résultat part du Groupe	37 981	37 018	48 883	75 810	95 972	153%
Réserves part des minoritaires	73 408	80 154	90 865	86 978	110 962	51%
Résultat part des minoritaires	6 047	8 891	13 015	20 033	26 439	337%
Autres capitaux permanents	148 080	118 958	137 478	137 337	138 178	-7%
Emprunts obligataires	130 572	101 835	117 656	113 976	119 833	-8%
Provisions pour risques et charges, spéciales et regle	17 508	17 123	19 822	23 362	18 345	5%
Provisions spéciales et réglementées	-	-	-	-	-	-
Autres ressources permanentes	-	-	-	-	-	-
Provisions techniques d'assurances	7 618	7 174	7 071	11 292	14 033	84%
Primes	1 957	1 729	1 728	2 555	2 421	24%
Sinistres	5 660	5 445	5 343	8 737	11 612	105%
Dépôts de la clientèle	2 287 208	2 575 993	3 049 597	3 310 644	3 882 840	70%
Bons de caisse	49 233	49 639	50 795	47 750	56 452	15%
Comptes à terme	844 934	963 151	1 092 738	1 042 020	1 067 685	26%
Comptes à vue	1 215 710	1 371 520	1 655 625	1 913 320	1 950 009	60%
Comptes d'épargne	92 281	108 091	136 948	133 828	157 731	71%
Autres comptes de la clientèle	85 050	83 593	113 491	173 726	650 962	665%
Autres valeurs réalisables	131 062	131 959	190 809	150 089	186 067	42%
Comptes de régularisation et créditeurs divers	87 243	111 490	141 869	136 702	173 739	99%
Comptes exigibles après encaissement	43 818	20 470	48 940	13 386	12 328	-72%
Trésorerie	495 756	570 757	924 166	1 078 676	1 019 829	106%
Banques et établissements fin.	495 756	570 757	924 166	1 078 676	1 019 829	106%
Total Passif Consolidé	3 516 739	3 905 626	4 876 824	5 295 118	5 950 956	69%

- **Situation nette consolidée** : Le Groupe BGFIBank présente une situation nette globale de 710 milliards de francs CFA. Au 31 décembre 2024, ses fonds propres, incluant les résultats annuels, atteignent 573 milliards de francs CFA, contre 500 milliards de francs CFA l'année précédente. Cette hausse illustre la robustesse financière du Groupe, qui a accru ses réserves consolidées grâce à la partie non distribuée des bénéfices de l'exercice 2023. Son ratio de solvabilité financière est ainsi de 20 % à cette date.
- **Les encours de dépôts à la cliente** : Portés par la confiance des clients, les dépôts ont connu une hausse de 17 % par rapport à 2023. Ceux-ci se répartissent en 33 % de dépôts à terme et 67 % de dépôts à vue. Cette augmentation des dépôts est le résultat des efforts de collecte réalisés à l'échelle du Groupe, avec les résultats particulièrement remarquables dans les filiales de BGFIBank en République du Congo (+243 milliards FCFA), en Côte d'Ivoire (+196 milliards FCFA), en République Démocratique du Congo (+125 milliards FCFA), en République Centrafricaine (+23 milliards FCFA) et en Guinée-Équatoriale (+21 milliards FCFA).
- **Les encours des crédits à la clientèle** : Les crédits accordés à la clientèle ont connu une hausse de 16 % par rapport à 2023, grâce à une approche commerciale active. Cette démarche a permis de soutenir le financement de différents projets d'investissement dans les pays d'implantation de la banque, tout en aidant les entreprises clientes à répondre à leurs besoins de liquidités ponctuels. Parmi les filiales qui ont le plus soutenu l'activité de crédit, on trouve : BGFIBank Gabon (+FCFA 159 milliards), BGFIBank Côte d'Ivoire (+FCFA 115 milliards), BGFIBank Guinée-Équatoriale (+FCFA 53 milliards), BGFIBank RDC (+FCFA 32 milliards) ainsi que BGFIBank Congo (+FCFA 28 milliards).
- **Les immobilisations corporelles** : Les actifs corporels du groupe ont connu une hausse de 4 % par rapport à 2023, due à des investissements réalisés dans les filiales, notamment à travers la poursuite de projets structurants et l'achat d'équipements informatiques et immobiliers.
- **La trésorerie nette** : La trésorerie nette a augmenté de 17 %, grâce aux résultats positifs de la collecte. Cette évolution a permis de soutenir la croissance des activités sur les marchés de titres et des placements financiers. Les principales contributions proviennent de BGFIBank Congo (32 %) et BGFIBank Côte d'Ivoire (25 %).

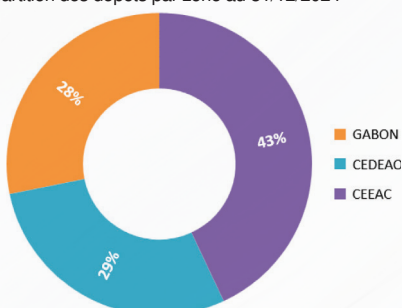


V.2.3.1 Focus répartition des dépôts par région

Graphique 1 Répartition des dépôts par zone au 31/12/2023



Graphique 2 Répartition des dépôts par zone au 31/12/2024



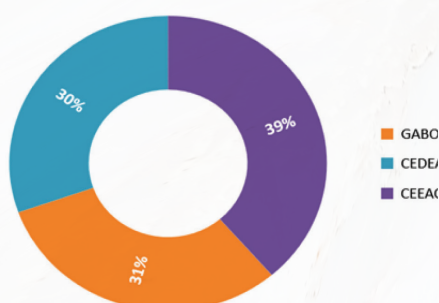
En ce qui concerne la contribution aux dépôts du Groupe, la zone CEEAC affiche une progression significative, évoluant de 35 % à 42 %. Cette augmentation est attribuée à deux principaux facteurs :

- L'intégration de la société ADIC dans le périmètre de BGFIBank Congo suite à son acquisition auprès de la Société Générale,
- La stimulation de l'activité commerciale au sein des entités de la zone.

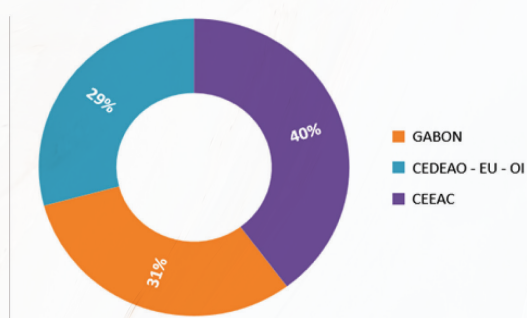
Quant à la région Gabon, bien qu'elle enregistre une hausse des collectes durant la période, elle constate une diminution de sa contribution aux performances globales.

V.2.3.2 Focus répartition des crédits par région

Graphique 3 Répartition des crédits par zone au 31/12/2023



Graphique 4 Répartition des crédits par zone au 31/12/2024



En ce qui concerne la contribution aux financements attribués par le Groupe BGFIBank, les proportions sont restées constantes. La zone CEEAC a connu une hausse d'un point par rapport à la zone CEDEAO-EUOI

BGFIBank Gabon continue de se positionner en tant que première entité contributrice aux prêts octroyés par le Groupe BGFIBank. Il convient également de souligner la hausse notable de l'apport de BGFIBank Côte d'Ivoire, dont la contribution évolue de 16 % en fin d'année 2023 à 24 % à l'issue de l'année 2024.

V.2.4 Analyse du compte de résultat consolidé

Tableau 7 Compte de résultat consolidé Groupe BGFIBank 2020-2024

Compte d'exploitation (en millions FCFA)	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	% Var R24/R20
Produits sur opérations avec la clientèle et de crédit bail	171 751	184 359	225 055	246 475	258 345	50%
Charges sur opérations avec la clientèle et de crédit bail	-46 077	-58 128	-62 777	-71 218	-79 918	73%
Marge sur opérations avec la clientèle et crédit bail	125 674	126 231	162 279	175 257	178 427	42%
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	13 355	15 262	10 587	26 481	25 298	89%
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaire	-14 825	-16 742	-21 823	-37 113	-49 793	236%
Marge sur opérations de trésorerie et interbancaire	-1470	-1480	-11 236	-10 632	-24 495	1566%
Produits sur opérations sur titres	18 140	22 229	28 415	48 818	56 724	213%
Charges sur ressources permanentes	-4733	-6556	-6354	-7398	-6866	45%
Marge sur opérations sur titres	13 407	15 673	22 061	41 420	49 858	272%
MARGE D'INTERETS	137 611	140 423	173 104	206 044	203 790	48%
Produits sur op. de transfert, commissions et autres produits	80 286	91 752	109 016	132 485	148 595	85%
Charges sur op. de transfert, commissions et autres produits	-23 962	-28 171	-34 050	-40 320	-28 859	20%
Marge sur op. de transfert, comm. et autres prod.	56 324	63 581	74 966	92 165	119 736	113%
Primes ou cotisations acquises, payées ou provisionnées	8 805	9 163	13 152	13 645	10 696	21%
Charges de prestations nettes de cessions et de rétrocessions	-6 072	-7 127	-8 693	-9 548	-6 888	13%
Produits nets des placements alloués	507	485	413	263	304	-40%
Marge nette des activités d'assurances	3 240	2 520	4 872	4 360	4 112	27%
PRODUIT NET BANCAIRE	197 175	206 525	252 942	302 570	327 637	66%
Produits divers et accessoires	7 442	5 637	9 751	12 405	19 104	157%
PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION	204 617	212 162	262 693	314 975	346 741	69%
Frais de personnel	-59 848	-64 326	-73 628	-85 549	-87 426	46%
Charges générales d'exploitation	-55 288	-60 725	-73 627	-78 999	-80 576	46%
Impôts et taxes	-5 491	-6 050	-7 273	-10 329	-13 865	152%
Frais généraux hors amort	-120 627	-131 101	-154 528	-174 877	-181 868	51%
Dotations nettes aux amortissements	-17 598	-16 914	-19 035	-20 993	-21 860	24%
Total frais généraux	-138 226	-148 015	-173 564	-195 869	-203 728	47%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	66 391	64 147	89 129	119 106	143 013	115%
Dotations aux provisions à caractère général	-5437	-910	-2700	-2949	-3792	-30%
Dotations aux provisions à caractère spécifique	-27 980	-45 266	-32 199	-36 839	-27 551	-2%
Dotations aux provisions pour risques et charges	-5078	-4377	-3860	-653	-7806	54%
Reprises de provisions à caractère général	2 513	701	1 396	117	368	-85%
Reprises de provisions à caractère spécifique	21 671	35 588	23 320	32 339	37 773	73%
Reprises de provisions pour risques et charges	3 360	3 341	4 155	3 376	3 639	8%
Autres pertes et profits	10 396	6 398	3 140	9 614	12227	18%
Dotations nettes aux provisions	-555	-4526	-6747	5605	14 658	-2740%
RESULTAT AVANT IMPOT	65 836	59 621	82 382	124 711	157 671	139%
Impôts sur les sociétés	-21 808	-13 712	-20 483	-26 868	-35 261	62%
BENEFICE DE L'EXERCICE	44 029	45 909	61 898	95 843	122 410	178%
- Dont Part du Groupe	37 981	37 018	48 883	75 810	95 972	153%
- Dont Part des minoritaires	6 047	8 891	13 015	20 033	26 439	337%

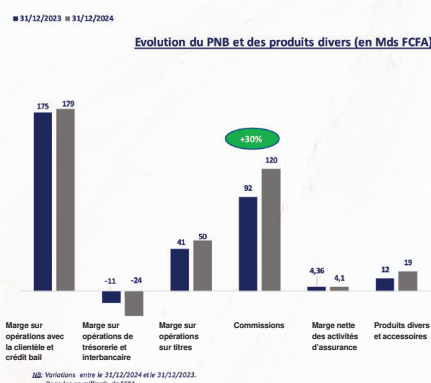


Dans un environnement économique marqué par des vents contraires, le Groupe BGFIBank a enregistré des performances en dépassement des objectifs. Dans ce contexte, on note :

- **PNB** : le PNB progresse entre 2023 et 2024. Il est porté par les marges sur commissions qui augmentent de FCFA 27,5 milliards. La marge d'intermédiation est pénalisée par l'effet volume (retard de 5% sur l'objectif) et l'effet taux avec des taux de refinancement ressortant à 6,75% en zone CEMAC et à 5,5% en zone UEMOA.
- **Les charges de personnel** : La mise en œuvre de mesures d'optimisation dans la gestion des ressources humaines a permis de stabiliser la progression des frais de personnel dont l'évolution sur 2024 est limitée à FCFA 1,8 milliard.
- **Les charges d'exploitation** : Les dépenses opérationnelles restent sous contrôle en enregistrant une progression de FCFA 1,5 milliard sur la période. L'évolution observée traduit les mesures de maîtrise en vigueur au sein du Groupe.
- **Coût du risque** : Le coût du risque s'améliore, mais demeure affecté par les provisions spécifiques enregistrées dans la région du Gabon (FCFA 10,4 milliards) et celle de la zone CEEAC (FCFA 11,8 milliards). Il convient de noter qu'une reprise de provision de FCFA 19 milliards a été comptabilisée chez BGFIBank Bénin, dont FCFA 16 milliards sont consécutifs à la comptabilisation d'une perte liée à des créances entièrement provisionnées.
- **Résultat net consolidé** : Le résultat net pour la période s'élève à FCFA 122 milliards, soit un dépassement de 27 % par rapport au résultat obtenu au 31 décembre 2023. Cette performance découle de l'amélioration du coût du risque, alliée à une gestion efficace des frais généraux.

V.2.4.1 Focus PNB

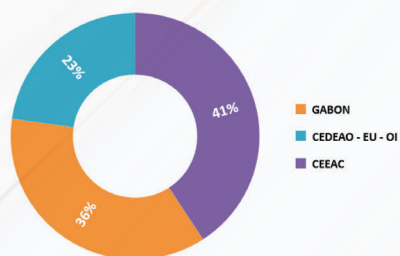
Graphique 5 Décomposition du Produit Net Bancaire consolidé



- La marge réalisée sur les opérations de la clientèle représente 61% du PNB et ce niveau bénéficie des mises en place réalisées par les entités. De plus, on note la contribution de ADIC (filiale Société Générale acquise sur l'exercice 2024) à FCFA 7 milliards ;
- L'augmentation des titres détenus par les filiales permet d'avoir une marge en bonne progression ;
- Les commissions nettes sont en hausse de 30% par rapport à 2023, en lien avec la stratégie de diversification des revenus et de connaissance du client, notamment avec le développement des opérations et des produits ;
- La marge nette des activités d'assurance baisse de 6% par rapport à décembre 2023, en lien avec la baisse du chiffre d'affaires d'Assinco et avec la hausse des sinistres enregistrés sur la période ;
- La hausse du chiffre d'affaires de BGFI Capital (+3,8 milliards FCFA), de BGFI Bourse (+195 millions FCFA), impacte favorablement les produits divers et accessoires (+59%).

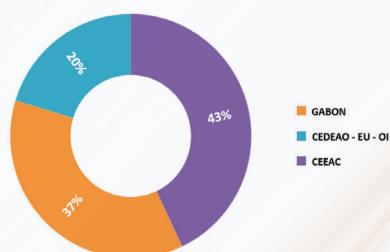
V.2.4.2 Répartition du PNB consolidé par zone au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2024

Graphique 6 Répartition du PNB par zone au 31/12/2023



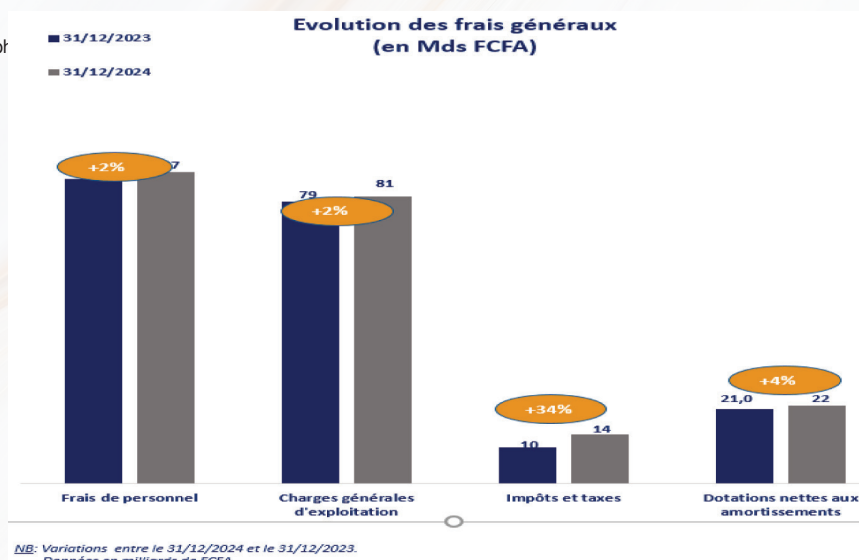
En ce qui concerne la contribution au Produit Net Bancaire (PNB) consolidé, la région de l'UEMOA a enregistré une diminution de sa part, au profit des zones CEEAC et Gabon. Ces dernières ont bénéficié de marges d'intérêts plus avantageuses que celles constatées au sein de l'UEMOA, de l'Union Européenne et de l'Océan Indien.

Graphique 7 Répartition du PNB par zone au 31/12/2024



V.2.4.3 Focus frais généraux

Graphique



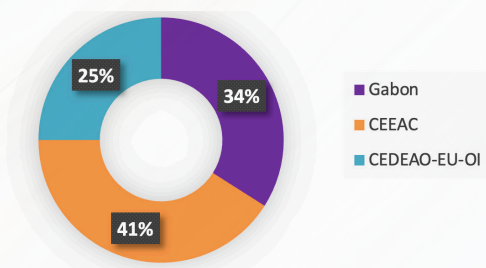
Au 31 décembre 2024, les frais généraux progressent légèrement sur la période soit une hausse de 4%. L'évolution observée résulte des événements ci-après :

- La mise en service des projets et la poursuite des dotations aux amortissements des biens acquis (renouvellement du parc informatique, véhicules de service, agencements et aménagement des espaces de travail) ;
- Les revalorisations salariales, la hausse des cotisations sociales, les promotions, les départs à la retraite, les événements sociaux et aussi les recrutements pour ce qui concerne les frais de personnel ;
- Les modifications de législations fiscales ;
- La modernisation de nos équipements, la sécurisation de nos systèmes d'information, les déplacements des équipes (missions, formations, séminaires), l'organisation des rencontres stratégiques sont autant de facteurs qui entrent en compte dans les charges générales d'exploitation.



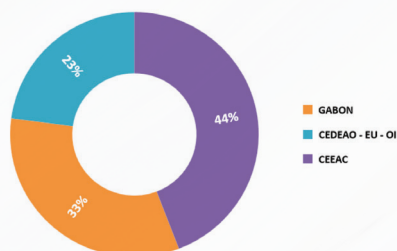
V.2.4.4 Focus frais généraux consolidés par zone

Graphique 11 Répartition des frais généraux par zone au 31/12/2023



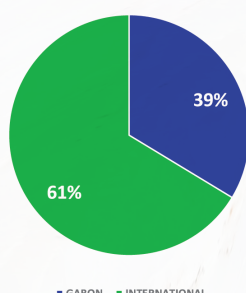
En ce qui concerne la participation aux frais généraux, on observe une augmentation de la contribution de la zone CEEAC en raison de l'intégration des frais généraux liés à l'entité acquise, ainsi que de l'élargissement du réseau commercial. En revanche, la contribution de la zone UEMOA-EU-OI demeure stable, reflet de la politique de stabilisation des coûts en cours dans cette région.

Graphique 12 Répartition des frais généraux par zone au 31/12/2024



V.2.4.5 Répartition du résultat consolidé entre le marché domestique et les activités internationales

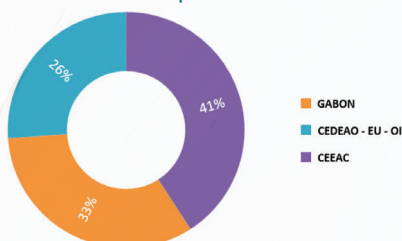
Graphique 13 Répartition du résultat consolidé 2024 (marché domestique et international)



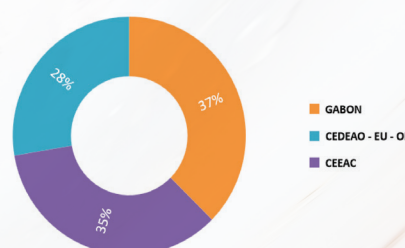
La prédominance des activités à l'international se maintient, affichant une proportion analogue à celle observée au cours de l'exercice 2023.

V.2.4.6 Focus résultat net consolidé par région

Graphique 14 Répartition du résultat net par zone au 31/12/2023



Graphique 15 Répartition du résultat net par zone au 31/12/2024



En ce qui concerne la participation aux frais généraux, on observe une augmentation de la contribution de la zone CEEAC en raison de l'intégration des frais généraux liés à l'entité acquise, ainsi que de l'élargissement du réseau commercial. En revanche, la contribution de la zone UEMOA-EU-OI demeure stable, reflet de la politique de stabilisation des coûts en cours dans cette région.

V.2.4.7 Focus contribution résultats individuels des entités (zone Gabon)

Tableau 14 Résultat social par entités zone Gabon

Entités (En MFCFA)	Résultat social 2023	Résultat social 2024
BGFIBank Gabon	33 244	45 577
BGFI Capital	2 668	3 568
BGFI Bourse	521	409
FINAM	1 754	1 508
Assinco	200	-912
BCEG	-3 296	13
TOTAL	35 091	50 163

Les performances dans la région ont connu une amélioration notable, soutenues par les résultats exceptionnels obtenus par BGFIBank Gabon et BGFIBank Capital. Bien que BGFI Bourse et FINAM affichent des performances légèrement en retrait, elles demeurent néanmoins robustes. Assinco SA, quant à elle, a enregistré une perte en raison de régularisations comptables effectuées sur des non-valeurs. Pour sa part, BCEG, à la suite de mesures de restructuration, présente un résultat équilibré de 13 millions de FCFA.

V.2.4.8 Focus contribution résultats individuels des entités (zone CEEAC)

Tableau 15 Résultat net social par entités zone CEEAC

Entités (En MFCFA)	Résultat social 2023	Résultat social 2024
BGFIBank Congo	22 785	22 311
BGFIBank Cameroun	11 043	13 038
BGFIBank RDC	4 196	3 387
BGFIBank G.E	2 439	1 700
BGFIBank Centrafrique	1 541	2 671
BGFIBank STP	287	499
TOTAL	42 291	43 606

Les performances de la région CEEAC demeurent robustes, soutenues par BGFIBank Congo et BGFIBank Cameroun. Par ailleurs, l'ensemble des autres entités présente également des résultats satisfaisants. Cette dynamique positive est le fruit d'une activité commerciale active au sein de ces établissements.

V.2.4.9 Focus contribution résultats individuels des entités (zone UMOA)

Tableau 16 Résultat net social par entité zone UMOA-EU-OI

Entités (En MFCFA)	Résultat social 2023	Résultat social 2024
BGFIBank Côte d'Ivoire	17 408	16 249
BGFIBank Europe	5 942	5 609
BGFIBank Sénégal	2 422	-286
BGFIBank Bénin	1 060	13 307
BGFIBank Madagascar	176	55
TOTAL	27 008	34 934

Les résultats de la région connaissent une forte accélération, grâce à la performance réalisée par BGFIBank Bénin, notamment à travers une opération de cession de créances entièrement provisionnées. En raison d'un environnement macroéconomique défavorable, BGFIBank Sénégal affiche un résultat déficitaire s'établissant à -286 millions FCFA.



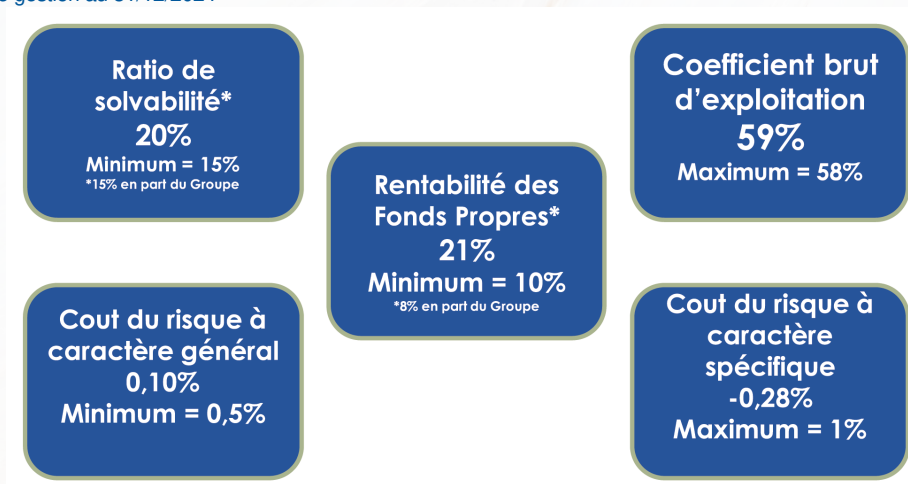
V.2.4.10 Indicateurs de rentabilité

Tableau 17 Indicateurs de rentabilité 2023-2024

	INDICATEURS	Réalisé 31/12/2023	Réalisé 31/12/2024
Indicateurs de mesure de la performance	• Croissance des dépôts de la clientèle	9%	17%
	• Croissance des crédits à la clientèle	4%	16%
	• Couvertures des emplois par les ressources	108%	109%
	• Croissance du PNB	20%	8%
	• Recouvrement des créances douteuses	FCFA 33 milliards	FCFA 38 milliards
	• Coût du risque de crédit	0,14%	-0,28%
	• Coût du risque opérationnel	13%	7%
	• Productivité des effectifs	FCFA 117 millions	FCFA 121 millions
	• Rentabilité des fonds propres	19%	21%
Indicateurs de mesure de la rentabilité	• Coefficient brut d'exploitation	62%	59%
	• Solvabilité financière	20%	20%

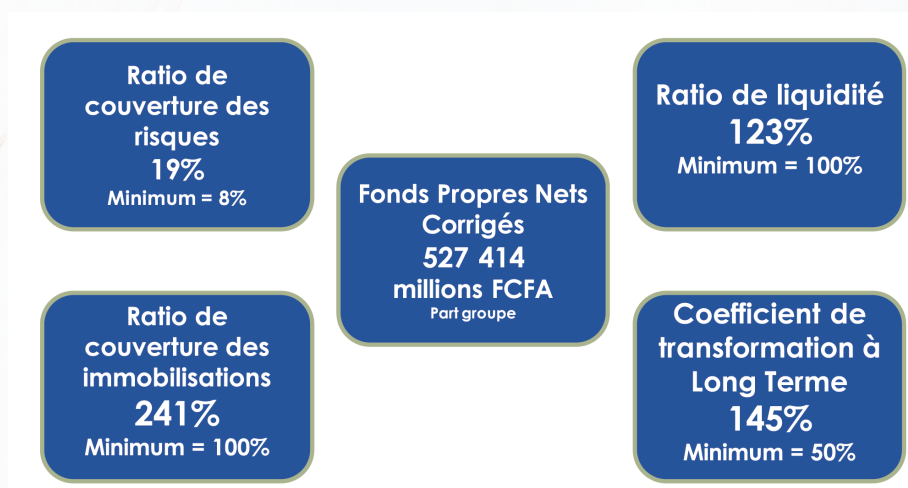
V.2.4.11 Ratios de gestion au 31 décembre 2024

Figure 3 Ratios de gestion au 31/12/2024



V.2.4.12 Ratios réglementaires au 31 décembre 2024

Figure 4 Ratios réglementaires au 31/12/2024



VI. PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUR LA PERIODE 2025 - 2030



VI.1 PLAN D'INVESTISSEMENT

VI.1.1 Poursuite de l'expansion transnationale

Au cours de la période 2025-2030, le Groupe BGFIBank prévoit d'élargir son empreinte géographique par l'établissement de nouvelles structures. Ces initiatives requerront des investissements en fonds propres d'environ 50 milliards de FCFA. Le calendrier prévisionnel pour la création de ces entités est résumé ci-après.

Tableau 18 Plan de création des nouvelles filiales

Années	2025	2026	2027	2028	2029	2030
CROISSANCE EXTERNE (MFCFA)	0	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Pays 1		10 000				
Pays 2			10 000			
Pays 3				10 000		
Pays 4					10 000	
Pays 5						10 000

VI.1.2 Poursuite du soutien de l'activité des entités existantes

Dans le cadre de son engagement à soutenir le développement commercial, le Groupe a pour objectif d'accroître ses capacités d'intervention pour ses filiales. Ces interventions auront lieu principalement sous forme de prêts subordonnés et d'augmentations de capital, en fonction des spécificités de chaque situation et des normes réglementaires applicables. Au final, le Groupe projette d'investir FCFA 76 milliards sur la période 2025-2030. Le tableau ci-après présente le calendrier prévisionnel de ces interventions.

Années (MFCFA)	2025	2026	2027	2028	2029	2030
RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	15 000	31 000	10 000	10 000	10 000	0

VI.1.3 Investissement dans les sièges sociaux des filiales

La stratégie visant à équiper chaque entité d'un environnement social conforme aux normes les plus récentes sera poursuivie. À cet effet, le Groupe envisage d'allouer une enveloppe de 50,5 milliards de FCFA durant cette période, ciblant les entités existantes. La planification de cet investissement est la suivante :

Tableau 19 Plan de renforcement des fonds propres

Années (MFCFA)	2025	2026	2027	2028	2029	2030
SIEGES SOCIAUX	6 500	15 000	17 000	10 000	2 000	0
BGFIBank CI	5 000	5 000	5 000			0
BGFIBank Sénégal		2 500	2 500	2 500		
BGFIBank Bénin		1 500	1 500	1 500		
BGFIBank RDC		2 500	2 500	2 500		
BGFIBank GE	1 500	1 500	2 000			
BGFIBank RCA		2 000	2 000	2 000		
BGFIBank Madagascar			1 500	1 500	2 000	

VI.1.4 Maintien des investissements dans le système d'information

Dans le souci de maintenir la qualité et la sécurité de son système d'information, le Groupe BGFIBank projette d'allouer annuellement 10 milliards de FCFA à cet effort. Cela représente un investissement global de 50 milliards de FCFA durant la période de 2025 à 2030 selon la planification suivante :

Tableau 20 Plan d'investissement dans les SI

Années (MFCFA)	2025	2026	2027	2028	2029	2030
INVESTISSEMENTS SI	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
LOGICIELS ET BREVETS	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500
SECURITE DU SI	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500

VI.1.5 Maintien opérationnel de l'outil de production

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'outil d'exploitation, essentiel pour offrir un service de haute qualité, un budget annuel de 10,5 milliards de FCFA sera nécessaire pour la période 2025-2030. Cette initiative impliquera un coût total de 63 milliards de FCFA sur l'ensemble de cette période.

Tableau 21 Plan d'investissement dans l'outil d'exploitation

Années (MFCFA)	2025	2026	2027	2028	2029	2030
INVESTISSEMENTS EXPLOITATION	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500
AGENCES BANCAIRES	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
DAB ET GAB	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
MATERIELS DE BANQUES	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
AUTRES MATERIELS	500	500	500	500	500	500

VI.1.6 Renforcement du réseau commercial

Pour répondre à la nécessité d'un service de proximité, nous procéderons à l'expansion de notre réseau d'agences et de distributeurs automatiques de billets (DAB). Cette initiative contribuera également à dynamiser le développement commercial, à favoriser la vente de nos produits et services, à accroître la collecte de nouvelles ressources et à optimiser la distribution des crédits. Cette expansion sera effective dans toutes les zones d'intervention du Groupe.

Tableau 22 Plan d'extension du réseau d'agences 2025-2030

Années	31/12/2025	31/12/2026	31/12/2027	31/12/2028	31/12/2029	31/12/2030
Réseau agences Zone Gabon	34	40	45	50	54	57
Réseau agences zone CEEAC	77	83	88	93	97	100
Réseau agences zone UEMOA-EU-OI	37	43	48	53	57	60
Total Réseau agences	148	166	181	196	208	217

VI.1.7 Renforcement du capital humain

L'accroissement des activités internes et les effets de l'expansion géographique nécessiteront un renforcement qualitatif et quantitatif du capital humain. Ainsi, le Groupe envisage de passer d'un effectif fin décembre 2024 de 2852 collaborateurs à un effectif de 3702 collaborateurs à l'horizon 2030.

Tableau 23 Plan de recrutement

Années	31/12/2025	31/12/2026	31/12/2027	31/12/2028	31/12/2029	31/12/2030
Effectif zone Gabon	1 045	1 095	1 165	1 215	1 275	1 335
Effectif zone CEEAC	1 160	1 210	1 270	1 325	1 390	1 450
Effectif zone UEMOA	647	697	747	792	842	917
Total Effectif	2 852	3 002	3 182	3 332	3 507	3 702



VI.2 PERSPECTIVES D'EXPLOITATION (SITUATION CONSOLIDEE)

VI.2.1 Collecte des ressources

La collecte des ressources demeurera un enjeu central pour le développement du Groupe durant la période 2025-2030. Cette collecte s'organisera autour des éléments suivants :

- Expansion géographique grâce à l'inauguration projetée de nouvelles entités ;
- Croissance territoriale avec l'agrandissement du réseau commercial de proximité, incluant des agences ainsi que des distributeurs automatiques de billets ;
- Conception et mise en œuvre de nouvelles solutions et offres, notamment dans le domaine digital ;
- Renforcement des synergies entre les différentes entités, en particulier au sein des mêmes zones monétaires ;
- Orientation de notre collecte vers les dépôts à faible rémunération afin de garantir un coût des ressources compétitif.

VI..2.2 Distribution des crédits

Le Groupe BGFIBank projette d'améliorer quantitativement et qualitativement la distribution de crédits afin de toujours accompagner ses clients. Cette amélioration passera par les mesures suivantes :

- Il est essentiel d'aligner le rendement des crédits avec le niveau de risque inhérent à chaque opération. Cela nécessite une optimisation de la rentabilité des prêts accordés aux clients, tout en veillant attentivement à la gestion des risques associés,
- Une attention particulière est accordée à l'évaluation minutieuse du risque de contrepartie associé aux clients particuliers, en particulier lors de l'octroi de prêts immobiliers et de crédits à la consommation,
- Apport significatif des financements aux grandes entreprises et des Etats, en conformité avec la politique interne de gestion des risques ;
- Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises dans leur croissance, visant à améliorer leur performance au sein de leurs secteurs d'activité, tout en assurant la pérennité des revenus de la Banque.

VI..2.3 Optimisation des excédents de trésorerie

Afin d'accroître les profits, une stratégie d'optimisation des excédents de trésorerie sera mise en place. Ainsi, ces fonds seront placés sous forme de titres refinançables auprès des banques centrales des pays où nous opérons, et, dans une moindre mesure, auprès des établissements de crédit confrères.

VI..2.4 Réduction progressive de l'endettement bancaire

Dans le souci de réduire la dépendance aux refinancements banques centrales et auprès des confrères, une stratégie de désendettement sera appliquée sur la période 2025-2030. Cette stratégie passera par la définition des limites internes strictes en matière de recours au refinancement interbancaire et monétaire.

VI.2.5 Accroissement des revenus hors intérêts (commissions)

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le Groupe BGFIBank ambitionne de faire passer la contribution des commissions à 45 % de son Produit Net Bancaire (PNB) d'ici 2030, contre 38 % à la clôture de l'exercice 2024. Cette trajectoire sera soutenue par les mesures suivantes :

- Offre d'une gamme de produits numériques novateurs permettant aux clients d'accéder à des services bancaires de premier choix, tout en bénéficiant de conditions optimales et de coûts réduits ;

- Accroissement des recettes générées par les activités de commerce international ;
- Renforcement des revenus en devises résultant de partenariats établis avec des sociétés multinationales spécialisées dans les échanges de monnaies étrangères ;
- Optimisation des niveaux de revenus associés à l'utilisation des solutions de gestion de trésorerie notamment le cash management.

VI.2.6 Maîtrise des frais généraux

Afin d'améliorer son coefficient d'exploitation, le Groupe BGFIBank se concentrera spécifiquement sur sa stratégie d'optimisation des charges, qui se basera sur les éléments suivants :

- Amélioration de l'efficacité du réseau des agences et une transition progressive vers la digitalisation des services, tant pour les clients que pour les processus internes ;
- Révision systématique des contrats établis avec les fournisseurs clés, dans le but de garantir à la Banque un rapport qualité/prix avantageux ;
- Amélioration et rationalisation des processus variés de la Banque, avec une attention particulière portée aux opérations.

VI.2.7 Maîtrise du coût du risque

Les mécanismes déployés entre 2020 et 2025 pour atténuer le risque de contrepartie seront maintenus et améliorés pendant la période 2025-2030. Ces mécanismes s'articuleront autour de :

- Surveillance périodique des contreparties, analyse des dossiers et identification précoce des signes de détérioration (retards dans les échéances, variations de notation) ;
- Stratégies d'assurance visant à faire passer le risque à une partie externe ;
- Respect des engagements établis pour l'attribution du crédit ;
- Amélioration des garanties réelles et personnelles ;
- Engagement de procédures judiciaires en cas d'échec des négociations amiables dans le cadre de dossiers litigieux.

VI.2.8 Estimation des résultats sur la période 2025-2030

Les projections suivantes, bien qu'élaborées avec soin à partir de la compréhension approfondie de l'Émetteur concernant ses opérations, son entreprise et son environnement, reposent sur des hypothèses dont la réalisation demeure incertaine. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de manière significative des données présentées. Ces prévisions sont uniquement fournies à titre d'indication et ne sauraient être interprétées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Groupe BGFIBank.

VI.2.9 Perspectives de croissance

Région Gabon : La région est appelée à maintenir une forte croissance, tandis que les déficits budgétaires et de la balance courante devraient se réduire progressivement, sous réserve que les autorités appliquent efficacement leurs plans de consolidation des finances publiques.

Région CEEAC : Les pays de la région sont susceptibles de connaître une période de croissance soutenue grâce à l'amélioration des finances publiques et aux initiatives de diversification économique adoptées par les gouvernements. De surcroît, les mesures de change restrictives en vigueur agissent comme des catalyseurs pour promouvoir une dynamique de croissance plus rapide.

Région UEMOA : Le dynamisme constaté ces dernières années, avec des taux de croissance excédant 5 %, est susceptible de perdurer, malgré les tensions géopolitiques présentes dans certains pays.



VI.2.10 Tableaux des résultats prévisionnels (actif prévisionnel)

Tableau 24 Bilan Consolidé prévisionnel (Actif) 2025-2030 comparé à 2024

ACTIF (en MFCFA)	31/12/2024R	31/12/2025P	31/12/2026P	31/12/2027P	31/12/2028p	31/12/2029P	31/12/2030P
VALEURS IMMOBILISEES	437 786	459 213	513 364	546 640	571 391	587 018	589 619
Immobilisations incorporelles	57 905	67 905	77 905	87 905	97 905	107 905	117 905
Amortissements	-39 658	-43 053	-46 948	-51 344	-56 239	-61 634	-67 529
Immobilisations corporelles	359 570	376 570	402 070	429 570	450 070	462 570	473 070
Amortissements	-126 257	-145 086	-165 189	-186 668	-209 171	-232 300	-255 953
Titres de participations	57 409	57 409	67 409	77 409	87 409	97 409	107 409
Titres de participations entreprises d'assurances	1 823	2 073	2 323	2 573	2 823	3 073	3 323
Autres titres immobilisés	121 490	136 490	167 490	177 490	187 490	197 490	197 490
Provisions	-2 377	-2 477	-2 577	-2 677	-2 777	-2 877	-2 977
Titres à souscription obligatoire	7 881	9 381	10 881	12 381	13 881	15 381	16 881
CREDITS A LA CLIENTELE	3 562 364	3 789 495	3 997 808	4 264 710	4 530 783	4 784 026	5 006 661
Immobilisations en crédit-bail	24 867	28 367	32 867	45 417	49 917	57 017	62 042
Crédits à long terme	46 416	55 932	62 432	82 582	89 582	103 707	111 257
Crédits à moyen terme	1 498 731	1 598 731	1 657 731	1 729 390	1 807 390	1 871 890	1 939 195
Crédits à court terme	836 242	882 242	961 242	1 048 742	1 161 742	1 262 742	1 350 367
Comptes débiteurs	1 290 629	1 353 129	1 394 879	1 456 379	1 509 629	1 568 379	1 617 729
Provisions	-134 521	-128 905	-111 343	-97 799	-87 476	-79 708	-73 928
AUTRES VALEURS REALISABLES	164 076	104 549	92 326	81 780	69 465	57 249	47 473
Comptes de régularisation	149 451	88 597	76 732	64 232	51 732	39 232	26 732
Provisions	-2 608	-1 391	-1 154	-904	-654	-404	-154
Chèques et effets à recouvrer	17 233	17 343	16 747	18 451	18 386	18 420	20 894
TRESORERIE	1 786 730	1 854 433	1 941 435	2 037 823	2 144 748	2 266 061	2 420 374
Trésorerie à terme	1 434 165	1 489 663	1 580 913	1 637 982	1 696 969	1 744 569	1 803 361
Trésorerie à vue	352 565	364 769	360 522	399 841	447 779	521 492	617 013
TOTAL ACTIF BILAN	5 950 956	6 207 689	6 544 933	6 930 953	7 316 388	7 694 353	8 064 127

VI.2.10.1 Valeurs immobilisées

Une hausse significative des valeurs immobilisées est anticipée, alimentée par différents projets d'expansion internationale évalués à 50 milliards de FCFA, un renforcement des fonds propres des filiales de 76 milliards de FCFA, et des investissements dans la construction de sièges sociaux à hauteur de 50 milliards de FCFA. De plus, il est prévu que les dépenses d'investissement d'exploitation atteignent 123 milliards de FCFA sur la période considérée.

VI.2.10.2 Crédits à la clientèle

Croissance soutenue des crédits octroyés aux clients. Cette évolution sera facilitée par l'ouverture de nouvelles agences, l'expansion du réseau d'agences et les impératifs d'infrastructures des pays où le Groupe BGFIBank est actif. L'amélioration anticipée des crédits touchera tous les segments, incluant tant les grandes entreprises que les particuliers et les entités institutionnelles.

VI.2.10.3 Trésorerie à l'actif

La trésorerie active connaîtra une croissance au cours de cette période. Cette amélioration découlera des initiatives de collecte et du renforcement des stratégies de recouvrement. Par ailleurs, le maintien d'un ratio de 110 % entre les dépôts et les crédits garantira au Groupe la disponibilité d'excédents de liquidités essentiels à la réalisation des opportunités de financement.

VI.2.11 Tableaux des résultats prévisionnels (passif prévisionnel)

Tableau 25 Bilan Consolidé (Passif) 2025-2030 comparé à 2024

PASSIF (en MFCFA)	31/12/2024R	31/12/2025P	31/12/2026P	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
CAPITAUX PERMANENTS	848 188	891 761	969 519	1 050 219	1 139 825	1 239 205	1 351 505
Situation nette	710 010	776 150	855 875	937 753	1 027 720	1 126 622	1 237 533
Réserves part du Groupe	476 637	515 026	558 577	609 582	665 731	727 490	795 402
Résultat part du Groupe	95 972	108 878	127 512	140 372	154 398	169 782	188 380
Réserves part des minoritaires	110 962	121 537	133 821	148 207	164 044	181 463	200 618
Résultat part des minoritaires	26 439	30 709	35 965	39 592	43 548	47 887	53 133
Autres capitaux permanents	138 178	115 610	113 644	112 466	112 105	112 583	113 971
Provisions pour risques et charges	18 345	25 777	33 810	42 633	52 272	62 749	74 138
Autres ressources permanentes	119 833	89 833	79 833	69 833	59 833	49 833	39 833
Provisions Techniques d'assurances	14 033	14 483	14 883	15 278	15 753	16 203	16 733
Primes	2 421	2 646	2 821	2 996	3 346	3 671	3 986
Sinistres	11 612	11 837	12 062	12 282	12 407	12 532	12 747
DEPOTS DE LA CLIENTELE	3 882 840	4 124 840	4 375 440	4 726 690	5 062 091	5 380 245	5 731 614
Bons de caisse	56 452	56 452	56 452	56 452	56 452	56 452	56 452
Comptes à terme	1 067 685	1 164 685	1 244 685	1 359 685	1 478 931	1 594 835	1 699 835
Comptes à vue	1 950 009	2 075 009	2 225 009	2 425 009	2 618 914	2 798 914	2 994 123
Comptes d'épargne	157 731	170 231	183 231	211 481	225 481	239 481	268 485
Autres comptes de la clientèle	650 962	658 462	666 062	674 062	682 312	690 562	712 718
AUTRES VALEURS REALISABLES	186 067	186 777	186 183	186 290	174 754	164 736	155 968
Comptes de régularisation	173 739	174 199	174 344	174 596	163 285	153 467	144 979
Comptes exigibles après encaissement	12 328	12 578	11 839	11 694	11 469	11 269	10 989
TRESORERIE	1 019 829	989 829	998 908	952 477	923 965	893 965	808 308
Trésorerie à terme	851 532	836 532	765 662	750 662	735 662	720 662	670 662
Trésorerie à vue	168 297	153 297	233 246	201 815	188 303	173 303	137 646
TOTAL PASSIF BILAN	5 950 956	6 207 689	6 544 933	6 930 953	7 316 388	7 694 353	8 064 127

VI.2.11.1 Situation nette

La situation nette continuera de connaître une progression au cours de cette période. Ce développement sera alimenté par les résultats non distribués des exercices précédents ainsi que par les performances annuelles.

VI.2.11.2 Autres capitaux permanents

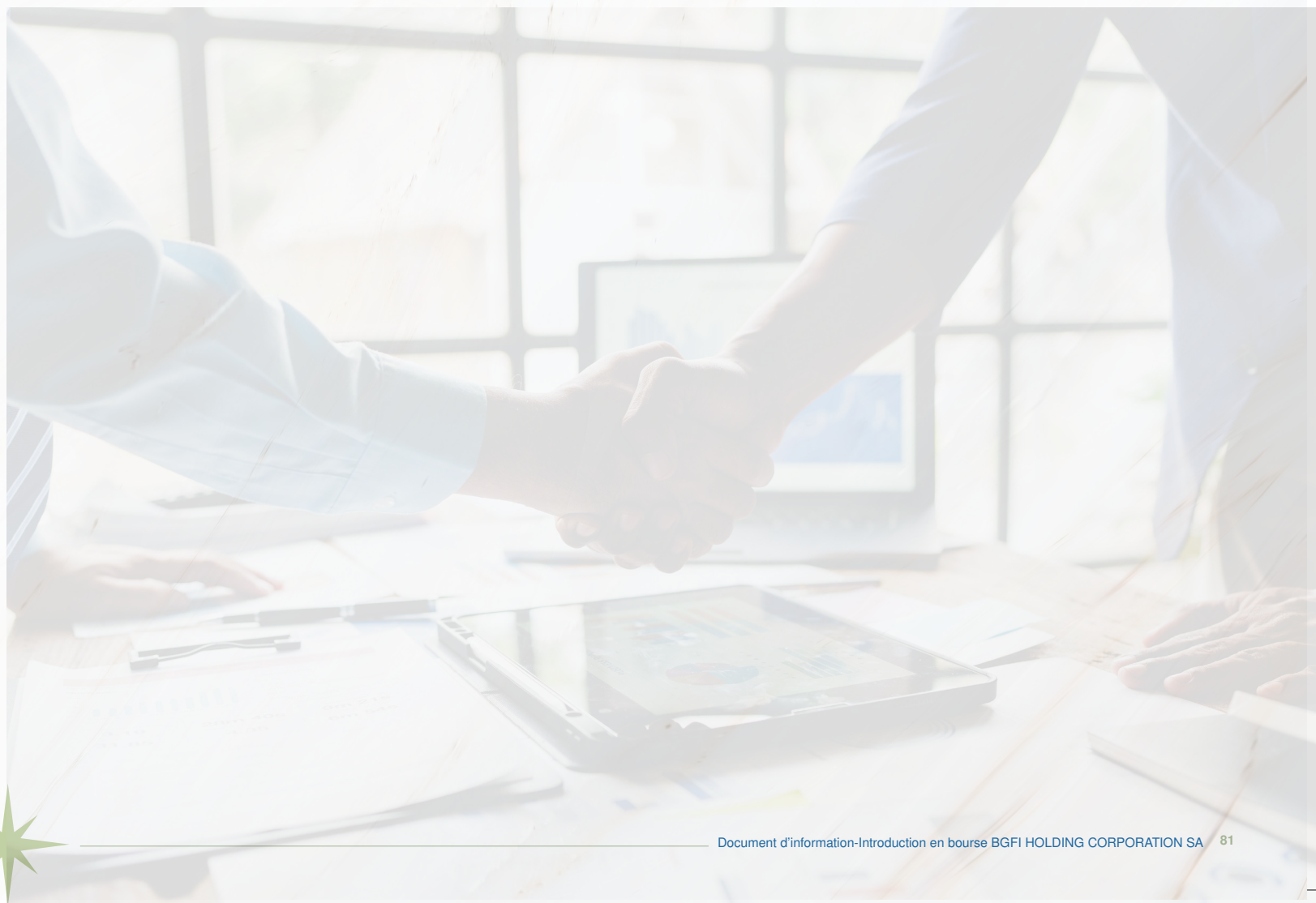
Les capitaux permanents connaîtront une augmentation sur la section dédiée aux provisions pour risques et charges, en réponse aux normes réglementaires relatives au provisionnement des créances saines. Parallèlement, nous observons une diminution des emprunts en raison de la stratégie de désendettement mise en place par la maison mère. Ainsi, les emprunts à long terme devraient atteindre FCFA 39,8 milliards à la fin de l'année 2030, contre FCFA 119 milliards à la clôture de l'année 2024.

VI.2.11.3 Dépôts de la clientèle

La collecte de ressources profitera de l'élargissement du périmètre géographique, avec l'ouverture de nouvelles filiales bancaires, ainsi que de l'expansion du réseau commercial par le biais de nouvelles agences bancaires et de l'introduction de nouveaux produits et services.

VI.2.11.4 Trésorerie au passif

La trésorerie au passif sera progressivement réduite en lien avec la stratégie de réduction de l'exposition au refinancement banque centrale et interbancaire.



VI.2.12 Compte d'exploitation prévisionnel

Tableau 26 Compte de résultat consolidé prévisionnel 2025-2030 comparé à 2024

COMPTE DE RESULTAT (en MFCFA)	31/12/2024R	31/12/2025P	31/12/2026P	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
Produits sur opérations avec la clientèle et de crédit bail	258 345	274 738	289 841	309 191	328 482	346 842	362 983
Charges sur opérations avec la clientèle et de crédit bail	-7 918	-82 497	-87 509	-94 534	-101 242	-107 605	-114 632
Marge sur opérations avec la clientèle et crédit bail	178 427	192 242	202 332	214 658	227 240	239 237	248 351
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	25 208	32 453	33 975	35 662	37 533	39 656	42 357
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaire	-49 793	-49 491	-49 945	-47 624	-46 198	-44 698	-40 415
Marge sur opérations de trésorerie et interbancaire	-24 495	-17 039	-15 970	-11 962	-8 665	-5 042	1 941
Produits sur opérations sur titres	56 724	60 269	63 097	66 229	69 704	73 647	78 662
Charges sur ressources permanentes	-6 866	-5 390	-4 790	-4 190	-3 590	-2 990	-2 390
Marge sur opérations sur titres	49 858	54 879	58 307	62 039	66 114	70 657	76 272
MARGE D'INTERETS	203 790	230 082	246 669	264 735	282 688	304 852	326 664
Produits sur op. de transfert, commissions et autres produits	14 859	15 350	16 012	16 793	17 633	18 499	19 382
Charges sur op. de transfert, commissions et autres produits	-8 859	-9 725	-10 617	-11 535	-12 481	-13 456	-14 539
Marge sur op. de transfert, comm. et autres prod.	6 000	5 625	5 395	5 258	5 152	5 043	4 843
Marge nette des activités d'assurances	4 355	4 820	5 207	5 616	6 054	6 516	6 516
PRODUIT NET BANCAIRE	32 7637	365 294	392 193	425 593	459 987	497 604	536 605
Produits divers et accessoires	19 104	19 845	20 687	21 557	22 480	23 438	24 432
PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION	346 741	385 834	413 855	447 709	483 208	520 166	562 206
Frais de personnel	-87 462	-90 049	-92 751	-95 533	-98 338	-101 351	-104 392
Charges générales d'exploitation	-80 649	-84 182	-87 123	-90 256	-93 431	-96 756	-100 155
Impôts et taxes	-18 681	-18 421	-14 709	-15 411	-16 073	-16 703	-17 317
Frais généraux hors amort.	-186 802	-184 821	-194 583	-201 222	-207 842	-214 810	-221 017
Dotations nettes aux amortissements	-21 660	-23 249	-24 922	-26 790	-28 709	-30 694	-32 760
Total frais généraux	-203 728	-208 648	-219 042	-224 706	-232 193	-239 458	-254 068
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	143 013	177 186	194 812	223 004	251 016	280 708	315 398
Dotations aux provisions à caractère général	-1 084	-1 429	-1 883	-2 481	-3 267	-4 315	-5 695
Dotations aux provisions à caractère spécifique	-7 135	-7 785	-8 475	-9 218	-10 009	-10 890	-11 849
Dotations aux provisions pour risques et charges	-4 887	-5 373	-5 910	-6 499	-7 131	-7 814	-8 545
Reprises de provisions à caractère général	4 573	4 915	5 271	5 654	6 060	6 490	6 956
Reprises de provisions à caractère spécifique	4 866	5 320	5 805	6 333	6 900	7 502	8 142
Reprises de provisions pour risques et charges	5 723	6 182	6 677	7 211	7 798	8 426	9 102
Autres pertes et profits	12 227	12 227	12 227	12 227	12 227	12 227	12 227
RESULTAT AVANT IMPOT	157 671	186 116	217 692	239 951	263 928	290 825	322 017
Impôts les sociétés	-35 261	-46 492	-59 988	-67 957	-83 982	-87 669	-80 404
BENEFICE DE L'EXERCICE	122 410	139 587	157 704	171 994	179 946	217 669	241 613
- Dont Part du Groupe	95 972	108 878	127 512	154 398	169 782	188 380	188 380
- Dont Part des minoritaires	26 439	30 709	35 965	37 596	43 984	47 389	53 133



VI.2.12.1 Marges d'intérêts sur opérations avec la clientèle

La marge générée par nos opérations avec la clientèle devrait bénéficier d'un effet volume sur les crédits, associé à des taux de remploi stables de l'ordre de 7,25 % durant la période analysée. Parallèlement, le coût des ressources provenant de la clientèle se maintiendra à 2 % tout au long de cette période.

VI.2.12.2 Marges sur opérations de trésorerie

La marge sur les opérations de trésorerie devrait redevenir positive d'ici 2030. Ce retournement favorable sera soutenu par une augmentation des emplois interbancaires et une diminution des ressources interbancaires, qui sont généralement coûteuses.

VI.2.12.3 Marges sur titres (OTA/BTA)

La marge sur titres sera favorisée par une augmentation du volume des placements des excédents de trésorerie sur le marché monétaire. Les taux de ces placements devraient rester assez stables durant la période considérée. Par ailleurs, une diminution de l'endettement à long terme contribuera à alléger la charge financière, ce qui participera également à l'amélioration de la marge sur titres.

VI.2.12.4 Marges sur commissions

La marge sur commissions sera consolidée par une stratégie de diversification des produits et services, en se concentrant sur le digital, les opérations de change de devises et l'accroissement du volume des activités de commerce international.

VI.2.12.5 Produit net bancaire

Le produit net bancaire progressera sur la période, soutenu par ses trois composantes. Ce sera une progression de 63% entre 2024 et 2026.

VI.2.12.6 Frais généraux

Les frais généraux seront affectés par l'élargissement du périmètre des activités et par les effets potentiels des pressions inflationnistes qui pourraient se manifester durant cette période. Néanmoins, les dispositifs de maîtrise des coûts permettront de limiter l'augmentation anticipée des frais généraux. A terme, le coefficient net d'exploitation ressortira à 46% à fin 2030.

VI.2.12.7 Coût du risque

Le coût du risque sera favorable sur la période à la lumière des mesures de maîtrise du risque de contrepartie à mettre en œuvre et des actions rigoureuses en matière de recouvrement.

VI.2.12.8 Résultat net

Le résultat net devrait connaître un taux de croissance supérieur à 100 % durant la période allant de 2025 à 2030, passant de FCFA 122 milliards à la fin décembre 2024 à FCFA 241 milliards à la fin décembre 2030.

La recherche de financements supplémentaires à des conditions favorables, parallèlement au soutien de divers projets, jouera un rôle crucial dans l'amélioration de la marge d'intérêt et, de ce fait, dans la réalisation des objectifs définis.

Par ailleurs, ce résultat pourrait être bonifié par les produits issus de la banque digitale, ainsi que par les commissions sur les transferts et sur tous les produits commissionnés proposés par la banque.

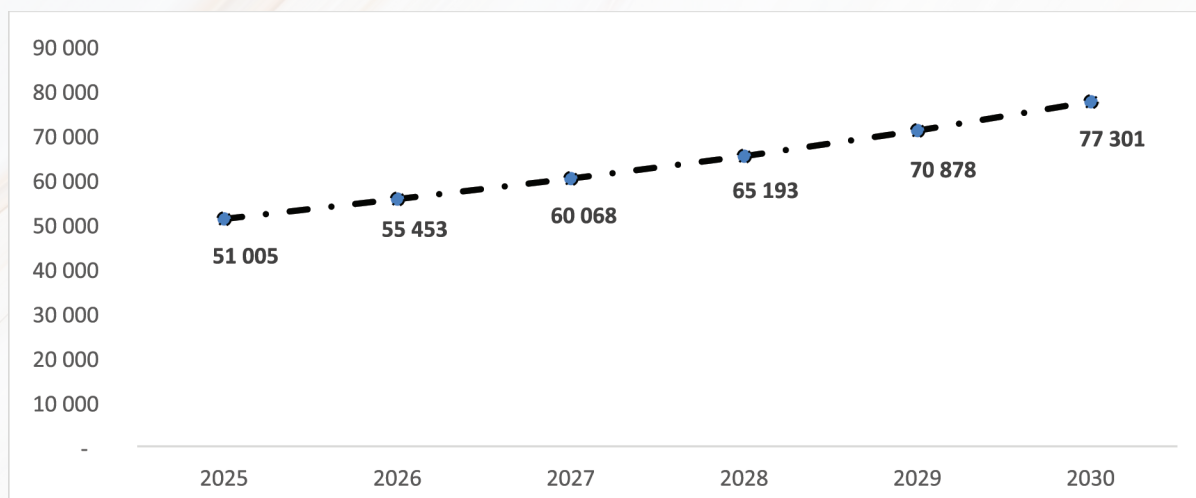
VI.2.13 Dividendes

Les dividendes versés par l'ensemble des entités atteindront un total de FCFA 612 milliards sur la période considérée. Ces dividendes constitueront 60 % des bénéfices nets de chaque entité ayant la capacité de distribuer des dividendes.

VI.2.14 Valeur mathématique de l'action

On anticipe une augmentation de la valeur mathématique, qui passera de FCFA 51 000 à FCFA 77 000 d'ici la fin de 2030 contre une valeur nominale de FCFA 10 000. Cette progression sera appuyée par les résultats non redistribués au cours de la période.

Graphique 16 Evolution prévisionnelle de la valeur mathématique 2025-2030



VI.2.15 Plan de financement

Tableau 27 Plan de financement consolidé prévisionnel

Données en MFCFA	31/12/2025	31/12/2026	31/12/2027	31/12/2028	31/12/2029	31/12/2030
Investissements	43 750	78 250	59 250	52 250	44 250	32 250
Financement BFRE (hors investissements)	-	-	-	-	-	-
Remboursements emprunts à LT	30 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Variation des crédits	221 516	190 750	253 359	255 750	245 475	216 855
Variation des emplois bancaires	55 498	91 250	57 069	58 987	47 600	58 792
Dividendes	73446	83 752	98 868	107 978	118 768	130 601
Total Emplois (1)	424 210	454 002	477 764	484 965	466 093	448 498
Augmentation de Capital	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
Variation des dépôts	242 000	250 600	351 250	33 5401	318 154	351 369
Variation des ressources interbancaires	15 000	70 870	15 000	15 000	15 000	50 000
Emprunts à Long Terme	-	-	-	-	-	-
Capacité d'Autofinancement (CAF)	163 728	178 046	201216	224 760	249 003	276 770
BFRE	60 687	12 030	11 048	1 254	2 648	1 538
Cessions d'Actif Immobilisé	-	-	-	-	-	-
Total Ressources (2)	451 415	369 806	548 514	546 415	554 805	579 677
Trésorerie Initiale (3)	184 268	211 472	127 276	198 026	259 476	348 189
Excédent (+) ou Besoin (-) de Financement (4) = (2)-(1)	27 205	84 916	70 750	61 450	88 712	131 179
Trésorerie Finale (5) = (3) +/- (4)	211 472	127 276	198 026	259 476	348 189	479 367

VI.3 PERSPECTIVES D'EXPLOITATION : SITUATION SOCIALE DE BHC

Les perspectives de la maison mère seront soutenues par l'activité au sein des filiales. Ainsi, le Groupe consacrera les ressources obtenues de l'introduction en bourse, au financement de l'expansion géographique (création des nouvelles filiales) et à l'accroissement des capacités d'intervention des filiales (renforcement des fonds propres).

VI.3.1 Investissement d'exploitation de BHC

VI.3.1.1 Investissement d'expansion (création de nouvelles filiales)

VI.3.1.2 Investissement dans les fonds propres des filiales

VI.3.1.3 Investissements d'exploitation

Les investissements d'exploitation de la maison mère se concentreront principalement sur le renouvellement des installations techniques en place, telles que la climatisation, les systèmes de sécurité incendie, les ascenseurs, ainsi que sur l'acquisition de matériel roulant, de mobilier, de matériel de bureau et d'applications informatiques. Ces investissements devraient être relativement stables durant la période 2025-2030.

ACTIF (en MFCFA)	31/12/2025	31/12/2026	31/12/2027	31/12/2028	31/12/2029	31/12/2030
INVESTISSEMENTS EXPLOITATION	500	500	500	500	500	500
AUTRES MATERIELS	500	500	500	500	500	500
INVESTISSEMENTS SI	0	150	0	150	0	150
LOGICIELS ET Brevets		150		150		150

VI.3.2 Bilan prévisionnel de BHC 2025-2030

Tableau 28 Bilan prévisionnel (Actif) de BHC 2024 -2030 comparé

ACTIF en millions FCFA	Réalisé 31/12/2024	31/12/2025P	31/12/2026P	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
Immo Incorp	56	65	68	68	71	71	74
Immobilisations Incorporelles	3 233	3 233	3 383	3 383	3 533	3 533	3 683
Amortissements	-3 177	-3 168	-3 315	-3 315	-3 462	-3 462	-3 609
Immo Corp	21 402	21 560	20 898	20 469	20 010	19 522	19 003
Terrain	5 068	5 068	5 068	5 068	5 068	5 068	5 068
Bâtiments	16 907	16 907	16 907	16 907	16 907	16 907	16 907
Autres immobilisations corporelles	3 130	4 317	4 817	5 317	5 817	6 317	6 817
Amortissements sur immo	-3 702	-4 733	-5 894	-6 823	-7 782	-8 771	-9 789
Immobilisations corporelles & incorp en cours	688	0	0	0	0	0	0
Portefeuille Financier	309 312	324 312	365 312	385 312	405 312	425 312	435 312
Portefeuille Titres Participations	229 591	229 591	239 591	249 591	259 591	269 591	279 591
Portefeuille prêts aux filiales	81 546	96 546	127 546	137 546	147 546	157 546	157 546
Provisions titres	-1 825	-1 825	-1 825	-1 825	-1 825	-1 825	-1 825
Autres créances	11 458	11 208	10 908	10 558	10 158	9 708	9 208
Autres créances	11 458	11 208	10 908	10 558	10 158	9 708	9 208
Trésorerie	11 602	113 561	77 407	63 527	50 172	38 104	37 022
Banques, chèques postaux, caisse	11 602	113 561	77 407	63 527	50 172	38 104	37 022
Total Bilan	354 518	470 705	474 592	479 933	485 723	492 716	500 618



- Le bilan actif de la maison mère à fin 2030 sera influencé par les investissements prévus sur la période 2025-2030. Investissements se rapportant d'une part à la création de nouvelles entités pour FCFA 50 milliards et d'autre part au renforcement des fonds propres des filiales pour FCFA 76 milliards.
- La trésorerie après prise en compte des investissements et paiement des dividendes, restera solide tout au long de la période 2025-2030.

Tableau 29 Bilan prévisionnel (Passif) de BHC 2025-2030

Passif en millions FCFA	Réalisé 31/12/2024	31/12/2025P	31/12/2026P	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
Capitaux propres	226 117	367 428	381 490	397 017	413 001	430 209	448 316
Capital Social	141 618	157 354	157 354	157 354	157 354	157 354	157 354
Prime d'émission	0	110 148	110 148	110 148	110 148	110 148	110 148
Reserves	44 554	44 554	44 554	44 554	44 554	44 554	44 554
Report à Nouveau	19 247	20 276	30 805	42 394	55 165	68 899	83 676
Résultat	20 698	35 097	38 630	42 568	45 782	49 255	52 586
Provisions pour R&C	253	253	253	253	253	253	253
Dettes Financières	109 281	84 281	74 281	64 281	54 281	44 281	34 281
Emprunts à long terme	109 281	84 281	74 281	64 281	54 281	44 281	34 281
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0	0
Dettes à Court terme	18 865	18 741	18 566	18 381	18 186	17 971	17 766
Fournisseurs	1 306	1 182	1 007	822	627	412	207
Dettes fiscales	6 988	6 988	6 988	6 988	6 988	6 988	6 988
Dettes Sociales	89	89	89	89	89	89	89
Autres dettes	10 482	10 482	10 482	10 482	10 482	10 482	10 482
Trésorerie Passive	1	1	1	1	1	1	1
Total Bilan	354 518	470 704	474 592	479 933	485 722	492 716	500 618

Le bilan au passif restera marqué par :

- Capitaux propres : Au cours de la période considérée, les capitaux propres seront influencés par les investissements réalisés lors de l'introduction en bourse ainsi que par les résultats non distribués (30% du résultat net annuel). Par conséquent, le montant total des fonds propres devrait atteindre FCFA 448 milliards, représentant un doublement sur la période.
- Dettes financières : Les dettes financières seront progressivement réduites selon le calendrier des remboursements contractuels. Si des besoins de financement complémentaires se font sentir, de nouveaux emprunts seront souscrits.
- Les autres éléments du passif évolueront en fonction des événements relatifs à l'exploitation.

VI.3.3 Compte de résultat prévisionnel de BHC 2025- 2030

Tableau 30 Compte de résultat prévisionnel de BHC 2025- 2030

En Millions de FCFA	31/12/2024	31/12/2025P	31/12/2026P	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
Redevances des marques	16 097	18 256	19 601	21 271	22 991	24 781	26 821
Assistance technique	7 150	8 215	8 821	9 572	10 346	11 151	12 070
Dividendes	26 297	43 297	45 183	47 069	48 954	50 840	52 726
Autres produits	899	300	302	304	306	308	310
Produits Net d'Exploitation	50 443	70 068	73 906	78 216	82 597	87 080	91 927
Frais de personnel	-10 045	-10 347	-10 657	-10 977	-11 306	-11 645	-11 995
Charges générales d'exploitation	-5 091	-5 295	-5 507	-5 727	-5 956	-6 194	-6 442
Impôts et taxes	-1 805	-1 895	-1 990	-2 090	-2 194	-2 304	-2 419
Dotations aux amortissements	-1 069	-1 022	-1 309	-929	-1 106	-989	-1 166
Total Frais Généraux	-18 010	-18 559	-19 462	-19 722	-20 562	-21 132	-22 021
Résultat Brut d'Exploitation	32 433	51 509	54 444	58 494	62 035	65 948	69 906
Produits Financiers	3 131	4 452	5 602	6 627	7 127	7 627	7 877
Charges financières	-6 482	-5 323	-4 360	-3 810	-3 260	-2 710	-2 160
Résultat Financier	-3 351	-871	1 242	2 817	3 867	4 917	5 717
Dotations nettes aux provisions	3	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	1 004	0	0	0	0	0	0
Coût du risque Global	1 006	0	0	0	0	0	0
Subventions	-550	-500	-500	-500	-500	-500	-500
Résultat avant impôt	29 538	50 139	55 186	60 811	65 402	70 365	75 123
Impôts sur les sociétés	-8 841	-15 042	-16 556	-18 243	-19 621	-21 109	-22 537
Résultat Net	20 698	35 097	38 630	42 568	45 782	49 255	52 586

VI.3.3.1 Produits d'exploitation de BHC 2025-2030

Redevance de marque : L'augmentation des produits liés à la redevance de marque sera en corrélation avec les revenus des filiales concernées, la facturation s'élevant à 5 % du PNB de chaque entité.

Assistance technique : Tout comme la redevance de marque, les produits d'assistance évolueront parallèlement aux revenus générés par les filiales. Leur facturation sera établie à hauteur de 2,25 % sur cette période.

Evolution des taux d'assistance technique et redevance de marque : Sauf circonstances particulières, les taux appliqués à la redevance de marque et à l'assistance technique resteront stables durant la période concernée.

Dividendes : L'estimation des dividendes repose sur le taux de rendement moyen du portefeuille des titres de participation, évalué à 19 % par an en moyenne.

VI.3.3.2 Frais généraux de BHC 2025- 2030

Frais de personnel : Pendant cette période, on prévoit une légère progression des frais de personnel, tenant compte des recrutements réalisés et des ajustements automatiques de rémunération en application des dispositions du code du travail.

Charges d'exploitation : Les charges d'exploitation augmenteront au cours de la période afin de faire face à l'inflation, aux hausses de consommation et aux événements tels que les missions de supervision et d'appui, ainsi que les manifestations du Groupe, qui sont liées à l'accroissement des activités.

Produits financiers : Une augmentation des produits financiers est anticipée en raison de la hausse des prêts subordonnés sur la période concernée. Ces prêts seront, en moyenne, rémunérés à un taux d'intérêt de 5 %.



Charges financières : Au cours de la période 2025-2030, les charges financières devraient s'atténuer en raison de la diminution des dettes financières.

Résultat net : Au cours de cette période, nous prévoyons que le résultat net progressera pour atteindre 52,5 milliards de FCFA d'ici 2030. Cette augmentation sera soutenue par la hausse constante des revenus et le contrôle rigoureux des frais généraux.

VI.3.3.3 Ratios de BHC 2025-2030

Tableau 31 Ratios prévisionnels de BHC 2025-2030

Ratios	Norme	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Coefficient brut d'exploitation (Charges / Total produits)	55 % Maximum	26%	26%	25%	25%	24%	24%
Ratio des frais généraux (Frais généraux / assistance technique)	80% Maximum	70%	68%	64%	62%	59%	57%
Rentabilité des fonds propres (Résultat net / Situation nette)	5% Minimum	11%	11%	12%	12%	13%	13%
Ratio de solvabilité (Capitaux propres / Total du bilan)	25% Minimum	78%	80%	83%	85%	87%	90%
Ratio d'endettement (Dettes à MLT / Capitaux propres)	50% Maximum	23%	19%	16%	13%	10%	8%
Ratio de liquidité (Actif CT / passif CT)	Minimum de 1	6,7	4,8	4	3,3	2,7	2,6
Ratio de couverture des titres (Provisions / PTF titres)	Minimum de 2,5%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

Évolution constante des indicateurs d'activité de la maison mère durant la période.

Coefficient brut d'exploitation : Amélioration en lien avec la hausse des revenus sur la période.

Ratios des frais généraux : Amélioration en lien avec la hausse des revenus d'assistance technique et de redevances de marque sur la période, conjuguée à une maîtrise des coûts.

Rentabilité des fonds propres : Renforcement de la rentabilité des fonds propres en corrélation avec une amélioration constante du résultat net.

Ratio d'endettement : Renforcement de l'autonomie financière avec la réduction continue du ratio d'endettement, résultant des remboursements des dettes financières observés sur la période considérée.

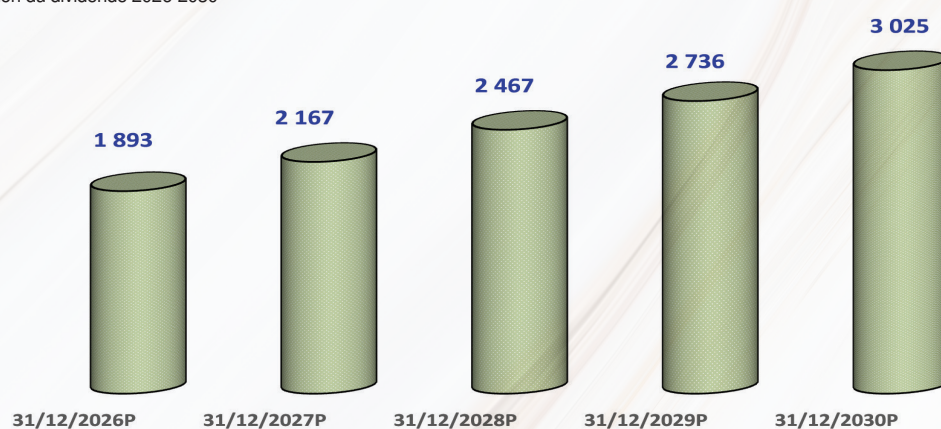
Ratio de liquidité : Le ratio de liquidité demeurera en permanence supérieur à 1 tout au long de la période. La baisse constatée est attribuable aux dépenses d'investissement planifiées pour cette même période.

VI.3.4 Dividendes de BHC 2025-2030

En FCFA	31/12/2026P	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
Bénéfice par action	2 708	3 084	3 419	3 781	4 141
Dividende par action	1 893	2 167	2 467	2 736	3 025
Montant global dividende	29 794 879 331	34 091 349 815	38 816 443 980	43 045 196 931	47 593 966 073

Dividende : Augmentation constante du dividende destiné aux actionnaires, corrélée à la hausse du résultat net observée durant la période.

Graphique 17 Evolution du dividende 2026-2030



VI.3.5 Plan de financement prévisionnel de BHC 2025 - 2030

Tableau 26 Plan de financement de BHC 2025-2030

Données en Millions FCFA	31/12/2025	31/12/2026	31/12/2027	31/12/2028	31/12/2029	31/12/2030
Investissements	15 500	41 650	20 500	20 650	20 500	10 650
Financement BFRE	0	0	0	0	0	0
Remboursements emprunts à LT	25 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Remboursements emprunts obligataires						
Remboursements emprunts court terme						
Dividendes	19 669	29 795	34 091	38 816	43 045	47 594
Total Emplois (1)	60 169	81 445	64 591	69 466	73 545	68 244
Augmentation de Capital	125 883					
Nouveaux emprunts bancaires	0	0	0	0	0	0
Emissions d'obligations						
Cessions d'Actif Immobilisé						
BFRE	126	125	165	205	235	295
Capacité d'Autofinancement (CAF)	38 266	43 923	49 449	54 912	60 481	66 323
Total Ressources (2)	164 275	44 048	49 614	55 117	60 716	66 618
Trésorerie Initiale (3)	11 601	115 706	78 309	63 332	48 983	36 154
Excédent (+) ou Besoin (-) de Financement (4) = (2)-(1)	104 106	-37 397	-14 977	-14 349	-12 829	-1 626
Trésorerie Finale (5) = (3) +/- (4)	115 706	78 309	63 332	48 983	36 154	34 528

Emplois : Les flux de trésorerie sortants seront principalement composés d'investissements en capital (créations des nouvelles entités et apports en fonds propres) dans les filiales, du remboursement des dettes financières et des dividendes à distribuer.



VII.

FACTEURS DE RISQUES ET FAITS EXCEPTIONNELS



VII.1 FACTEURS DE RISQUES

VII.1.1 Risque crédit

Le risque de crédit correspond à la probabilité qu'un client ne puisse honorer ses engagements financiers, en tout ou en partie, entraînant ainsi des conséquences financières défavorables pour la banque. Ce risque se manifeste lorsque l'emprunteur ou la contrepartie est incapable de respecter les termes de son contrat de crédit, ou lorsque sa faculté à le faire est compromise.

VII.1.1.1 Gouvernance du risque crédit

Le dispositif de gestion du risque de crédit du Groupe BGFIBank s'appuie sur un mode de gouvernance dans lequel les prérogatives sont précisément définies afin d'atteindre un meilleur équilibre entre risque et rentabilité.

Au sein du Groupe BGFIBank, les avis ou approbations des crédits sont du ressort de trois (3) instances : le Conseil d'Administration de chaque filiale, le Comité de Crédit Groupe (CCG) et le Comité des Engagements des filiales.

Le Conseil d'Administration de BHC est pour sa part, l'instance de supervision du dispositif de gestion du risque de crédit au sein du Groupe.

Le Conseil d'Administration de BHC est, la plus haute instance de gestion du risque de crédit au sein du Groupe. A cet effet, elle organise cette gestion à travers le Comité des Risques qui lui rend compte. Dans cette perspective, le Comité des Risques Groupe propose au Conseil d'Administration :

- Les orientations macro-économiques en termes de distribution de crédit : orientations sectorielles, géographiques, maturité des crédits distribués et conditions d'acceptation des différentes garanties ;
- Les limites d'engagements cohérentes avec les fonds propres et la politique du Groupe en matière d'octroi de Crédits ;
- Les orientations dans le respect des exigences réglementaires, notamment en matière d'identification et de traitement des créances risquées.

VII.1.1.2 Politique de crédit

Les principes généraux de gestion du risque de crédit sont définis dans le cadre de la politique de crédit Groupe qui en donne les orientations, et en définit le cadre général pour l'ensemble des entités du groupe BGFIBank exerçant une activité de crédit.

Cette politique est déclinée au sein de chaque filiale, afin de tenir compte des spécificités relatives à certains environnements réglementaires et socio-économiques propres aux différentes zones d'implantation du Groupe BGFIBank.

Par ailleurs, des procédures, modes opératoires et directives complètent le dispositif de gestion du risque de crédit déployé au sein du Groupe BGFIBank.

Les principes généraux énoncés par cette politique portent essentiellement sur les pouvoirs d'approbation de crédit relevant des Conseils d'Administration des filiales, dans la limite de l'objet social, des statuts, des lois et des dispositifs réglementaires en vigueur.



VII.1.1.3 Dispositif de sélection des risques des engagements

Les notations (ratings) sont attribuées sur la base de modèles internes adaptés aux caractéristiques de chaque segment de clientèle (Corporate et Particuliers notamment).

Les directions commerciales (en filiale) sont responsables de l'attribution du rating à l'ouverture du compte d'un client.

Les Fonctions Engagements et Risques, sont responsables des propositions de révision des ratings en fonction de l'évolution de la situation économique-financière du Client, et ce à la faveur du Comité des Engagements, des revues de portefeuille ou au fil des informations de nature à influencer fortement la solvabilité du Client.

L'échelle de notation est constituée de 6 catégories (1 à 6) classées en 2 groupes : contreparties saines (catégories 1 à 3) et contreparties en défaut (catégories 4 à 6). Le rating minimal pour l'entrée en relation avec un nouveau client étant fixé au Rating 3 « Risque Moyen ».

Le rating de la contrepartie doit refléter l'ensemble des événements pouvant être raisonnablement anticipés et susceptibles d'avoir un impact, positif ou négatif, sur la capacité de remboursement de cette dernière.

La description du processus de notation et des critères permettant l'attribution de notes aux contreparties est contenue dans une instruction spécifique.

BGFI Holding Corporation SA est également dotée d'une unité de contrôle du risque de crédit distincte de la Fonction Crédit. En effet, ce risque est conjointement pris en charge par les Fonctions Risque, Contrôle Permanent qui procèdent, de façon régulière, aux contrôles et vérifications de l'activité Crédit.

VII.1.1.4 Dispositif de mesure et de surveillance des risques

La surveillance du risque de crédit s'appuie sur la revue périodique des contreparties à l'effet d'apprécier la qualité du portefeuille (dépassement des limites autorisées, ancienneté des impayés, comptabilisation et provisionnement des créances douteuses, respect des covenants).

Cette analyse doit permettre de mesurer le degré d'exposition aux risques, en évaluant les pertes attendues, et d'assurer le respect des normes prudentielles et internes destinées à garantir la qualité du portefeuille (ratio de division des risques, ratio de concentration, structure du portefeuille etc.).

En pratique, la surveillance et la gestion du portefeuille se déploient comme suit :

- Une analyse des engagements est réalisée mensuellement par l'ensemble des filiales, et permet de surveiller et d'évaluer l'évolution globale des encours de crédit, ainsi que la bonne tenue des limites internes ;
- Une revue mensuelle du portefeuille engagements en filiale est conduite par les Responsables des Engagements, avec la participation des Responsables Commerciaux. Le rapport global est émis sous forme de recommandations ayant pour objectif la résolution des irrégularités relevées et la prévention du glissement des créances sensibles en encours douteux ;
- Une revue mensuelle du portefeuille consolidé est réalisée par la Fonction Crédit de BGFI Holding Corporation, et présentée aux organes exécutif et délibérant. Elle intègre l'évolution du portefeuille consolidé en volume, en qualité et en concentration.

VII.1.2 Risque de concentration

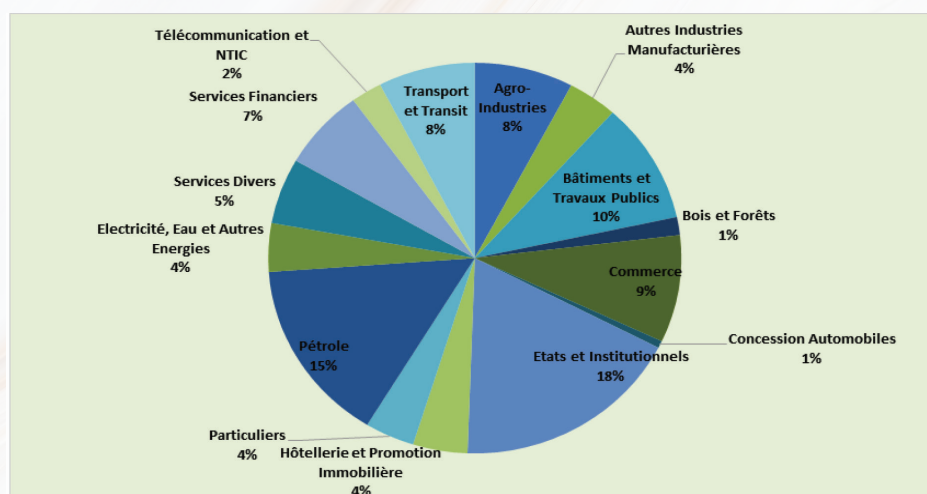
Le suivi et le contrôle du risque de concentration se fait au moyen de politiques et procédures et d'un dispositif permettant une identification optimale des groupes de clients liés, conformément aux exigences réglementaires. Ce dispositif permet de s'assurer en permanence que les normes fixées en matière de division de risques sont respectées.

Le risque de concentration fait également l'objet d'un suivi spécifique pour ce qui concerne les 15 plus importantes contreparties. Le seuil fixé pour cet indicateur est de 30 % du total des engagements. Une politique de diversification du portefeuille est mise en œuvre afin de garantir le respect de cette norme dans l'ensemble des filiales.

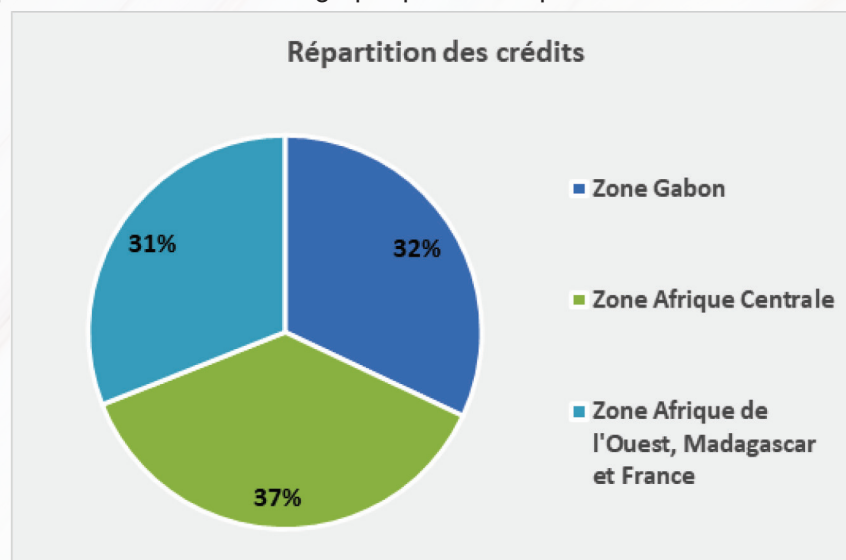
VII.1.2.1 Risque de concentration sectorielle et géographique

Dans le cadre de la gestion du risque de concentration sectorielle, le Groupe a fixé des limites spécifiques pour certains segments d'activité en raison de la dynamique économique du pays d'implantation et d'une limite opérationnelle interne d'exposition globale par secteur à 15 %.

Graphique 16 Répartition sectorielle des engagements au 31 décembre 2024



Graphique 17 Concentration Géographique des emplois au 31 décembre 2024



VII.1.3 Risque de liquidité

VII.1.3.1 Dispositif de Gouvernance et de mesure des risques de liquidité

Le risque de liquidité évalue la capacité d'une banque à satisfaire ses obligations présentes et futures, ainsi qu'à obtenir des fonds à un coût acceptable. Il est important de différencier deux catégories de risque de liquidité :

- Le risque de liquidité immédiat : la banque est dans l'incapacité de faire face à une demande massive et imprévue de retraits de la part des déposants ;
- Le risque de liquidité lié à la transformation (ou risque de transformation) : il résulte d'une durée plus longue des emplois par rapport à celle des ressources.

Pour maîtriser en permanence le risque de liquidité, le groupe BGFIBank a mis en place, par l'intermédiaire de son Conseil d'Administration, les mesures suivantes :

- Le maintien d'un niveau de liquidité conséquent via la constitution d'un volant d'actifs liquides de haute qualité ;
- Le recensement et la mesure permanente de tous les risques de liquidité, dont ceux pouvant résulter des engagements hors bilan ;
- La mise au point et le recours régulier aux scénarios de crises graves dans les simulations,
- L'élaboration des plans de financement d'urgence ;
- La gestion du risque de liquidité intra-journalier ;
- Les reportings journaliers et hebdomadaires sur la situation de liquidité de chaque entité ;
- La mesure des gaps de liquidité et l'élaboration des bilans ALM.

VII.1.3.2 Dispositif de surveillance des risques de liquidité

Le Groupe BGFIBank a établi des seuils d'alerte, dont le dépassement active les procédures de résolution au sein de l'entité, par le déploiement du Plan de Financement d'Urgence. Ces seuils d'alerte se divisent en deux catégories.

VII.1.3.2.1 Seuil d'alerte des indicateurs précoces

Indicateurs d'alerte	Seuils d'alerte des indicateurs d'alerte précoce		
	Vert	Orange	Rouge
GAP de Liquidité	Montant $\leq$ 20 Mds	Mds 50 < Montant < 20Mds	Montant $\geq$ 50Mds
Ratio de liquidité à long terme - NSFR	NSFR $>$ 120%	100% < NSFR < 120%	NSFR $<$ 100%
Concentration des dépôts	Concentration $\leq$ 20 %	20% < concentration < 35%	Évolution $\leq$ 35 %
Baisse significative des dépôts	Baisse $\leq$ 5 %	5 % < Baisse < 20%	Baisse $\geq$ 20 %
Créances en souffrance/Total crédits	Ratio < 1%	1% < Ratio < 4%	Ratio $>$ 4%
Évolution du PIB dans les différentes zones d'implantation	Évolution $\geq$ 0 %	-5 % < Évolution < 0%	Évolution $\leq$ -5 %

VII.1.3.2.2 Seuil d'alerte des indicateurs de conséquence

Indicateurs d'alerte	Seuils d'alerte des indicateurs d'alerte précoce		
	Vert	Orange	Rouge
Ratio de liquidité à court terme - LCR	LCR $>$ 120%	100% < LCR < 120%	LCR $<$ 100%

VII.1.3.3 Mécanismes de financement en cas de survenance du risque de liquidité.

Au sein du Groupe BGFIBank, lorsque des difficultés financières surviennent, chaque entité peut se tourner vers les mécanismes suivants :

- Recours au refinancement intragroupe ;
- Recours au refinancement auprès de confrères ;
- Recours à la maison mère (BHC) ;
- Recours au refinancement d'urgence auprès de la banque centrale du pays d'implantation.

VII.1.4 Risque opérationnel

VII.1.4.1 Gouvernance et organisation du risque opérationnel

La gestion du risque opérationnel est réalisée à travers les dispositifs et travaux réalisés par les fonctions Contrôle Permanent et Gestion des Risques. Ces dernières opèrent par des contrôles réguliers sur les comptes, des contrôles de conformité sur le respect des procédures, l'identification, la classification et la hiérarchisation des risques via la cartographie des risques, la gestion des incidents et le suivi des indicateurs de risques.

Par ailleurs, les missions d'audit externe et interne, l'animation des comités spécialisés des organes exécutif et délibérant, la mise en place et le respect des procédures par les opérationnels concourent également à la gestion du risque opérationnel.

Le système de mesure et de surveillance du risque opérationnel au sein du Groupe BGFIBank s'articule essentiellement autour des axes suivants :

- L'élaboration d'une cartographie des risques opérationnels ;
- Le suivi du profil de risque opérationnel via la mesure d'indicateurs spécifiques ;
- Le déploiement des contrôles ;
- Le traitement et le suivi des incidents.

En vue d'assurer un suivi du profil des risques opérationnels du Groupe, des indicateurs de mesure du risque opérationnel sont adoptés et intégrés dans le reporting de la filière Gestion des Risques. Il s'agit des indicateurs suivants :

- Pertes opérationnelles avérées ;
- Taux de traitement des incidents opérationnels ;
- Cas de fraudes détectés sur la période ;
- Identification des risques ;
- Exécution des programmes de contrôles et plans d'audit ;
- Mise en œuvre des recommandations et plans d'action issus des corps de contrôle internes et externes ;
- Revue périodique des informations documentées sur la conduite des activités ;
- Sensibilisation des collaborateurs au risque opérationnel et au contrôle interne.



VII.1.5 Risque juridique

L'article 2 du Règlement COBAC R-2016/04 relatif au contrôle interne dans les Établissements de crédit dispose que « le risque juridique est le risque de tout litige avec une contrepartie résultant, notamment, de toute imprécision, lacune, insuffisance de nature quelconque susceptible d'être imputée à l'Établissement au titre de ses opérations ».

Cette définition permet d'identifier les risques juridiques :

- Le risque de responsabilité civile :
 - Risque de responsabilité civile contractuelle relatif aux litiges avec les contreparties externes (prestataires et partenaires) ou les contreparties internes (contentieux de droit social)
 - Risque de responsabilité civile délictuelle pour lequel le système de surveillance consiste en la souscription aux différentes polices d'assurance notamment :
 - o L'assurance responsabilité civile ;
 - o L'assurance individuelle contre les accidents corporels ;
 - o L'assurance automobile ;
 - o L'assurance multirisque habitation ;
 - o L'assurance globale de banque pour les filiales bancaires et services financiers spécialisés ;
 - o L'assurance contre le vol de fonds en cours de transport ;
 - o L'assurance globale de dommages, l'assurance maladie.
 - Le risque de responsabilité pénale, risque de litige avec une contrepartie provoquée par un fait constitutif d'une infraction au sens du Code pénal.

Le système de mesure et de surveillance du risque juridique au sein du Groupe BGFIBank s'est poursuivi sur 2024, s'articulant principalement autour des actions suivantes :

- La prise en compte de la Loi de Finances 2024 de la République du Gabon ;
- L'assistance aux entités du Groupe pour la souscription des contrats d'assurance ;
- La réalisation permanente de travaux de la filière Juridique.

VII.1.6 Risque comptable

Le contrôle comptable est chargé de veiller à la qualité du dispositif de production de l'information comptable et de s'assurer que l'information comptable produite reflète une image fidèle, est régulière, sincère et conforme aux règles de présentation édictées par le régulateur.

La filière contrôle comptable exerce un contrôle a posteriori des comptes qui consiste à s'assurer :

- Du respect, de la qualité et de l'efficacité des procédures ;
- De la conformité des schémas comptables, des informations comptables et financières publiées ;
- De la détection des irrégularités comptables et financières.

L'activité de contrôle comptable est réalisée suivant un plan de contrôle arrêté chaque année. Les anomalies détectées font l'objet d'une demande de régularisation auprès du Management.

VII.1.7 Risque informatique

VII.1.7.1 Gouvernance du risque informatique

Le cadre de gouvernance de la Sécurité des Systèmes d'Information a pour objectif d'identifier et de maîtriser les risques induits par les systèmes d'information et leur utilisation pour réduire les risques métiers et ainsi, les risques légaux et financiers.

Ce cadre vise à répondre à l'Objectif Stratégique du Groupe, qui est de « Rendre plus robuste le système d'information pour garantir la soutenabilité du développement du Groupe » s'alignant sur le Pilier 4 : Maîtriser les Risques du Groupe BGFIBank.

Au sein du Groupe BGFIBank, le RSSI Groupe, rattaché au Système d'Information Groupe est chargé du pilotage de la Sécurité des Systèmes d'Information à l'échelle du Groupe, définit et met en place les dispositions de sécurité au niveau du Groupe. Il a la charge de rédiger, faire approuver, diffuser et de contrôler l'application de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information dans toutes les entités du Groupe.

VII.1.8 Risque de marché

VII.1.8.1 Gouvernance du risque de marché

De manière générale, le risque de marché traduit le risque d'une perte probable résultant d'une évolution défavorable des variables de marché tel que le prix d'un actif sous-jacent ou en cas de modification des caractéristiques clés d'une opération de marché.

Pour une meilleure gestion de son risque de marché, le Groupe BGFIBank s'est doté d'un dispositif permettant à tout moment de :

- Enregistrer les opérations quotidiennes ;
- Assurer la mesure, le suivi et le contrôle de ces opérations ;
- Évaluer et analyser le résultat, les risques associés et mettre en place les dispositifs appropriés.

Ce dispositif est complété par un système de supervision de BGFI Holding Corporation. Cette supervision repose sur 4 aspects majeurs :

- L'existence d'un Comité des Risques ;
- La mise en œuvre de la politique générale de gestion de la trésorerie et des risques financiers du Groupe BGFIBank ;
- La mise en œuvre des directives en matière d'ALM ;
- Le respect de la charte de comité ALM de BGFI Holding Corporation SA.

VII.1.8.2 Dispositif de surveillance des risques de marché

La politique générale de gestion de la trésorerie et des risques financiers du Groupe fixe un certain nombre de limites opérationnelles. Ces limites qui sont bien souvent beaucoup plus restrictives, que les limites réglementaires des zones d'implantation, ont pour objectif principal de mitiger les risques.

Bien entendu, dans les cas où ces mêmes limites sont régies par la réglementation de l'Autorité de Tutelle, cette dernière a autorité sur les directives du Groupe et dans ce cas précis, la limite opérationnelle joue le rôle d'indicateur pour une gestion efficiente.

Les trésoriers sont invités au strict respect des limites opérationnelles proposées par le Comité ALM de la filiale, approuvées par le Conseil d'Administration de la filiale. Ces limites sont révisables au moins une fois par an et elles



s'appuient sur la combinaison des 4 critères suivants :

- L'adéquation des fonds propres ;
- Le niveau des provisions ;
- Le niveau des pertes opérationnelles ;
- Le résultat net de l'exercice.

VII.1.9 Risque de non-conformité

VII.1.9.1 Organisation du dispositif LBC/FT

Selon le modèle organisationnel du Groupe, la fonction Conformité locale est dirigée par le responsable de la fonction Conformité locale. Ce dernier rend directement compte à l'organe délibérant local, et dispose d'un accès direct à l'organe exécutif local. Une ligne hiérarchique rigoureuse est établie entre le responsable de la fonction Conformité Groupe et les responsables de la fonction Conformité locale. Des canaux de communication efficaces sont mis en place.

Outre, le responsable de la fonction Conformité, chaque fonction Conformité locale est structurée selon les modalités décrites ci-après :

- Une Cellule KYC en charge des mesures de vigilance relatives aux clients ;
- Une Cellule en charge du traitement des alertes sur les opérations : SIRON/TSS ;
- Un Correspondant de la fonction Conformité en charge des relations avec la Cellule de Renseignement Financier (CRF) locale (ci-après, «Correspondant CRF») et son suppléant.

VII.1.9.2 Surveillance des opérations

Dans le cadre de ses Documents de Politique Groupe (Politique Conformité, Politique de sanctions économiques, Manuel de Supervision de la Sécurité Financière), la fonction Conformité Groupe définit des normes les plus élevées en matière de connaissance client ou Know Your Customer (KYC) et de surveillance des flux. Ces normes sont déclinées dans les Politiques et Procédures des filiales. Les transactions vers ou en provenance des pays à risque élevés (scoring R3) font l'objet d'une surveillance renforcée.

VII.1.10 Faits exceptionnels

À la date de rédaction de cette Note d'information, le Groupe BGFIBank n'a pas connaissance de circonstances exceptionnelles pouvant affecter de manière substantielle son activité, son patrimoine, sa situation financière ou ses résultats.

VIII. LITIGES ET AFFAIRES JURIDIQUES



VIII.1 LITIGES EN MATIERE SOCIALE

N°	PARTIE ADVERSE	AVOCAT DE BHC	MOTIFS	PRETENTION DE LA PARTIE ADVERSE	DATE D'ASSIGNATION	STATUT ACTUEL DE LA PROCEDURE	RISQUE REEL ENCOURU	OBSERVATIONS
1	NGOKAKA Mireille	Cabinet NTOUTOUME et MEZHZER MOULOUNGUI	Contestation de licenciement	375 000 000 FCFA	25 mai 2012	Jugement favorable à BHC. Attente de la décision de la Cour d'Appel	0	Suivant la décision rendue en première instance
2	PAPE LAYE Wade	Cabinet NTOUTOUME et MEZHZER MOULOUNGUI	Contestation de licenciement	100 000 000 FCFA	23 avril 2013	BHC condamné à payer 50 millions de FCFA. Attente de la décision de la Cour d'appel prévue à l'audience du 09 janvier 2025	50 000 000 FCFA	RAS
3	MFOUGHE NZAME Fidèle	Cabinet NTOUTOUME et MEZHZER MOULOUNGUI	Dénunciation du protocole transactionnel	81 000 000 FCFA	février 2017	Arrêt de la Cour d'appel du 06 mai 2024 favorable à BHC ; les parties devront s'en remettre à l'application du protocole	0	Suivant décision rendue par la Cour d'appel de Libreville
4	BERRE Emmanuel	Cabinet OBAME SIMA	Contestation de licenciement	990 000 000 FCFA	08-août 2018	BHC condamné le 18/03/21 commandement de payer par provision 202 880 685 FCFA. Sursis à exécution obtenu. Attente de la décision de la Cour d'Appel	202 880 685	RAS

VIII.2 LITIGES EN MATIERE CIVILE

N°	PARTIE ADVERSE	AVOCAT DE BHC	MOTIFS	PRETENTION DE LA PARTIE ADVERSE	DATE D'ASSIGNATION	STATUT ACTUEL DE LA PROCEDURE	RISQUE REEL ENCOURU	OBSERVATIONS
1	LUWERE Guylain	SCP Auguste DEBOUZY	Indemnisation des préjudices subis suite aux menaces de mort	2 000 000 €	2018	En attente de la décision à venir du Tribunal judiciaire de Paris à l'audience du 03 février 2025	0	Condamnation éventuelle à supporter par BGFIBank RDC
2	LUMUMBA Jean Jacques	SCP Auguste DEBOUZY	Indemnisation des préjudices subis suite aux menaces de mort	2 000 000 €	2018	En attente de la décision à venir du Tribunal judiciaire de Créteil	0	Condamnation éventuelle à supporter par BGFIBank RDC

VIII.3 LITIGES EN MATIERE COMMERCIALE

N°	PARTIE ADVERSE	AVOCAT DE BHC	MOTIFS	PRETENTION DE LA PARTIE ADVERSE	DATE D'ASSIGNATION	STATUT ACTUEL DE LA PROCEDURE	RISQUE REEL ENCOURU	OBSERVATIONS
1	E-DOLEY	Cabinet Sandra CHAMBRIER OMANDA / SCP ITCHOLA & AGBANRIN	Revendication des droits de propriété de la solution BGFI Mobile	46 628 249 206 FCFA	août 2020	En attente des deux arrêts de la Cour d'appel statuant respectivement sur l'exception d'incompétence matérielle du Tribunal de commerce et sur l'exequatur de l'arrêt rendu par la Cour d'appel française	0	Contentieux cantonné à BGFIBank Gabon
2	BRENAC Christophe	SCP Auguste DEBOUZY	Contestation des conventions de cession d'actions de Madame Annie BRENAC	939 750 Euros	décembre 2021	Décision du Tribunal de Commerce de Paris déboutant M. Christophe BRENAC de toutes ses demandes, assortie d'une condamnation au remboursement des frais de procédure à hauteur de 45.000 €, avec exécution provisoire	0	Les éléments du dossier démontrent que les conventions de cession sont conformes ; suivant décision du Tribunal de commerce de Paris
3	FINCAP HOLDING GMBH	Cabinet OBAME SIMA	Contestation sur la propriété des actions inscrites au nom de FINCAP dans l'actionnariat de BHC	—	—	Confirmation par la Cour d'Appel de Libreville, de la décision désignant BHC comme séquestre.	0	Suivant la décision rendue par la Cour d'appel de Libreville
4	RENOUX Christian	Cabinet OBAME SIMA	Absence de communication des documents sociaux à l'actionnaire	—	29 novembre 2024	Renvoi de l'audience devant le juge des référés	0	Tous les documents sollicités par l'actionnaire sont disponibles auprès de BHC

VIII.4 ANNEXES


BGFI Bourse
SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 1.000.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE OLYSSE – BOULEVARD DE L'INDÉPENDANCE
B.P 2253 – LIBREVILLE
RCCM LIBREVILLE : N° 2006 B 04845
STATISTIQUE N° : 085 087 B
NUMERO MFAO : SB002/2006
--- 000 ---

NOTE DE CLARIFICATIONS

Aux termes des dispositions de l'article 173 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, **« un groupe de sociétés est l'ensemble formé par des sociétés unies entre elles par des liens divers qui permette à l'une d'elles de contrôler les autres. »**

Le groupe de sociétés étant dépourvu de personnalité juridique, l'expression **« groupe de sociétés »** renvoie à une notion purement économique. Seules les entités composant le groupe de sociétés ont demeurent des personnes juridiques distinctes les unes des autres et distinctes de la réalité économique au sein de laquelle elles sont intégrées.

En vertu de ce qui précède, il est apporté les clarifications suivantes :

- ***l'entité « Groupe BGFI Bank » est l'ensemble économique composé de vingt (20) sociétés anonymes unies par divers liens qui permettent à l'une d'entre elles, BGFI Holding Corporation, de contrôler les autres ;***
- ***l'entité BGFI Holding Corporation est la société qui exerce, au sein du Groupe BGFI Bank, le contrôle sur les autres sociétés dudit Groupe.***

A l'appui de ces clarifications, vous trouverez en pièce jointe l'organigramme capitalistique du Groupe BGFI Bank, avec indication des liens permettant à la société BGFI Holding Corporation de contrôler les autres sociétés.

LA DIRECTION GENERALE



BGFI Bourse
Note de Clarifications





BGFI HOLDING CORPORATION

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
 AL CAPITAL : 141.618.240.000 FRANCS CFA
 Siège social : IMMEUBLE ATLAS - BOULEVARD DE LA NATION
 BP. 25200 LIBREVILLE
 R.C.C.M. LIBREVILLE : N° 2001 B 00771
 N° STATISTIQUE : 250 738 8
 N° NIF : 730 738 N
 -- 200 --

ORGANIGRAMME CAPITALISTIQUE DU GROUPE BGFIBANK

GROUPE BGFIBank		
Entité	Entités	Pourcentage de détention de BGFI Holding Corporation
BGFI Holding Corporation	BGFIBank Gabon	100%
	BGFIBank Congo	60%
	BGFIBank Guinée Equatoriale	50%
	BGFIBank Cameroun	71%
	BGFIBank RDC	100%
	BGFIBank STP	100%
	BGFIBank Bénin	55%
	BGFIBank Côte d'Ivoire	65%
	BGFIBank Sénégal	89%
	BGFIBank Europe	100%
	BGFIBank Madagascar	87%
	BGFIBank Centrafrique	43%
	BCEG	43%
	ASSINCO	60%
	BGFIBourse	70%
	BGFICapital	100%
	BGFI Services	100%
	BGFI Business School	100%
	HEDENIA	99%





Boulevard de l'Indépendance 3^e étage Immeuble ODYSSE
B.P. 2253 - Libreville / GABON - Téléphone : (+241) 62 07 07 68
(+241) 011 79 67 10 - Email : bourse@bgfi.com

 BGFI Bourse  BGFI Bourse